

## TELUS communique ses résultats du quatrième trimestre

***Solide croissance des produits d'exploitation et du bénéfice en raison de la force des secteurs sans fil et transmission de données***

VANCOUVER, le 16 fév. /CNW/ - TELUS Corporation (T et T.A à la Bourse de Toronto et TU à la Bourse de New York) a communiqué aujourd'hui, pour le quatrième trimestre de 2006, des produits d'exploitation de 2,25 G\$, soit 8 % de plus qu'il y a douze mois en raison d'une forte croissance des secteurs sans fil et transmission de données. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) a connu une hausse de 20 % en raison de la forte croissance des secteurs sans fil et filaire, hausse aidée par l'absence de dépenses liées à l'interruption de travail au quatrième trimestre de 2005. Le bénéfice par action (BPA) pour le quatrième trimestre s'est établi à 70 cents, comparativement à 22 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le BPA dégagé pour le trimestre incluait des redressements fiscaux favorables de 6 cents par action. Une fois normalisé en fonction des impôts, des charges de financement non récurrentes et de l'interruption de travail, le BPA pour le trimestre a progressé de 64 %, principalement en raison de la croissance du BAIIA et d'une réduction des frais de financement. TELUS a atteint ou dépassé quatre des cinq cibles financières consolidées qui avaient été établies il y a plus d'un an pour l'exercice 2006, principalement en raison des activités du secteur sans fil à l'échelle nationale et de la croissance du secteur de transmission de données incluant notre bénéfice d'exploitation à titre d'entreprise non titulaire dans le centre du Canada. Les résultats de 2006 étaient également compatibles avec les plus récentes prévisions révisées en décembre dernier. Pour l'exercice, TELUS a déclaré des croissances de 7 % pour ses produits d'exploitation et de 9 % pour son BAIIA. En 2006, TELUS a généré de vigoureux flux de trésorerie disponibles de 1,6 G\$, en hausse de 9 %, lesquels ont servi au financement des dividendes accrus totalisant plus de 400 M\$ ainsi qu'au rachat de 800 M\$ en actions de TELUS en 2006.

### FAITS SAILLANTS FINANCIERS

En millions de dollars canadiens, sauf les montants par action (non vérifié)	Trimestre clos le 31 décembre		
	2006	2005	Var. en %
Produits d'exploitation	<b>2 254,6</b>	2,086,7	8,0
BAIIA <sup>(1)</sup>	<b>878,1</b>	734,4	19,6
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	<b>327,3</b>	140,2	133,5
Bénéfice net <sup>(2)</sup>	<b>236,2</b>	78,5	200,9
Bénéfice de base par action (BPA) <sup>(2)</sup>	<b>0,70</b>	0,22	218,2
Dépenses en immobilisations	<b>415,2</b>	374,1	11,0
Rentrées liées aux activités d'exploitation	<b>747,2</b>	805,0	(7,2)
Flux de trésorerie disponibles <sup>(3)</sup>	<b>233,4</b>	109,8	112,6

(1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. Se reporter à la section 11.1 du Rapport de gestion. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif ont été de 7,9 M\$ et de 35,5 M\$ aux quatrièmes trimestres de 2006 et de 2005, respectivement. Les dépenses nettes liées à l'interruption de travail se sont établies à 52,2 M\$ au

quatrième trimestre de 2005. Le BAIIA sous-jacent avant les coûts de restructuration et les dépenses nettes liées à l'interruption de travail a grimpé de 7,8 % comparativement à la période correspondante du dernier exercice.

- (2) Le bénéfice net et le BPA pour le trimestre de 2006 comprennent les incidences favorables d'environ 20 M\$, ou six cents par action, liées à des redressements fiscaux. Le bénéfice net et le BPA pour la période correspondante de 2005 comprennent les répercussions défavorables de 33,5 M\$, ou six cents par action, pour les charges de financement liées au remboursement de la dette à long terme, ainsi qu'une incidence défavorable d'un cent par action liée à des redressements fiscaux.
- (3) Se reporter à la section 11.2 du Rapport de gestion.

Darren Entwistle, président et chef de la direction, a déclaré : "Nous avons terminé l'exercice avec d'excellents résultats financiers au quatrième trimestre soutenus par une croissance de 16 % des produits d'exploitation liés au sans-fil et par une croissance de 2 % des produits du secteur filaire. La poursuite constante et ciblée de notre stratégie de croissance nationale se solde par une composition de l'actif relativement supérieure pour les télécommunications mondiales, 46 % des produits d'exploitation consolidés étant générés par le secteur sans fil et 19 % provenant de la transmission de données filaires. Dans le secteur sans fil, les produits d'exploitation connaissent une croissance qui s'explique en partie par une hausse de 114 % de la section transmission de données; du côté du secteur filaire, les produits sont en hausse en raison d'une augmentation de 9 % dans la transmission de données. Les solides résultats et flux de trésorerie générés par TELUS sont investis dans trois domaines visant la création de valeur à long terme pour les investisseurs. Leur première utilisation est destinée à l'investissement en immobilisations dans les activités principales de la société, et ce, dans les secteurs sans fil et filaire. La deuxième est consacrée aux hausses successives des dividendes en vertu de notre modèle de croissance. La troisième sert aux programmes importants de rachats d'actions. Si on se base sur les résultats financiers de 2006, les cibles pour 2007 et les programmes faciles de remise et d'investissement du capital destinés aux investisseurs, TELUS amorce l'exercice 2007 avec beaucoup de dynamisme."

Robert McFarlane, vice-président directeur et directeur des finances, a déclaré : "TELUS continue de démontrer l'avantage de son engagement constant à obtenir un équilibre entre l'intérêt des détenteurs de ses titres et celui de ses créanciers. En 2006, TELUS a remis 1,2 G\$ en capital à ses actionnaires par une combinaison de dividendes et de rachats d'actions, tout en améliorant sa cote de crédit. Nous avons racheté 17,4 millions d'actions dans le cadre de notre deuxième programme de rachat s'étalant sur 12 mois, que nous avons renouvelé en vue de racheter jusqu'à 24 millions d'actions d'ici la mi-décembre 2007. Depuis la création de ce programme en décembre 2004, nous avons racheté 39,4 millions d'actions pour une somme de 1,77 G\$. TELUS jouit d'un solide bilan qui lui procure une santé financière enviable ainsi que les plus faibles dépenses en immobilisations du secteur canadien des télécommunications. Nous avons annoncé aujourd'hui un crédit bancaire de remplacement de 2 G\$, dont la période est de cinq ans et dont les frais et les modalités sont plus avantageux que dans le cas du crédit précédent, qui était de 1,6 G\$. Par conséquent, TELUS se trouve en bonne position pour profiter du refinancement prochain de la dette de 1,5 G\$ à 7,5 % prévu pour la mi-2007."

*Le présent communiqué contient des déclarations au sujet d'événements et de résultats financiers et d'exploitation futurs attendus de TELUS qui sont de nature prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent être assujettis à des risques et à des incertitudes. Il existe un risque important que les déclarations prospectives ne soient pas exactes. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces déclarations puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et les résultats futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont énoncés dans les déclarations prospectives. Par conséquent, le présent communiqué est assujéti à la limitation de responsabilité et est publié entièrement sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses visant les prévisions pour 2007 et les achats d'actions), des réserves et des facteurs de risque mentionnés dans le Rapport de gestion - le 14 février 2007.*

## POINTS SAILLANTS DES DONNEES D'EXPLOITATION

### Services sans fil de TELUS

#### *Maintien de la croissance rentable du nombre d'abonnés*

- Les produits d'exploitation ont progressé de 143,5 M\$, ou 16 %, soit à 1,02 G\$ pour le quatrième trimestre de 2006, par rapport au trimestre correspondant de 2005.
- Le PMAA (produit moyen mensuel par appareil d'abonné) a augmenté de 2 \$, atteignant 64,50 \$. Dans la section transmission de données, il a bondi de 94 %, s'établissant à 6,16 \$, ce qui fait plus que contrebalancer le déclin observé dans le PMAA de la section voix.
- Le BAIIA a progressé de 106 M\$, ou 33 %, par rapport au quatrième trimestre de 2005.
- Les frais d'acquisition par ajout brut de 436 \$ ont diminué de 3 % en glissement annuel en raison d'un ralentissement des activités de publicité et de promotion.
- Les ajouts nets d'abonnés ont été de 181 600, en baisse de 23 %, principalement en raison d'un déclin de 43 % des services prépayés à 52 100. Les ajouts aux services postpayés ont totalisé 129 500, en baisse de 10 % par rapport à il y a un an.
- Le flux d'abonnés combiné mensuel était plus bas, soit à 1,33 %, comparativement à 1,42 % il y a douze mois, tandis que le flux d'abonnés aux services postpayés est demeuré bas à 0,97 %.
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) a grimpé de 144 M\$, ou 79 %, s'établissant à 325,5 M\$ pour le trimestre, en raison d'une augmentation du BAIIA et d'une baisse des dépenses en immobilisations.

### Services filaires de TELUS

#### *Forte croissance de la transmission de données favorisant l'augmentation des produits d'exploitation*

- Les produits d'exploitation ont augmenté de 24 M\$, ou 2 %, soit à 1,23 G\$, au quatrième trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005, en raison d'une augmentation observée dans la transmission de données, le tout contrebalançant les déclins enregistrés dans les produits d'exploitation des services locaux et interurbains.
- Les produits d'exploitation tirés de la transmission de données ont progressé de 8,8 %, stimulés par de solides produits tirés des services Internet haute vitesse et des services de transmission des données améliorés.
- Le déclin des produits d'exploitation tirés des services interurbains a ralenti à 6,7 %, ou 198 M\$, ce qui reflète le succès de TELUS à contrecarrer en partie les tendances du secteur qui consistent en des volumes plus bas, en une forte concurrence en matière de tarifs et en une substitution technologique.
- Le BAIIA a grimpé de 38 M\$, ou 9,2 %, en raison de l'absence de dépenses nettes de 52 M\$ engagées pendant l'interruption de travail survenue au quatrième trimestre du dernier exercice.
- Dans le centre du Canada, le chiffre d'affaires en tant qu'entreprise non titulaire a progressé de 4,0 % et le BAIIA a augmenté pour s'établir à 11 M\$.
- Les ajouts nets aux services d'accès Internet haute vitesse ont été de 44 400 abonnés, portant à 917 000 la clientèle des services haute vitesse de TELUS, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport à il y a douze mois. Le nombre total d'abonnés au service Internet a atteint 1,1 million.
- Le nombre de lignes d'accès au réseau a diminué de 31 000 au cours du trimestre, soit 3,0 % de moins qu'il y a douze mois, ce qui reflète la perte de lignes résidentielles imputable aux activités des concurrents et au remplacement des services filaires par le sans-fil.
- Le flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) a baissé de 23 %, atteignant 137 M\$, en raison de dépenses accrues en immobilisations reflétant une dépense accrue dans le réseau à large bande et une forte croissance du secteur de l'habitation dans l'Ouest canadien.

## **FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LA SOCIÉTÉ**

### ***Le point sur la fiducie de revenu TELUS***

Le 11 septembre 2006, TELUS a proposé de se réorganiser totalement en une fiducie de revenu. À la lumière de l'annonce du 31 octobre 2006 du ministre fédéral des Finances concernant un nouveau projet fiscal qui augmenterait le taux de taxation des fiducies de revenu, TELUS a annoncé qu'elle réévaluerait sa proposition. Le 24 novembre, la direction et le conseil d'administration de TELUS ont annoncé être d'avis que cette transformation n'était plus dans les meilleurs intérêts de la société et de ses actionnaires..

### ***TELUS appuie la modification proposée de la décision sur l'abstention de la réglementation des services locaux et la directive du CRTC***

En décembre 2006, le ministre de l'Industrie a émis un projet de décret qui apporterait d'importants changements au cadre établi par le CRTC en avril 2006 relativement à l'abstention réglementaire pour les services locaux titulaires résidentiels et commerciaux. Si le décret était promulgué, il simplifierait et réduirait considérablement la lourde réglementation qui régit les services de téléphonie locale où la concurrence est déterminée à s'implanter.

Le décret proposé éliminerait les restrictions qui touchent les pratiques de commercialisation actuelles en matière d'offres de reconquête et d'autres offres promotionnelles. Il remplacerait également le critère relatif à la perte de parts de marché du CRTC par un critère axé sur la présence concurrentielle : la réglementation touchant les services de téléphonie locale ne serait plus requise dans les marchés où les consommateurs ont le choix entre au moins trois fournisseurs de services de télécommunications ou deux fournisseurs dans le cas de services aux entreprises. De plus, il réduirait le nombre de critères sur la qualité du service de la concurrence qui doivent être remplis comme condition préalable à l'abstention.

La proposition est assujettie à une période de consultation publique, à la suite de laquelle le Cabinet fédéral pourra mettre en oeuvre le cadre proposé dans sa forme actuelle ou modifiée. Ce décret doit être émis avant le 6 avril 2007. TELUS le considère comme une évolution positive pour l'entreprise et les consommateurs canadiens. Si la majeure partie de la proposition est adoptée telle quelle, TELUS croit qu'elle sera en mesure d'obtenir la déréglementation dans la plupart de ses services locaux urbains titulaires en 2007.

Également en décembre 2006, le gouvernement fédéral a demandé au CRTC de se fier aux forces du marché dans la plus grande mesure du possible, d'assurer une neutralité en matière de technologie et de concurrence, d'assurer une présence minimale, de maintenir ses propres normes de rendement et d'étudier une simplification du processus..

### ***TELUS augmente ses facilités de crédit bancaire et élargit son programme de titrisation des créances***

TELUS a obtenu des engagements d'un syndicat formé de 18 institutions financières qui se solderont par la création d'une nouvelle facilité de crédit de 2 G\$, soumise au dépôt de la documentation et des conditions préalables habituelles. Cette nouvelle facilité remplacera les facilités de crédit actuelles de 1,6 G\$, qui consistent en une facilité de 800 M\$ échéant en mai 2008 et en une facilité de 800 M\$ échéant en mai 2010. La nouvelle facilité de crédit comporte des modalités plus avantageuses et viendra à maturité en 2012. Les produits serviront à des fins générales et pourront soutenir l'émission de billets de trésorerie qui pourraient faire partie du refinancement des billets d'une valeur de 1,5 G\$ arrivant à échéance en juin 2007.

Par ailleurs, TELUS a également prolongé d'un an, soit jusqu'au 18 juillet 2008, la période renouvelable de son entente de titrisation de ses débiteurs.

### ***TELUS poursuit ses rachats d'actions***

Pendant le quatrième trimestre, TELUS a continué de racheter des actions dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités. Les achats ont totalisé environ 3,6 millions d'actions pour une dépense totale de 200 M\$. Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui s'est terminée le 19 décembre 2006, TELUS a racheté 17,4 millions d'actions, soit 73 % de la quantité totale autorisée, pour un montant de 848 M\$.

TELUS a renouvelé son programme de rachat dans le cours normal des activités le 20 décembre 2006 dans l'intention, si cela s'avère utile, d'acheter aux fins d'annulation, sur une période de 12 mois, jusqu'à 12 millions de ses actions ordinaires en circulation et 12 millions de ses actions sans droit de vote en circulation à la Bourse de Toronto. Ce total représente environ 6,7 % de ses actions ordinaires et 7,5 % de ses actions sans droit de vote du flottant en circulation à la mi-décembre. Dans le cadre de ce troisième programme, au cours des sept derniers jours de bourse de 2006, TELUS a racheté un total de 186 000 actions, pour un montant total de 9,8 M\$.

Depuis décembre 2004, TELUS a racheté un total de 39,4 millions d'actions pour un décaissement de 1,77 G\$ dans le cadre des trois programmes de rachat d'actions. TELUS considère que de tels achats sont dans le meilleur intérêt de la société et qu'ils constituent une occasion d'investissement attrayante et une utilisation avisée des fonds de la société susceptible d'accroître la valeur des actions restantes.

### ***Contrat de cinq ans avec Best Buy***

TELUS a signé avec Best Buy Canada un contrat de cinq ans, d'une valeur de plusieurs millions de dollars, en vertu duquel TELUS reliera, au moyen d'un réseau IP privé, tous les magasins canadiens de Best Buy. Le réseau sécurisé de prochaine génération permettra à Best Buy d'améliorer ses capacités de communication, de répondre à la demande des clients par l'intermédiaire d'applications évoluées conçues pour améliorer ses capacités, d'appuyer son personnel de vente et d'offrir aux Canadiens une expérience d'achat sanspareille.

### ***Un téléphone compatible avec GPS et des capacités de repérage à bord des véhicules pour le marché commercial***

TELUS a élargi ses services de repérage mobile en novembre, rendant les services reposant sur le GPS abordables pour les petites et les moyennes entreprises. Le système GPS de TELUS procure aux clients un accès au repérage mobile en temps réel à partir d'un téléphone sans fil et de modems à bord de véhicules. Hébergé par TELUS et fonctionnant sur les réseaux sans fil 1X et Mike de TELUS, le service procure aux petites et moyennes entreprises les avantages de la technologie GPS sans leur faire débourser d'énormes sommes.

### ***Contenu sans fil sud-asiatique***

TELUS s'est associée au plus important fournisseur de service de télécommunications intégrées de l'Inde, Reliance Communications, pour proposer du contenu mobile sud-asiatique authentique à ses clients. Le site de contenu Apna Des propose aux clients nord-américains le catalogue le plus complet de films de Bollywood, des nouvelles, des sommaires de parties de cricket, du divertissement et des informations culturelles directement d'Asie du Sud.

### ***De nouveaux téléphones branchés***

TELUS continue d'élargir sa gamme de nouveaux produits branchés avec l'arrivée de huit appareils sans fil. En novembre, pour célébrer le 10<sup>e</sup> anniversaire du réseau Mike, TELUS a également lancé le Motorola i880 multimédia avec touche de conversation. TELUS est le fournisseur canadien exclusif de deux boîtes à musique, la boîte à musique LG Chocolate avec le LG Chocolate (LG 8500) et la boîte à musique Sweet Jam avec le Samsung A720. TELUS a été le premier fournisseur canadien à offrir le premier téléphone Parlez Direct Nokia 6165i. TELUS a également étendu sa gamme d'appareils de transmission de données avec l'arrivée du nouveau BlackBerry 8703e.

### ***Développement de TELUS TV***

Le développement de TELUS TV s'est poursuivi au cours du trimestre avec l'ajout de la télévision à la carte, proposant aux consommateurs des places de choix aux événements culturels et sportifs. Le lancement de TELUS TV quartier par quartier se poursuit à Calgary, à Edmonton et à Vancouver.

### ***Expansion du service haute vitesse sans fil***

Avec le lancement du service EVDO haute vitesse sans fil de TELUS dans le sud de la vallée de l'Okanagan, plus de la moitié de tous les Canadiens peuvent accéder au service dans plus de 35 municipalités. Le lancement dans la vallée de l'Okanagan signifie que les clients d'Osoyoos, de l'Okanagan Mountain Provincial Park, d'Oliver, de Peachland, de Penticton et de Summerland ont accès à une connexion sans fil de style large bande.

TELUS a également étendu ce service à plus de 230 villes des États-Unis au cours du quatrième trimestre, permettant aux clients d'affaires et d'agrément en déplacement aux États-Unis d'avoir un accès rapide et simple à Internet, au courriel et à d'autres applications multimédias, et ce, à des vitesses de téléchargement semblables à ce qu'offrent les larges bandes.

TELUS et Dell ont annoncé un partenariat stratégique qui fera en sorte d'intégrer la technologie haute vitesse sans fil de TELUS aux blocs-notes Dell LATITUDE et XPS ainsi qu'aux stations de travail Dell PRECISION. Les clients peuvent, sans fil, obtenir des vitesses de téléchargement sur Internet semblables à celles offertes par les larges bandes sans recourir à aucune carte à haut débit mobile ni à aucun téléphone cellulaire.

De plus, TELUS et Lenovo ont annoncé que des versions sélectionnées des blocs-notes Lenovo ThinkPad offriront un accès intégré au service haute vitesse sans fil de TELUS.

### ***Connexion des collectivités rurales***

TELUS a poursuivi la connexion des collectivités rurales aux réseaux à large bande et sans fil. En Colombie-Britannique, le partenariat avec GwaiiTel a permis d'effectuer les dernières connexions dans sept municipalités des îles de la Reine-Charlotte en novembre. TELUS a également branché quatre collectivités de la côte centrale et Rogers Pass au service sans fil.

### ***TELUS lance une communauté de photos en ligne***

TELUS a mis sur pied une communauté d'archivage et d'échange de photos sur son portail Web mytelus.com. Les clients peuvent y verser plus d'un gigaoctet de leurs photos personnelles afin de les montrer à leurs proches ou à toute la communauté Internet. Ils peuvent également créer des cartes de souhaits personnalisées en utilisant leurs photos, participer à des concours de photos à thème, voter aux concours et écrire des commentaires sur les photographies.

### ***TELUS améliore ses services IP de gros***

TELUS a amélioré son réseau IP pour donner aux clients de gros de partout dans le monde un accès facile à leurs clients canadiens. Une nouvelle gamme de services permet aux entreprises de télécommunications qui achètent des services de gros de TELUS de gérer de manière sécuritaire leurs propres connexions sécurisées sur le réseau canadien de TELUS comme ils le feraient sur leurs propres réseaux. Les entreprises de télécommunications peuvent donner priorité aux services de trafic et d'offre, comme les réseaux privés virtuels gérés et une connexion IP simple pour la voix et les données, étendant ainsi leurs activités pratiquement partout au Canada.

### ***Trois gestionnaires de TELUS parmi les femmes les plus influentes au Canada***

Le Réseau des femmes exécutives a nommé trois membres de la haute direction de TELUS parmi les 100 femmes les plus influentes au Canada. Ces trois femmes qui ont été sélectionnées pour leurs réussites professionnelles et leur dévouement à améliorer leur collectivité sont : Karen Radford, présidente, TELUS Québec et Solutions de partenariat; Janet Yale, vice-présidente directrice, Affaires de l'entreprise; et Judy Shuttleworth, vice-présidente directrice, Ressources humaines. Mmes Radford et Yale ont reçu cet honneur pour la troisième année consécutive; Mme Shuttleworth, pour la deuxième fois.

### ***TELUS a reçu le prix d'excellence pour la meilleure information sur l gouvernance d'entreprise au Canada***

Pour la deuxième année consécutive, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a remis à TELUS le Prix d'excellence pour la meilleure information sur la gouvernance d'entreprise, tous secteurs d'activité confondus. L'ICCA a également remis à TELUS le Prix d'excellence pour le meilleur rapport d'entreprise dans le secteur des communications et des médias pour son rapport annuel de 2005, selon la meilleure moyenne pour ses rapports financiers, ses informations touchant à la gouvernance d'entreprise et ses communications électroniques. C'est la 12e année consécutive que l'ICCA remet un prix à TELUS pour son information financière.

### ***Le service d'assistance-annuaire de TELUS, le meilleur au Canada***

Pour la quatrième année consécutive, le service d'assistance-annuaire de TELUS a été classé le meilleur au Canada. The Paisley Group, société qui offre des services d'assistance-annuaire et de téléphonistes, effectue une analyse semestrielle de l'industrie. Dans le cadre de cette analyse, TELUS a obtenu les meilleures notes dans tous les volets de l'évaluation, y compris le crucial volet du pourcentage des appels à l'assistance-annuaire au cours desquels les clients ont reçu une information exacte et un service professionnel.

Pour la première fois, les services d'assistance-annuaire de gros de TELUS fournis à plusieurs entreprises de télécommunications des États-Unis ont fait l'objet d'une évaluation dans le même sondage, obtenant le deuxième rang des tiers fournisseurs d'assistance-annuaire aux États-Unis.

### ***TELUS honorée pour son leadership et son innovation en matière de sécurité publique sur Internet***

Computer Dealer News a remis trois prix Channel Elite internationaux à TELUS pour son système Emergency Management Operating System (EMOS) : le prix Or pour le fournisseur de solutions de l'année, le prix Or pour la meilleure solution en ligne et le prix Argent pour la meilleure solution d'entreprise, pour son innovation dans le développement de produits. EMOS de TELUS est la seule solution de sécurité intégrée complète du genre en Amérique du Nord.

EMOS fait partie de la gamme securNet de TELUS, ensemble complet de solutions de sécurité qui protègent les communautés, les particuliers et les actifs tout en permettant une coordination et des communications en cas de situation d'urgence à grande échelle.

### ***Un produit de sécurité informatique certifié***

Le produit de sécurité informatique AssureLogic de TELUS a été approuvé par NSS, important établissement indépendant d'analyse de sécurité établi au Royaume-Uni. AssureLogic protège les transactions en ligne de ses clients, comme les services bancaires sur Internet. Parmi les nombreux produits testés, AssureLogic est actuellement le seul mur coupe-feu d'application Web au monde à recevoir cette certification. Les murs coupe-feu d'application Web sont évalués selon la performance et la fiabilité, la sécurité et l'efficacité, ainsi que la convivialité.

### **Combattre l'exploitation des enfants sur Internet**

Pour lutter contre l'abus sexuel des enfants sur le Web, TELUS et d'autres grands fournisseurs d'accès Internet (FAI) canadiens ont uni leurs forces dans Cyberaide.ca, service pancanadien de signalement d'enfants exploités sexuellement sur Internet. Grâce au Projet Cleanfeed Canada, les FAI participants pourront installer de nouveaux filtres de pointe conçus pour empêcher leurs clients d'accéder par accident à des sites Web étrangers mettant en scène de la pornographie juvénile. Cyberaide.ca dressera et mettra à jour une liste des sites bloqués.

### **TELUS investit dans l'environnement**

TELUS investira 1 M\$ sur trois ans dans le nouveau fonds de verdissement de Montréal, qui servira à bonifier les espaces verts et à aider Montréal à s'adapter aux changements climatiques. Cet investissement est fait en partenariat avec la Société de verdissement du Montréal métropolitain.

TELUS a fait don de 100 000 \$ au Stanley Park Tree Fund après une série de tempêtes qui ont dévasté ce point d'intérêt de Vancouver. En collaboration avec Global TV, des bénévoles de TELUS ont mis à profit leur savoir-faire en matière de centre d'appels pour faire fonctionner un téléthon au profit du fonds, lequel a permis d'amasser une somme additionnelle de 50 000 \$. TELUS a également fait un don correspondant à ceux des employés jusqu'à concurrence de 50 000 \$.

### **Déclaration de dividende**

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de trente-sept cents et demi (0,375 \$) par action ordinaire et par action sans droit de vote en circulation, payable le 1er avril 2007 aux actionnaires dûment inscrits à la fermeture des bureaux le 9 mars 2007. Il s'agit d'une augmentation de 36 % par rapport au dividende trimestriel de 27,5 cents versé en 2006.

Relations médiatiques: Allison Vale (416) 629-6425 <a href="mailto:allison.vale@telus.com">allison.vale@telus.com</a>	Relations avec les investisseurs : Robert Mitchell (416) 279-3219 <a href="mailto:ir@telus.com">ir@telus.com</a>
--	---

Certains produits et services mentionnés dans le présent communiqué sont les marques de commerce. Les symboles (MC) et (MD) indique les marques qui sont la propriété de TELUS Corporation ou de ses filiales. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs.



## Énoncés prospectifs

*Le présent rapport de gestion contient des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation (TELUS ou la société) qui sont de nature prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les prédictions, les hypothèses (voir ci-dessous) ou les autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs au sujet de la situation financière et de l'exploitation.*

*Les hypothèses à l'égard des objectifs pour 2007 incluent : une croissance économique conforme aux estimations formulées récemment par le Conference Board du Canada pour les provinces et le pays, dont une croissance réelle en 2007 de 2,7 % du PIB (produit intérieur brut) du Canada; une concurrence accrue, relativement aux services filaires, dans le marché résidentiel et le marché des affaires, particulièrement de la part de câblodistributeurs et d'entreprises offrant des services voix sur protocole Internet (VoIP); l'abstention de la réglementation des services filaires locaux de détail dans les principaux marchés urbains où la société est l'entreprise titulaire d'ici le deuxième semestre de 2007; aucune autre réduction des prix à la consommation par suite d'un plafonnement des prix; un gain de 4,5 à 5 points de pourcentage au titre de la pénétration du marché des services sans fil; des charges d'environ 50 millions de dollars au titre de la restructuration et de la réduction de l'effectif; un taux d'imposition effectif de 33 % à 34 %; un taux d'actualisation de 5,0 % et un rendement à long terme moyen prévu de 7,25 % au titre des régimes de retraite, soit des résultats inchangés par rapport à 2006; un nombre moyen d'actions en circulation se situant entre 330 millions et 335 millions. L'achat possible d'un nombre maximal de 24 millions d'actions de TELUS sur une période de 12 mois dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 20 décembre 2006 pourrait avoir une incidence sur le résultat par action, les soldes de trésorerie, la dette nette et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.*

*Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus incluent, sans toutefois s'y limiter : la croissance et les fluctuations de l'économie (y compris le rendement et la capitalisation du régime de retraite et les charges afférentes), les dépenses en immobilisations (y compris les achats possibles de licences d'utilisation de spectres), les exigences en matière de financement et d'endettement (y compris les rachats d'actions, les remboursements de dette, l'émission possible d'effets de commerce et les modifications apportées aux facilités de crédit), les questions fiscales (y compris la déchéance ou le report du paiement de montants importants d'impôts en espèces), les développements touchant les ressources humaines (y compris les interruptions de travail possibles), les progrès technologiques (y compris le recours à des systèmes et à la technologie de l'information), les changements à la réglementation (y compris l'abstention de la réglementation des services locaux, les réductions de tarifs locaux au titre de la réglementation sur le plafonnement des prix, la transférabilité des numéros de services sans fil, ainsi que les calendriers, les règles, les processus et les coûts relatifs aux futures mises aux enchères de spectre), les risques liés aux processus (y compris les réorganisations internes, la conversion des systèmes existants et l'intégration du système de facturation), les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement, les litiges et les questions d'ordre juridique, les événements touchant la poursuite des activités (y compris les menaces causées par l'homme et les menaces naturelles), et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports de TELUS, les documents d'information publiés par la société, y compris les rapports annuels, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et aux États-Unis (sur le site EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov)).*

*Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées à la rubrique 10 du rapport de gestion de TELUS pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2006 et dans le présent document.*

## Rapport de gestion

Le 14 février 2007

Le rapport de gestion qui suit constitue une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de TELUS Corporation pour les trimestres et les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005. Ce rapport contient des données prospectives qui renvoient à la déclaration de la société à l'égard des énoncés prospectifs figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

TELUS présente certaines mesures non définies par les PCGR et fournit des indications à ce sujet parce qu'elles constituent des mesures auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités et secteurs d'exploitation et la performance de la société. De plus, les mesures non définies par les PCGR servent à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt et à gérer la structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Pour de plus amples renseignements sur la définition, le calcul et le rapprochement des mesures non définies par les PCGR présentées dans les états consolidés, les lecteurs doivent se reporter à la rubrique 11, « Rapprochement des mesures non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation ».

## Rapport de gestion – contenu

Rubrique	Description
1. Introduction et sommaire de la performance	Résumé des résultats consolidés de TELUS pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, et description du rendement par rapport aux objectifs pour 2006.
2. Activités principales, vision et stratégie	Exemples d'activités à l'appui des six impératifs stratégiques de TELUS.
3. Catalyseurs clés de rendement	Priorités de TELUS pour 2006.
4. Capacité d'obtenir des résultats	Mise à jour sur la capacité de TELUS d'obtenir des résultats.
5. Résultats d'exploitation	Analyse détaillée des résultats d'exploitation du quatrième trimestre et de l'exercice complet 2006.
6. Situation financière	Analyse des variations du bilan pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.
7. Situation de trésorerie et sources de financement	Analyse des flux de trésorerie, des liquidités, des facilités de crédit, des arrangements hors bilan ainsi que d'autres informations.
8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables	Description des estimations comptables et des modifications de conventions comptables.
9. Perspectives pour 2007	Indications annuelles de TELUS pour 2007.
10. Risques et gestion des risques	Mise à jour sur les risques et incertitudes avec lesquels TELUS doit composer et description des méthodes de gestion des risques qu'elle utilise.
11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation	Description, calcul et rapprochement de certaines mesures qu'utilise la direction.

## 1. Introduction et sommaire du rendement

### 1.1 Importance relative de l'information à fournir

La direction décide si une information est importante ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée.

### 1.2 Réorganisation envisagée en fiducie de revenu

Le 24 novembre 2006, la société a annoncé qu'elle avait réévalué sa proposition du 11 septembre 2006 visant sa réorganisation en fiducie de revenu. La direction et le conseil d'administration de TELUS sont d'avis qu'il n'est plus au mieux des intérêts de la société et de ses actionnaires de procéder à la réorganisation. Cette décision a été prise à la lumière de l'annonce faite par le ministre des Finances le 31 octobre 2006, qui concerne la mise en œuvre d'un plan d'équité fiscale en vertu duquel les taux d'imposition des fiducies de revenu seront majorés.

### 1.3 Marché canadien des télécommunications

Selon les estimations récentes du Conference Board du Canada, le taux de croissance réel du PIB canadien s'est chiffré à 2,7 % en 2006. Les produits d'exploitation de l'industrie du sans-fil au Canada se sont accrus d'environ 17 %, résultat qui tient au fait que le taux de pénétration du marché a augmenté d'environ 4,6 points de pourcentage et couvre 57 % de la population. Le secteur des services sans fil de TELUS a enregistré une croissance des produits d'exploitation de 17 % et une augmentation du nombre d'abonnés de 12 % en 2006.

L'industrie des services filaires au Canada a continué à subir des pressions en 2006, en raison de l'expansion des services VoIP offerts par les câblodistributeurs et autres sociétés concurrentes, et du remplacement continu de la technologie des services de transmission de la voix pour aller vers des services sans fil, activités qui ont contribué aux pertes subies par les compagnies de téléphone titulaires au chapitre des lignes résidentielles d'accès. Les produits d'exploitation externes du secteur des services filaires de TELUS ont reculé de 0,5 % en 2006, car la croissance liée aux services de transmission de données a pour ainsi dire contrebalancé les pertes subies au titre des services de transmission de la voix. Les lignes résidentielles d'accès de TELUS ont diminué de 5 % en 2006, et le total des lignes d'accès de TELUS a reculé de 3 %, résultat qui tient à la modeste croissance des lignes commerciales.

Alors que les principaux câblodistributeurs et autres concurrents de la société accroissent leurs services de téléphonie VoIP dans les territoires où la société est l'entreprise titulaire, TELUS poursuit le lancement commercial limité des services TELUS TV<sup>MC</sup> dans des quartiers sélectionnés des territoires où elle est l'entreprise titulaire. Dans le marché des affaires, les abonnés poursuivent l'adoption du protocole Internet (IP) et des services gérés aux fins de l'efficacité opérationnelle et de l'amélioration des produits d'exploitation. La technologie ne cesse d'évoluer, ce qui accroît les débouchés de la société et favorise l'intensification de la concurrence.

Par ailleurs, le contexte de réglementation fait l'objet de changements. Le gouvernement fédéral a amorcé un examen du cadre réglementaire des télécommunications au Canada en 2005, et le Groupe d'études a présenté un rapport comportant ses recommandations au ministre de l'Industrie en mars 2006. Ce rapport traite notamment des principaux points suivants : il est temps d'infirmer la présomption selon laquelle les services de télécommunications devraient être réglementés et d'avoir recours aux forces du marché; lorsque la réglementation demeure nécessaire, celle-ci devrait être douce et souple et elle devrait être justifiée dans tous les cas. Le gouvernement fédéral a ordonné au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) d'apporter des changements précis à la réglementation qui vise les compagnies de téléphone titulaires; certains changements ont pris effet en 2006 et les autres devraient entrer en vigueur en 2007. Se reporter à la rubrique 10.1, « Réglementation », de la rubrique « Risques et gestion des risques ».

**1.4 Sommaire des résultats consolidés**

(en millions de dollars, sauf les actions, les montants par action, le nombre d'abonnés et les ratios)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
<b>États consolidés des résultats</b>						
Produits d'exploitation	<b>2 254,6</b>	2 086,7	8,0 %	<b>8 681,0</b>	8 142,7	6,6 %
Bénéfice d'exploitation	<b>471,0</b>	321,2	46,6 %	<b>2 014,7</b>	1 671,6	20,5 %
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	<b>327,3</b>	140,2	133,5 %	<b>1 482,0</b>	1 030,1	43,9 %
Bénéfice net	<b>236,2</b>	78,5	n.s.	<b>1 122,5</b>	700,3	60,3 %
Bénéfice par action, de base (en dollars)	<b>0,70</b>	0,22	n.s.	<b>3,27</b>	1,96	66,8 %
Bénéfice par action, dilué (en dollars)	<b>0,69</b>	0,22	n.s.	<b>3,23</b>	1,94	66,5 %
Dividendes en espèces déclarés par action (en dollars)	<b>0,375</b>	0,275	36,4 %	<b>1,20</b>	0,875	37,1 %
<b>États consolidés des flux de trésorerie</b>						
Rentrées liées aux activités d'exploitation	<b>747,2</b>	805,0	(7,2) %	<b>2 803,7</b>	2 914,6	(3,8) %
Sorties liées aux activités d'investissement	<b>422,0</b>	375,7	12,3 %	<b>1 675,2</b>	1 355,2	23,6 %
Dépenses en immobilisations	<b>415,2</b>	374,1	11,0 %	<b>1 618,4</b>	1 319,0	22,7 %
Sorties liées aux activités de financement	<b>311,3</b>	1 742,8	(82,1) %	<b>1 148,6</b>	2 447,3	(53,1) %
<b>Nombre d'abonnés et autres mesures</b>						
Nombre de connexions <sup>1)</sup> (en milliers) au 31 décembre				<b>10 715</b>	10 211	4,9 %
BAIIA <sup>2)</sup>	<b>878,1</b>	734,4	19,6 %	<b>3 590,3</b>	3 295,3	9,0 %
Flux de trésorerie disponibles <sup>3)</sup>	<b>233,4</b>	109,8	112,6 %	<b>1 600,4</b>	1 465,5	9,2 %
<b>Ratios d'endettement et de distribution</b>						
Ratio dette nette/total des capitaux investis (en pourcentage) <sup>4)</sup>				<b>47,5</b>	47,7	(0,2) pt
Ratio dette nette/BAIIA <sup>5)</sup>				<b>1,7</b>	1,9	(0,2) pt
Ratio de distribution (en pourcentage) <sup>6)</sup>				<b>46</b>	56	(10) pts
n.s. – non significatif; pt(s) – point(s) de pourcentage						
1) Le total du nombre d'abonnés au sans-fil, de lignes d'accès au réseau et d'abonnés à Internet à la fin des périodes respectives.						
2) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».						
3) Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».						
4) Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».						
5) Ratio dette nette/BAIIA, étant entendu que le BAIIA exclut les coûts de restructuration. Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».						
6) Taux de dividende annualisé actuel déclaré par action, multiplié par quatre et divisé par le bénéfice de base par action sur 12 mois.						

Les faits saillants, dont une analyse est présentée à la rubrique 5, « Résultats d'exploitation », comprennent ce qui suit (comparaison du quatrième trimestre et de l'exercice complet 2006 par rapport aux périodes correspondantes de 2005) :

- La société a atteint ou excédé quatre de ses cinq objectifs au chapitre des chiffres consolidés, et elle a atteint ou excédé sept des dix objectifs sectoriels pour 2006. Se reporter à la rubrique 1.5, « Résultats au chapitre de la performance pour 2006 ».
- Le nombre de connexions a augmenté de 504 000 au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, résultat qui tient à la hausse de 11,8 % du nombre d'abonnés au sans-fil, qui s'est établi à 5,06 millions, et à l'accroissement de 11,2 % du nombre d'abonnés à Internet, qui s'est élevé à 1,11 million. Le nombre de lignes d'accès au réseau a pour sa part diminué de 3,0 % et s'est chiffré à 4,55 millions.
- Les produits d'exploitation se sont accrus, en raison principalement de l'augmentation des produits d'exploitation tirés du sans-fil et des services de transmission de données, lesquels représentent environ 63 % des produits d'exploitation consolidés constatés en 2006, comparativement à 59 % en 2005.
- La hausse du bénéfice d'exploitation tient principalement à l'accroissement des abonnés au sans-fil et des produits moyens par appareil d'abonné (PMAA) mensuels, ainsi qu'à l'absence, en 2006, de charges liées à l'interruption de travail. De plus, l'amortissement des actifs incorporels a diminué, car plusieurs logiciels ont été intégralement amortis et car certains crédits d'impôt à l'investissement ont été constatés après qu'un agent du fisc a établi leur admissibilité.

- Le bénéfice net et le bénéfice par action ont augmenté, résultat qui est attribuable au rendement d'exploitation amélioré décrit ci-dessus, ainsi qu'à la baisse des coûts de financement. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours du quatrième trimestre et de l'exercice complet 2006 a reculé d'environ 4 % par rapport aux périodes correspondantes de 2005, en raison des programmes de rachat d'actions, résultat qui a contribué à la hausse du bénéfice par action pour 2006. De plus, le bénéfice net et le bénéfice par action au quatrième trimestre de 2006 tiennent compte d'économies d'impôts favorables aux fins des réévaluations pour les exercices précédents et d'intérêts créditeurs connexes d'environ 20 millions de dollars ou 6 cents l'action. Pour l'exercice complet 2006, l'incidence favorable des ajustements fiscaux, y compris les modifications des taux d'imposition prévus par la loi ayant des répercussions sur les passifs d'impôts futurs, s'est élevée à environ 165 millions de dollars ou 48 cents l'action, comparativement à environ 70 millions de dollars ou 20 cents l'action en 2005.

Les faits saillants, dont une analyse est présentée à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement », comprennent ce qui suit (comparaison des résultats du quatrième trimestre et de l'exercice complet 2006 par rapport aux périodes correspondantes de 2005) :

- Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont diminué, en raison surtout des variations du produit tiré des créances titrisées (hausse de 150 millions de dollars du produit au quatrième trimestre de 2006 et résultat inchangé pour l'exercice complet de 2006, par rapport à une augmentation de 350 millions de dollars au quatrième trimestre et pour l'exercice complet 2005).
- Les sorties liées aux activités d'investissement se sont accrues, résultat qui tient en grande partie à la hausse des dépenses en immobilisations liées aux réseaux à large bande en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec, à l'accroissement des lignes d'accès au réseau visant à soutenir la croissance du secteur résidentiel en Colombie-Britannique et en Alberta, à TELUS TV, aux investissements stratégiques dans la technologie de réseau sans fil à plus haute vitesse EVDO, et à l'amélioration continue de la capacité et de la couverture des services sans fil numériques. La hausse tient, dans une mesure moindre, au fait que certaines activités en 2005 ont été reportées en 2006, en raison de l'interruption de travail survenue en 2005.
- Les sorties liées aux activités de financement ont diminué, en raison principalement du remboursement anticipé de billets de 1,578 milliard de dollars libellés en dollars canadiens le 1<sup>er</sup> décembre 2005.
- Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté, résultat qui tient surtout à la hausse du BAIIA et à la baisse des intérêts payés, qui ont été neutralisées en partie par l'augmentation des dépenses en immobilisations, ainsi que par la baisse des économies d'impôts au quatrième trimestre.
- Le ratio de la dette nette par rapport au total des capitaux investis au 31 décembre 2006 est demeuré dans la fourchette visée de 45 % à 50 %.
- Le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA est demeuré dans la fourchette visée de 1,5 à 2,0 fois.
- Le ratio de distribution pour 2006, qui correspond au dividende annualisé déclaré au quatrième trimestre divisé par le résultat par action pour 2006, s'est établi près de la tranche inférieure de l'indication visée de 45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles. Ce résultat tient principalement au bénéfice réel enregistré, qui tient compte de l'incidence favorable des ajustements liés à des questions fiscales effectués en 2006.

### 1.5 Fiche d'évaluation des résultats

Nous avons atteint ou excédé 11 des 15 objectifs initiaux établis pour 2006. Nous n'avons pas atteint les objectifs suivants :

- Les dépenses en immobilisations consolidées et les dépenses en immobilisations du secteur des services filaires ont excédé les fourchettes visées, en raison des exigences liées à l'accroissement des lignes d'accès au réseau en Alberta et en Colombie-Britannique, ainsi que d'autres facteurs;
- Les produits d'exploitation externes du secteur des services filaires se sont situés juste sous la tranche inférieure de la fourchette visée;
- Le nombre d'abonnés au sans-fil s'est avéré environ 3 % moins élevé que l'indication initiale de TELUS pour 2006, résultat qui tient au fait que la croissance sur le marché s'est avérée inférieure aux prévisions initiales, comme il est expliqué plus en détail ci-après. L'importance accordée à la croissance rentable du nombre d'abonnés et aux activités de fidélisation a donné lieu à une hausse de 346 \$ des produits à long terme par abonné, lesquels se sont chiffrés à 4 771 \$ en 2006, par rapport à 2005. Les taux de désabonnement sont demeurés faibles, tandis que les ajouts nets d'abonnés des services postpayés en 2006 ont représenté 77 % du total des ajouts nets d'abonnés, soit un résultat favorable par rapport à 73 % en 2005;

Le tableau suivant fournit un sommaire du rendement de TELUS en 2006 par rapport à ses objectifs initiaux, ainsi qu'une comparaison des objectifs de 2007 et de ceux de 2006. Se reporter à la rubrique 9, « Perspectives pour 2007 », pour de plus amples détails sur les attentes de la société pour 2007.

Rendement par rapport aux objectifs de 2006 et objectifs pour 2007	Résultats de 2006	Objectifs initiaux pour 2006	Résultat	Objectifs pour 2007	Variation par rapport à 2006
✓✓ Objectif dépassé ✓ Objectif atteint X Objectif non atteint					
<b>Chiffres consolidés</b>					
Produits d'exploitation	<b>8,681 G\$</b>	8,6 G\$ à 8,7 G\$	✓	<b>9,175 G\$ à 9,275 G\$</b>	6 % à 7 %
BAIIA <sup>1)</sup> excluant la charge au titre du règlement en espèces d'options dont les droits ont été acquis en 2007 <sup>2)</sup>	<b>3,590 G\$</b>	3,5 G\$ à 3,6 G\$	✓	<b>3,725 G\$ à 3,825 G\$</b>	4 % à 7 %
Bénéfice par action – de base	<b>3,27 \$</b>	2,40 \$ à 2,60 \$	✓✓	<b>Aucun objectif</b>	—
Bénéfice par action, compte non tenu de la charge après impôts au titre du règlement en espèces d'options en 2007 <sup>3)</sup>	—	—	—	<b>3,25 \$ à 3,45 \$</b>	(1) % à 6 %
Dépenses en immobilisations	<b>1,618 G\$</b>	1,5 G\$ à 1,55 G\$	X	<b>Environ 1,75 G\$</b>	8 %
Flux de trésorerie disponibles <sup>4)</sup>	<b>1,600 G\$</b>	1,55 G\$ à 1,65 G\$	✓	<b>Aucun objectif</b>	—
<b>Secteur des services filaires</b>					
Produits d'exploitation (externes)	<b>4,823 G\$</b>	4,825 G\$ à 4,875 G\$	X	<b>4,85 G\$ à 4,9 G\$</b>	1 % à 2 %
Produits en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT <sup>5)</sup>	<b>657 M\$</b>	650 M\$ à 700 M\$	✓	<b>Aucun objectif</b>	—
BAIIA excluant la charge au titre du règlement en espèces d'options dont les droits ont été acquis en 2007 <sup>2)</sup>	<b>1,839 G\$</b>	1,8 G\$ à 1,85 G\$	✓	<b>1,775 G\$ à 1,825 G\$</b>	(3) % à (1) %
BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT	<b>32 M\$</b>	25 M\$ à 40 M\$	✓	<b>Aucun objectif</b>	—
Dépenses en immobilisations	<b>1,191 G\$</b>	1,05 G\$ à 1,1 G\$	X	<b>Environ 1,2 G\$</b>	Inchangé
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	<b>153 700</b>	Plus de 100 000	✓✓	<b>Plus de 135 000</b>	Forte croissance continue
<b>Secteur des services sans fil</b>					
Produits d'exploitation (externes)	<b>3,858 G\$</b>	3,775 G\$ à 3,825 G\$	✓✓	<b>4,325 G\$ à 4,375 G\$</b>	12 % à 13 %
BAIIA excluant la charge au titre du règlement en espèces d'options dont les droits ont été acquis en 2007 <sup>2)</sup>	<b>1,751 G\$</b>	1,7 G\$ à 1,75 G\$	✓✓	<b>1,95 G\$ à 2,0 G\$</b>	11 % à 14 %
Dépenses en immobilisations	<b>427 M\$</b>	Environ 450 M\$	✓✓	<b>Environ 550 M\$</b>	29 %
Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil	<b>535 200</b>	Plus de 550 000	X	<b>Plus de 550 000</b>	3 % ou plus
1) Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) ».					
2) Exclut une charge de 150 millions de dollars à 200 millions de dollars constatée en 2007 relativement à l'adoption de la méthode du règlement en espèces des options dont les droits ont été acquis, dont une tranche de 120 millions de dollars à 150 millions de dollars s'applique au secteur des services filaires, et une tranche de 30 millions de dollars à 50 millions de dollars, au secteur des services sans fil.					
3) Exclut un montant de 0,30 \$ à 0,40 \$ au titre du règlement en espèces d'options en 2007.					
4) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».					
5) Entreprise autre qu'une entreprise de services locaux titulaires.					

Les principales hypothèses suivantes ont été formulées lors de l'annonce des objectifs initiaux pour 2006 faite le 16 décembre 2005.

Principales hypothèses formulées relativement aux objectifs pour 2006	Résultat réel et incidence sur les résultats
Croissance réelle de 3,1 % du PIB canadien	Croissance de 2,7 % (estimation). La croissance réelle du PIB canadien s'est avérée inférieure aux prévisions initiales, mais les estimations récentes font état de taux de croissance très élevés en Alberta et en Colombie-Britannique. Le fait que le taux de croissance du PIB canadien se soit avéré légèrement inférieur aux prévisions n'a pas eu une incidence importante sur les résultats.
Concurrence accrue, relativement aux services filaires, dans le marché des affaires et le marché résidentiel	Confirmé. Ainsi, l'intensification de la concurrence dans le marché des affaires s'est traduite par le groupage de services axés sur la technologie du Web et les technologies de l'information et de services d'accès, services sans fil et autres services de transmission de données. L'intensification de la concurrence au chapitre de la téléphonie par câble avec service de télévision dans le marché résidentiel est l'un des facteurs qui a contribué à la baisse de 5,2 % des lignes résidentielles d'accès en 2006.
Gain d'environ cinq points de pourcentage au titre de la pénétration du marché des services sans fil au Canada	Gain estimatif de 4,6 points de pourcentage. La croissance au titre de la pénétration du marché s'est établie dans la tranche inférieure de la fourchette visée et elle s'est traduite par des ajouts nets d'abonnés aux services sans fil 3 % moins élevés que les objectifs initiaux.
Constatation par TELUS de charges d'environ 100 millions de dollars au titre de la restructuration et de la réduction de l'effectif	Charges de 67,8 millions de dollars. Des charges moins élevées ont été comptabilisées, en raison principalement de la mise en œuvre plus efficace des initiatives au chapitre de la restructuration, laquelle a fait en sorte qu'un nombre plus élevé d'employés ont été mutés dans des secteurs d'activité en pleine croissance et que la société n'a donc pas eu à verser d'indemnités de départ.
Taux d'imposition effectif d'environ 35 %	Taux de 24 %. Le taux d'imposition a diminué, en raison de la réévaluation des passifs d'impôts futurs découlant de la baisse des taux d'imposition fédéral et provinciaux, de la suppression de l'impôt fédéral des grandes sociétés et des réévaluations liées à des exercices antérieurs.
Aucune acquisition ni aucun dessaisissement de taille prévus; aucune modification des règles touchant la propriété étrangère	Confirmé.
Maintien ou amélioration des cotes de crédit	Confirmé. Moody's Investors Service a placé la cote Baa2 de TELUS sous examen avec possibilité de révision à la hausse.

## 2. Activités principales, vision et stratégie

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion. Elle est également assujettie à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées à la rubrique 10 du rapport de gestion de TELUS pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2006 ainsi que du présent rapport de gestion.

Les activités principales, la vision et la stratégie de TELUS sont présentées en détail dans le rapport de gestion annuel de 2005. Les activités entreprises en 2006 à l'appui des six impératifs stratégiques de la société sont les suivantes :

### Se doter de moyens nationaux pour les services de données, IP, de voix et sans fil

TELUS se focalise sur les principaux segments du marché vertical (secteur de l'énergie, services financiers, secteur public et secteur des soins de santé) et elle offre des applications différenciées aux fins de la conclusion de nouveaux contrats commerciaux. Ainsi, dans le secteur des soins de santé, l'organisme Saint Elizabeth Health Care situé en Ontario a conclu un contrat avec TELUS aux fins de la mise en place de son réseau IP et de la prestation de services d'hébergement et de communications voix et données. Le Peterborough Regional Health Centre est le premier établissement de soins de santé qui a adopté la solution Console intégrée au chevet du patient de TELUS et commandé 500 consoles. Ces consoles fournissent aux patients et aux soignants l'accès aux renseignements cliniques ainsi qu'à des services de communication et de divertissement au moyen d'un seul écran interactif. TELUS a également lancé le Gestionnaire médical sans fil, un appareil portatif contenant une base de données médicales sans fil intégrée, qui fournit aux professionnels des soins de santé des informations à jour en matière de médicaments et de diagnostics, ce qui les aide à gagner du temps et à réduire les erreurs.

Dans le secteur public, TELUS a été sélectionnée par le ministère des Services gouvernementaux de l'Ontario pour fournir et gérer ses services de réseau, y compris la sécurité informatique, pour l'ensemble du réseau du gouvernement. Le contrat, d'une durée de cinq ans, devrait générer des produits d'environ 140 millions de dollars. La solution réseau de TELUS dont le gouvernement de l'Ontario bénéficiera se fonde sur une plateforme IP, qui permet la transmission et le partage électronique sécurisés d'informations, et elle comprend des services de vidéoconférence et de cyberconférence.

L'accroissement du nombre de membres de l'équipe de TELUS, qui est passé d'un peu plus de 300 au début de 2000 à près de 10 000 en Ontario et au Québec à la fin de 2006, témoigne de la présence croissante de TELUS dans le centre du Canada.

### **Cibler inlassablement les marchés en croissance des services de transmission de données, IP et sans fil**

TELUS a accru l'accessibilité du service haute vitesse sans fil, qui était offert dans 20 villes et régions au pays en 2006 et qui est offert dans plus de 35 villes et régions au début de 2007. Les vitesses typiques de téléchargement du service haute vitesse sans fil se situent entre 400 et 700 kilobits par seconde, et le service a été conçu à partir de la norme AMRC 1xEVDO, soit la plus récente technologie de transmission de données sans fil de troisième génération disponible. TELUS offre également divers téléphones et appareils de données permettant la transmission sur les réseaux SCP sans fil haute vitesse, que les clients peuvent utiliser dans les régions desservies par le réseau national 1X de TELUS (qui couvre plus de 92 % de la population canadienne). Depuis décembre 2006, le service d'itinérance haute vitesse sans fil est offert dans 230 villes aux États-Unis.

TELUS a introduit EUPHORIK<sup>™</sup>, le nouveau nom donné à son portefeuille de services mobiles de divertissement, d'information et de messagerie qui s'adressent aux consommateurs, et lancé TELUS Musique sans fil et TELUS Radio sans fil. Le portefeuille de services EUPHORIK se compose également de TELUS TV sans fil, de la messagerie multimédia, du téléchargement d'images, de sonneries, de vidéos et de jeux, ainsi que de nouvelles fonctions de navigation Web, dont des outils de recherche et une vaste gamme de nouveau contenu en ligne.

TELUS a poursuivi le lancement ciblé du service TELUS TV dans des quartiers sélectionnés en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'Est du Québec. Les essais de TELUS TV par les employés ont débuté au Québec. Par ailleurs, TELUS a construit un « centre distributeur » en Colombie-Britannique, qui captera les signaux de télévision de dizaines de satellites pour les transmettre à ses clients en Colombie-Britannique et en Alberta. Ce centre et le centre situé à Edmonton offrent tous les deux des services aux clients dans les deux provinces, et ils disposent de la capacité voulue pour se relayer advenant le cas où des interruptions de service se produiraient.

### **Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents**

TELUS a annoncé, en septembre 2006, qu'elle prévoit investir 600 millions de dollars entre 2007 et 2009 afin d'améliorer son infrastructure à large bande. Cet investissement permettra la prestation de nouveaux services Internet haute vitesse et l'expansion de la couverture du réseau en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'Est du Québec.

Le projet de services à large bande de TELUS constitue un investissement important qui ouvrira la voie à des gains additionnels dans le marché concurrentiel des services Internet haute vitesse ainsi qu'à de nouveaux services comme le service TELUS TV haute définition. La société installe actuellement du matériel Internet de pointe dans plus de 7 000 emplacements de son réseau, ainsi que du câble optique plus près des résidences des abonnés. Le fait de rapprocher le câble optique des résidences permettra à celles-ci de bénéficier de vitesses d'accès à Internet de 15 à 30 mégabits par seconde et même plus.

Le projet de services à large bande s'inscrit dans le cadre d'un programme rural de dépenses en immobilisations visant à offrir des services Internet haute vitesse à plus de 450 collectivités éloignées additionnelles en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'Est du Québec d'ici 2010. Certaines de ces initiatives pourront être inscrites dans un compte de report. Se reporter à l'analyse connexe présentée à la rubrique 7.8, « Engagements et passifs éventuels – Comptes de report aux termes du régime de plafonnement des prix ».

### **Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS et concentrer les ressources de cette dernière sur ses activités de base**

En vertu d'une entente avec le gouvernement de la Colombie-Britannique qui a été annoncée précédemment, TELUS a mené à terme la construction d'un réseau axé sur la technologie de la fibre optique jusqu'aux points de distribution dans 113 collectivités éloignées de la Colombie-Britannique. Ce réseau permettra aux fournisseurs de services Internet régionaux ou locaux d'assurer la prestation de services Internet haute vitesse dans ces collectivités. En vertu de l'entente, cinq autres collectivités seront reliées au réseau au début de 2007.



En août 2006, TELUS et Amp'd Mobile, Inc. ont annoncé un partenariat exclusif pour la vente et la distribution des services de marque Amp'd au Canada. Par conséquent, on s'attend à ce que les services de divertissement sans fil, d'information et de messagerie hautement interactifs et personnalisés d'Amp'd Mobile soient offerts au Canada et fonctionnent sur le réseau sans fil haute vitesse de TELUS au deuxième trimestre de 2007. En vertu des modalités de l'entente de licence et de service, Amp'd Mobile sera responsable de la prestation d'un contenu de divertissement unique aux abonnés de TELUS, ainsi que de la fourniture d'appareils optimisés pouvant prendre en charge des vitesses de téléchargement rapides. TELUS sera responsable de la gestion des ventes et de la distribution, de la facturation, du service à la clientèle, de l'exploitation du réseau et de l'établissement des prix. Les droits visant l'utilisation de la marque de commerce Amp'd, des services privilèges de transmission de données, des appareils et des plateformes de mise en œuvre du contenu dans l'ensemble du Canada seront exclusifs à TELUS. Grâce aux services privilèges de transmission des données hautement différenciés et axés sur le contenu d'Amp'd Mobile, TELUS aura l'occasion d'accéder de façon plus efficace au segment de marché précieux que représentent les jeunes adultes (âgés de 18 à 35 ans). TELUS Ventures, la division des investissements stratégiques de TELUS, a aussi fait un investissement en actions de 7,5 millions de dollars US dans Amp'd Mobile, Inc., dont le siège social est en Californie.

### **Pénétrer le marché comme une seule et même équipe, sous une seule marque, et en mettant en œuvre une stratégie unique**

TELUS continue d'accomplir des progrès vers l'établissement d'une organisation axée sur le service à la clientèle, qui se focalise sur le travail d'équipe et se caractérise par une seule marque nationale. La société a commencé à remplacer, tant sur le marché qu'à l'échelle interne, les logos TELUS Mobilité<sup>MD</sup>, TELUS Québec<sup>MD</sup>, TELUS Solutions partenariats et TELUS Solutions d'affaires par le logo TELUS. L'adoption d'un seul logo TELUS renforce la solidité de la marque TELUS et permet à la société de réaliser des progrès au chapitre de sa stratégie liée à la marque puisqu'elle se rattache à une approche intégrée et distincte sur le marché.

### **Investir dans les ressources internes en vue de créer une culture valorisant le rendement et de garantir l'efficacité de l'entreprise**

Par suite de la mise en œuvre de la nouvelle convention collective signée à la fin de 2005, la société a commencé à tirer parti des avantages découlant de cette dernière — alignement des systèmes et des processus, intégration des unités d'exploitation et priorité accordée aux activités principales. Les initiatives de TELUS visant à améliorer l'efficacité opérationnelle se répartissent en trois catégories : l'impartition de fonctions non essentielles ou de fonctions durant les pointes de travail, l'intégration des activités des bureaux et des centres d'appels, ainsi que l'amélioration et l'automatisation des processus.

Au chapitre de l'impartition, TELUS a imparti l'intégralité ou une partie de certaines fonctions non essentielles, y compris la gestion immobilière, les services de garde, l'entretien des immeubles, les services de courrier, la maintenance du parc et le dénombrement des téléphones publics. Dans le cadre de ces initiatives, environ 250 employés ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires.

En ce qui concerne l'intégration des activités des bureaux, la direction a intégré les activités d'un certain nombre de bureaux à celles de plus grands centres dans le but d'accroître l'efficacité et d'améliorer le service à la clientèle. Elle a notamment intégré les activités du magasin de détail et du centre d'appels de Victoria aux activités des magasins et des centres situés à Calgary et à Edmonton, et elle a regroupé les activités liées aux conférences dans le Lower Mainland en Colombie-Britannique. Par ailleurs, la direction a intégré les activités de deux centres de régulation situés dans la région de Vancouver aux activités des centres situés à Calgary. Dans le cadre de ces initiatives, environ 525 employés ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires. La société est également en voie de se transformer de manière à bénéficier d'une structure des coûts plus variable; pour ce faire, elle a davantage recours à des travailleurs temporaires, ce qui permettra selon la direction de mieux ajuster les ressources dont elle a besoin en fonction de la demande variable des clients.

En ce qui a trait à l'amélioration et à l'automatisation des processus, TELUS continue à se focaliser sur la rationalisation des processus des secteurs fonctionnels, et elle met notamment à profit les connaissances acquises par le déploiement de l'équipe de direction survenu durant le conflit de travail en 2005. Les mesures prises incluent l'automatisation des fonctions liées aux inscriptions dans l'annuaire et l'amélioration des processus liés aux fonctions de soutien opérationnel, qui englobent notamment les ressources humaines.

En ce qui concerne l'intégration des activités des bureaux et des centres d'appels, TELUS connaît des périodes de récupération relativement courtes, mais elle prévoit que les périodes de récupération s'échelonnent sur plusieurs années dans le cas des activités d'impartition, car la mise en œuvre de ces activités est plus longue. Il y a toutefois lieu de noter que ces initiatives devraient toutes donner lieu à des rendements économiques positifs.

De plus, deux nouvelles conventions collectives ont été négociées et ratifiées en 2006 dans la province de Québec. Au premier trimestre de 2006, TELUS Québec et le Syndicat des agents de maîtrise de TELUS ont mis fin aux négociations visant la conclusion d'une nouvelle convention collective couvrant plus de 500 employés professionnels et de supervision. Cette convention d'une durée de un an est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril. En juillet, TELUS Québec et le Syndicat québécois des employés de TELUS ont conclu une entente de principe, et la nouvelle convention collective a été ratifiée à la fin d'août. Cette dernière couvre plus de 1 000 employés de bureau, administratifs et techniques et elle sera en vigueur jusqu'à la fin de 2009.

### 3. Catalyseurs clés de rendement

La direction a élaboré de nouvelles priorités pour 2006 en vue de faire progresser sa stratégie de pointe dans l'industrie, d'assurer une différenciation commerciale sensible sur les marchés, de profiter de la convergence technologique des services filaires et des services sans fil et d'appuyer le maintien de l'efficacité et de l'efficience opérationnelles. L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion. Elle est également assujettie à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées à la rubrique 10 du rapport de gestion de TELUS pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2006 ainsi que du présent rapport de gestion.

#### Priorités de la société pour 2006 au titre des services filaires et des services sans fil

##### Accroître le leadership de TELUS sur le marché résidentiel

- TELUS a accru l'accessibilité du service haute vitesse sans fil (EVDO), lequel est maintenant offert dans plus de 20 collectivités au Canada. Conjugué aux plus nouveaux appareils de communications sans fil, ce service permet à TELUS d'offrir des solutions sans fil innovatrices de transmission de données et de divertissement.
- TELUS a introduit EUPHORIK, le nouveau nom donné à son portefeuille de services mobiles de divertissement, d'information et de messagerie qui s'adressent aux consommateurs. Ces services comprennent TELUS Musique sans fil, TELUS Radio sans fil, TELUS TV sans fil et Apnes Des, un service de divertissement offert en Asie du Sud, qui donne accès à des vidéos, des bulletins de nouvelles et des émissions de sport.
- Afin de réaffirmer son engagement envers l'excellence du service à la clientèle, TELUS a fait trois promesses à ses clients en déplacement dans le cadre de sa stratégie domotique La Maison Net, lesquelles comportent trois volets : un réseau fiable, un service à la clientèle rapide et de nouveaux téléphones originaux. Les taux de désabonnement de TELUS, qui comptent parmi les plus faibles en Amérique du Nord, témoignent du succès de cette stratégie.
- TELUS a annoncé qu'elle compte investir 600 millions de dollars sur une période de trois ans afin d'améliorer son réseau à large bande en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'Est du Québec; cette initiative ouvrira la voie à de nouveaux services comme le service TELUS TV haute définition.
- Le service TELUS TV, qui donne aux consommateurs l'accès au service de télévision entièrement numérique, a été lancé dans des quartiers sélectionnés du Lower Mainland, en Colombie-Britannique. Par ailleurs, des essais du service TELUS TV effectués par des employés sont en cours dans l'Est du Québec.
- Les promotions irrésistibles concernant le service Internet haute vitesse (LNPA) ont aidé TELUS à enregistrer des ajouts nets d'abonnés à Internet de 153 700 en 2006, soit un résultat supérieur à celui obtenu par un principal câblodistributeur concurrent.
- La société a créé des postes de directeur général en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec, dans le but d'améliorer la prestation de services aux clients résidentiels et aux clients d'affaires.
- La société a accru l'accessibilité au service LNPA, qui est maintenant offert dans 117 régions rurales au Québec, en prévision du lancement en 2007 du service TELUS TV à l'intention des clients résidentiels et de manière à assurer la croissance continue de la part de marché de TELUS au Québec.

##### Accroître la position de TELUS sur le marché d'affaires

- La société a signé un contrat d'une durée de cinq ans et d'une valeur de 140 millions de dollars avec le gouvernement de l'Ontario, aux fins de la prestation de services gérés d'accès au réseau.
- La société a signé plusieurs autres contrats totalisant des millions de dollars, notamment des contrats conclus avec l'Alberta Treasury Branches Financial, Consumer Impact Marketing et Finning International.
- La société a lancé la marque « Derrière les entreprises d'ici, il y a TELUS », de même que des solutions innovatrices telles que l'ensemble Business One<sup>MC</sup>, le service sécurNet<sup>MC</sup> de TELUS, ainsi que les services Gestionnaire médical sans fil, Console intégrée au chevet du patient, les Services de conférence pour la gestion de crises et la solution sans fil de saisie de données sur le terrain. La société a également élargi son portefeuille de solutions sans fil et lancé le service haute vitesse sans fil, les services de conversation directe (Push to Talk), et les solutions GPS.
- TELUS a accru ses capacités en acquérant Assurent Secure Technologies, une société canadienne de renommée mondiale spécialisée dans la prestation de services de sécurité informatique. La solution de sécurité AssureLogic de TELUS a été homologuée par le groupe NSS.

##### Accroître la position de TELUS sur le marché de gros

- Le Paisley Group a, pour une quatrième fois, reconnu TELUS comme un chef de file au chapitre des services d'assistance-annuaire, la société ayant été classée au premier rang au Canada et au deuxième rang aux États-Unis.

Suite du tableau de la page précédente.

**Stimuler les améliorations au titre de la productivité et de l'excellence du service**

- TELUS a procédé à une conversion pilote fructueuse pour un échantillon de plus de 20 000 clients en Alberta, dans le cadre d'un important projet de mise en œuvre du nouveau système de facturation.
- Dans les principaux centres de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, TELUS a accru la proportion des rendez-vous pour installation et réparation offerts aux clients dans des délais de deux heures ou de quatre heures.
- Dans le cadre du Programme de solutions de TELUS, plus de 1 200 techniciens sur le terrain ont suivi une formation ayant pour objectif la promotion et l'offre de services supplémentaires au cours des rendez-vous pour installation et réparation; cette initiative s'est traduite par des ventes additionnelles.
- TELUS a ouvert un nouveau centre d'excellence à Montréal, de manière à aligner les activités de soutien technique de niveaux 1 et 2 offertes aux PME et de réduire les points d'entrée au centre d'appels de quatre à un, afin d'assurer une résolution plus rapide des problèmes et de fournir des services de soutien bilingues.
- TELUS a aligné les systèmes et les processus de TELUS Québec, de TELUS Solutions d'affaires et de TELUS Mobilité dans l'Est du pays qui sont liés aux ressources humaines, à la finance, aux activités de logistique et à la gestion des projets.
- TELUS a lancé Habitat, un portail bilingue intégré s'adressant à tous les membres de l'équipe de TELUS au Canada.

**Resserrer l'esprit d'équipe de TELUS, consolider sa marque et assurer le perfectionnement des employés les plus talentueux dans l'industrie mondiale des communications**

- Grâce aux sondages électroniques qu'elle effectue régulièrement auprès de ses employés, appelés « L'heure juste », TELUS obtient des commentaires d'une importance capitale sur ses activités. Lors du plus récent sondage, la société a relevé des améliorations notables au chapitre de l'engagement et de la fierté du personnel, ainsi que des perspectives pour l'avenir.
- Le 30 septembre, plus de 5 000 membres de l'équipe de TELUS, les anciens ainsi que leurs familles partout au Canada ont donné de leur temps et de leur énergie à 1 400 activités de bénévolat dans le cadre de la journée nationale du bénévolat de TELUS.
- TELUS, les membres de son équipe ainsi que les employés retraités ont recueilli 5,5 millions de dollars dans le cadre de la campagne « Équidollars », somme qui sera distribuée à des organisations caritatives canadiennes en 2007.
- En 2006, TELUS a organisé plus de 150 activités afin de recruter des personnes qualifiées dans divers domaines au sein des différents échelons de la société. La société a notamment tenu des salons de l'emploi et des séances d'information, et organisé des programmes de commandite universitaire et des campagnes de prospection innovatrices.
- La marque TELUS a été mise en évidence dans le cadre de divers événements organisés par la société, notamment le tournoi Skins Game de TELUS et le festival mondial TELUS de ski et de surf des neiges.
- Pour une troisième année d'affilée, TELUS s'est vu décerner le prix *Thomson Illuminati Award* pour l'excellence à l'échelle mondiale de ses programmes et pratiques d'apprentissage à l'intention des employés.
- La société a lancé le programme Ambassadeurs communautaires<sup>MC</sup> de TELUS afin de fournir aux membres actifs et à la retraite de son équipe le soutien nécessaire à l'appui de programmes tels que ceux visant à fournir aux enfants qui en ont besoin des sacs à dos contenant des fournitures scolaires.
- TELUS a mis sur pied sept comités d'investissement communautaire, lesquels regroupent d'influents dirigeants communautaires qui nous guident dans nos activités visant la distribution de dons annuels de 3,5 millions de dollars à l'appui de causes valables dans sept villes canadiennes.

## 4. Capacité d'obtenir des résultats

### 4.1 Principaux marchés et concurrents

<p>Services sans fil nationaux à l'intention des clients résidentiels et des clients d'affaires</p> <p>TELUS offre des services par mise à disposition d'installations à environ 95 % de la population canadienne, elle exploite un réseau AMRC doté d'une application d'avant-garde haute vitesse EVDO (d'après l'anglais <i>evolution data optimize</i>) dans les principaux centres, et elle offre aux clients d'affaires la fonctionnalité de conversation directe (Push To Talk) reposant sur la technologie iDEN.</p> <p>Les concurrents incluent : i) les entreprises de télécommunications telles que Rogers Sans-fil et Bell Mobilité à l'échelle nationale, ainsi que diverses sociétés de télécommunications régionales offrant des services sans fil, notamment SaskTel et MTS Mobility; ii) des revendeurs des réseaux de Bell et de Rogers, notamment le Groupe Virgin Mobile, 7-Eleven et certains autres câblodistributeurs.</p>
<p>Services filaires nationaux à l'intention des clients d'affaires</p> <p>TELUS exploite un réseau national reposant sur la technologie IP, ainsi qu'un réseau commuté exhaustif dans les territoires de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Est du Québec où elle est l'entreprise titulaire. Les services d'accès et certains services d'accès au réseau numérique par les concurrents font l'objet d'un programme de réglementation des tarifs dans ces territoires où la société est l'entreprise titulaire. Les tarifs liés aux activités dans les régions de l'Ontario et du Québec où la société n'est pas l'entreprise titulaire ne sont pas réglementés. Les solutions gérées telles que la prestation aux clients d'affaires de services d'impartition liés aux ressources humaines sont offertes dans tout le pays. Les services de gros sont fournis aux entreprises de télécommunications, aux revendeurs, aux fournisseurs de services Internet, aux entreprises de télécommunications sans fil, aux fournisseurs d'accès local concurrents, et aux câblodistributeurs.</p> <p>Les concurrents au chapitre des services de communication de la voix et des données incluent Bell Canada et Manitoba Tel (Allstream), qui exploitent leurs propres infrastructures nationales, ainsi que d'autres entreprises telles que Navigata (détenue par SaskTel) et des entreprises offrant des services de remplacement des services sans fil, y compris ceux offerts par TELUS. Les concurrents au chapitre des solutions gérées incluent CGI, EDS et IBM, des sociétés qui offrent des services d'intégration de systèmes.</p>
<p>Services filaires aux clients résidentiels dans les territoires où la société est l'entreprise titulaire</p> <p>TELUS a accès à la quasi-totalité des foyers urbains et ruraux dans les territoires de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Est du Québec où elle est l'entreprise titulaire. Grâce à son réseau commuté exhaustif et à ses investissements importants dans l'infrastructure Internet, la société offre des services locaux et interurbains ainsi que des services Internet. Elle détient également des licences de distribution de services de radiodiffusion qui lui permettent d'offrir des services de télévision numérique dans des collectivités sélectionnées situées dans les territoires où elle est l'entreprise titulaire. Elle détient aussi des licences aux fins de la prestation de services commerciaux de vidéo-sur-demande. La société procède actuellement au lancement progressif du service TELUS TV dans divers quartiers.</p> <p>Les concurrents incluent : i) des sociétés qui offrent des services de remplacement des services locaux et interurbains par le sans-fil, y compris les services sans fil de TELUS; ii) le câblodistributeur Shaw Communications Inc. en Colombie-Britannique et en Alberta et le câblodistributeur Cogeco Câble inc. dans l'Est du Québec, qui desservent la plupart des foyers dans les milieux urbains et les banlieues et qui offrent des services Internet et de divertissement ainsi que des services de téléphonie VoIP; iii) Rogers Communications, Navigata, Primus, Vonage, Bell Canada et d'autres entreprises qui offrent des services locaux et interurbains ainsi que des services Internet; iv) des entreprises qui offrent des services de divertissement par satellite et des services Internet.</p>

### 4.2 Capacités opérationnelles

#### *Réglementation*

Moins du tiers des produits d'exploitation de la société provient du secteur des services filaires dont les tarifs sont réglementés par le CRTC. À l'heure actuelle, les tarifs liés aux services sans fil de la société ne sont pas réglementés par le CRTC. Les services filaires réglementés comprennent les services aux clients résidentiels et aux clients d'affaires à titre d'entreprise de services locaux titulaire (ESLT), les services aux concurrents ainsi que les services de téléphone public (téléphones payants). Les services qui ne sont pas assujettis à la réglementation comprennent les services offerts à titre d'entreprise autre qu'une entreprise de services locaux titulaire (« autre qu'une ESLT »), les services interurbains, les services Internet, les services de télécommunications internationales, les services de lignes privées interconnexions, certains services de transmission de données et la vente de matériel dans les établissements des clients.

Les principaux domaines de la réglementation faisant l'objet d'une révision en 2007 sont le cadre d'abstention de la réglementation des services locaux, la réglementation sur le plafonnement des prix, les services numériques haute vitesse intracirconscriptions, ainsi que l'utilisation des fonds dans les comptes de report des ESLT.

D'aucuns sont d'avis que Industrie Canada pourrait encourager une intensification de la concurrence en procédant à une mise aux enchères de spectre, prévue pour 2008, en limitant le spectre qu'un fournisseur peut acquérir ou en donnant la possibilité à un nouveau venu d'acquérir du spectre. Se reporter à la rubrique 10.1, « Réglementation – Disponibilité future de spectre sans fil ».

*Développement d'un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires*

La société a poursuivi le développement d'un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires au cours de 2006. Le développement inclut la réingénierie des processus aux fins de l'entrée des commandes, des conditions d'admissibilité, de la prestation des services et de l'assurance de la qualité, du service à la clientèle, du recouvrement et du crédit, des contacts avec les clients et de la gestion de l'information. La rationalisation et la normalisation des processus de même que la suppression au fil du temps des nombreux systèmes d'information existants représentent les avantages prévus de ce projet au niveau du service à la clientèle et des coûts. Au troisième trimestre de 2006, la société a procédé à une conversion pilote fructueuse pour un échantillon de clients. Un lancement commercial de la plateforme du système de facturation converti devrait avoir lieu en 2007 à l'intention des clients résidentiels, et d'autres phases de la conversion sont prévues au cours des prochains exercices. Se reporter à la rubrique 10.2, « Risques liés aux processus ».

### **4.3 Situation de trésorerie et sources de financement**

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion.

*Politiques financières liées à la structure du capital*

La société gère le capital dans le but i) de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital en fonction d'un risque acceptable; ii) d'assurer un équilibre entre les intérêts des porteurs de titres de participation et ceux des porteurs de titres de créance.

Aux fins de la gestion du capital, la définition de capital inclut les capitaux propres, la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes), l'encaisse et les placements temporaires, ainsi que les créances titrisées.

La société gère la structure du capital et ajuste celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, elle peut racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités, elle peut émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres de créance, elle peut émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou elle peut accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance. La direction décrit son plan financier dans son rapport de gestion annuel. Les résultats découlant du plan financier de TELUS pour 2006 sont présentés dans le tableau ci-après.

La société surveille le capital au moyen de diverses mesures, notamment : le ratio dette nette/total des capitaux investis, le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, ainsi que le ratio de distribution des bénéfices nets prévisibles. Pour une analyse plus détaillée et une description des indications, se reporter à la rubrique 7.4, « Situation de trésorerie et sources de financement ».

*Situation de trésorerie et financement*

Au 31 décembre 2006, TELUS avait accès à des facilités de crédit non utilisées de plus de 1,4 milliard de dollars. La société est d'avis qu'elle est en mesure de combler ses besoins financiers au moyen de ces facilités et des rentrées prévues liées aux activités d'exploitation. Le tableau suivant illustre le plan financier de TELUS.

**Plan financier et résultats de 2006**

**Le plan financier de 2006 de TELUS prévoit l'utilisation des flux de trésorerie disponibles provenant des activités d'exploitation pour faire ce qui suit :**

- **Racheter des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de TELUS aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (RCNA)**

La société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 20 décembre 2006, et cette offre prendra fin le 19 décembre 2007. Au cours de 2006, la société a racheté, à des fins d'annulation, environ 5,5 millions d'actions ordinaires et 10,9 millions d'actions sans droit de vote pour un décaissement total d'environ 800 millions de dollars. Entre le 20 décembre 2004 et le 31 décembre 2006, la société a racheté environ 16 millions d'actions ordinaires et 23 millions d'actions sans droit de vote pour un décaissement total de 1,77 milliard de dollars aux termes de trois RCNA. Se reporter à la rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités de financement ».

- **Payer des dividendes**

Des dividendes trimestriels de 27,5 cents par action ont été payés en 2006, pour un total annuel de 1,10 \$. Un dividende de 37,5 cents par action payable le 1<sup>er</sup> janvier 2007 a été déclaré pour le quatrième trimestre de 2006, soit une hausse de 36,4 %.

- **Conserver les fonds en caisse pour les fins de la société**

Le solde des créances titrisées au 31 décembre 2006 s'est chiffré à 500 millions de dollars, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice, le solde a varié de 325 millions de dollars à 535 millions de dollars.

Les montants impayés au titre de la facilité de crédit de trois ans et d'autres facilités bancaires s'élevaient à 121 millions de dollars au 31 décembre 2006, en baisse de 21 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2005.

**Autres objectifs de financement :**

- **Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars**

Les liquidités disponibles de TELUS aux termes des facilités de crédit inutilisées se chiffraient à plus de 1,4 milliard de dollars au 31 décembre 2006.

- **Maintenir la pleine couverture des risques de change pour les dettes**

En prévision du refinancement envisagé des billets (en dollars américains) échéant en 2007, la société a, en mai 2006, remplacé environ 63 % de la valeur nominale des contrats de swaps de devises existants par des contrats de swaps de devises d'un montant analogue assortis d'un taux d'intérêt effectif fixe et d'un taux de change effectif fixe moins élevés. Ce remplacement est survenu simultanément à l'émission de billets (en dollars canadiens) échéant en 2013 (voir ci-dessous); les deux opérations ont eu l'effet global de reporter, de juin 2007 à juin 2013, le paiement de 300 millions de dollars.

- **Envisager le refinancement de la totalité ou d'une partie des billets libellés en dollars américains arrivant à échéance le 1<sup>er</sup> juin 2007 avant la date d'échéance prévue**

Simultanément à ce qui précède, en mai 2006, la société a procédé à un appel public à l'épargne visant des billets de série CB portant intérêt à 5,00 % d'une valeur de 300 millions de dollars et échéant en 2013. En prévision du refinancement envisagé de la dette de 1,17 milliard de dollars US venant à échéance le 1<sup>er</sup> juin 2007, la société a conclu, en 2006, des conventions de swap de taux d'intérêt différé qui ont eu pour effet, au 31 décembre 2006, de fixer le taux d'intérêt sous-jacent sur un montant pouvant aller jusqu'à 500 millions de dollars des titres de créance de remplacement.

- **Préserver l'accès aux marchés financiers à des coûts raisonnables en maintenant des cotes de crédit de qualité et en visant des cotes améliorées de l'ordre de BBB+ à A-, ou l'équivalent, à l'avenir**

Les cotes de crédit de qualité attribuées par les quatre agences d'évaluation du crédit qui couvrent TELUS ont été maintenues. Les cotes attribuées par trois des agences se situent actuellement dans les limites de la cote visée par TELUS, alors que la cote Baa2 attribuée à TELUS par Moody's Investors Service (équivalente à la cote « BBB ») se situe un niveau au-dessous de la cote visée par TELUS. En novembre 2006, Moody's a placé la cote de TELUS sous examen avec possibilité de révision à la hausse.

## 5. Résultats d'exploitation

### 5.1 Généralités

La société compte deux secteurs isolables, soit les services filaires et les services sans fil. La segmentation s'appuie sur des similitudes au chapitre de la technologie, des compétences techniques exigées pour fournir les produits et services, des canaux de distribution et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange. L'information sectorielle est régulièrement communiquée au chef de la direction générale (principal responsable de l'exploitation).

**5.2 Sommaire des résultats trimestriels**

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T4 2006	T3 2006	T2 2006	T1 2006	T4 2005	T3 2005	T2 2005	T1 2005
Produits d'exploitation par secteurs (externes)								
Secteur des services filaires	<b>1 234,3</b>	1 200,3	1 189,9	1 198,6	1 209,9	1 198,6	1 216,5	1 222,2
Secteur des services sans fil	<b>1 020,3</b>	1 010,4	945,3	881,9	876,8	864,2	802,0	752,5
Produits d'exploitation (consolidés)	<b>2 254,6</b>	2 210,7	2 135,2	2 080,5	2 086,7	2 062,8	2 018,5	1 974,7
Charges d'exploitation	<b>1 368,6</b>	1 245,8	1 207,4	1 201,1	1 316,8	1 221,5	1 146,1	1 109,1
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	<b>7,9</b>	12,5	30,7	16,7	35,5	1,6	7,4	9,4
BAIIA <sup>1)</sup>	<b>878,1</b>	952,4	897,1	862,7	734,4	839,7	865,0	856,2
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>353,2</b>	325,8	335,2	339,2	346,2	335,6	330,9	329,9
Amortissement des actifs incorporels	<b>53,9</b>	57,5	46,9	63,9	67,0	73,6	68,2	72,3
Bénéfice d'exploitation	<b>471,0</b>	569,1	515,0	459,6	321,2	430,5	465,9	454,0
Autres charges (produits)	<b>10,1</b>	4,0	9,6	4,3	9,3	7,1	0,5	1,5
Coûts de financement	<b>133,6</b>	116,6	127,5	127,0	171,7	144,8	168,2	138,4
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	<b>327,3</b>	448,5	377,9	328,3	140,2	278,6	297,2	314,1
Impôts sur les bénéfices	<b>89,7</b>	126,5	18,7	116,1	58,8	86,9	106,0	70,3
Part des actionnaires sans contrôle	<b>1,4</b>	2,4	2,6	2,1	2,9	1,6	1,7	1,6
Bénéfice net	<b>236,2</b>	319,6	356,6	210,1	78,5	190,1	189,5	242,2
Bénéfice par action ordinaire et action sans droit de vote								
- De base	<b>0,70</b>	0,94	1,03	0,60	0,22	0,53	0,53	0,67
- Dilué	<b>0,69</b>	0,92	1,02	0,60	0,22	0,53	0,52	0,66
Dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote	<b>0,375</b>	0,275	0,275	0,275	0,275	0,20	0,20	0,20

1) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».

La tendance observée au chapitre des produits d'exploitation consolidés continue à refléter la croissance solide des produits tirés des services sans fil, TELUS ayant enregistré un résultat record au quatrième trimestre de 2006. De plus, les produits tirés des services filaires au quatrième trimestre de 2006 représentent le résultat le plus élevé pour un trimestre en quatre ans. La croissance des produits tirés des services sans fil découle de la hausse des PMAA et du nombre d'abonnés. La hausse des PMAA tient pour sa part à la fourniture et à l'adoption accrues de services de transmission de données sans fil, qui neutralisent largement la baisse enregistrée au chapitre des PMAA liés aux services de transmission de la voix. La tendance reflète également la croissance des produits tirés de la transmission de données du secteur des services filaires, alors que les produits tirés des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix ont connu une baisse. Le passage continu vers les services sans fil et l'intensification de la concurrence de la part des entreprises concurrentes et des revendeurs offrant des services VoIP ont été notables en 2006. Le recul des produits tirés des services interurbains est conforme aux tendances générales notées au sein de l'industrie relativement à la concurrence sur le plan des prix, et il découle aussi du délaissement des services de transmission de la voix (en faveur des services Internet et sans fil). Les produits du secteur des services filaires jusqu'au 31 mai 2006 comprennent l'incidence généralement négative des décisions réglementaires sur le plafonnement des prix.

Les ajouts plus élevés d'abonnés des services sans fil, les frais d'acquisition connexes et les ventes d'équipement ont, dans le passé, revêtu un caractère hautement saisonnier au quatrième trimestre, donnant lieu à un BAIIA des services sans fil moins élevé. Le caractère saisonnier a, dans une moindre mesure, une incidence sur les ajouts d'abonnés aux services filaires Internet haute vitesse et les coûts connexes.

La tendance observée au chapitre du bénéfice d'exploitation a été touchée par des charges nettes temporaires liées à une interruption du travail prolongée en 2005; ces charges temporaires, qui sont comprises dans les charges d'exploitation, se sont élevées à environ 16 millions de dollars, 65 millions de dollars et 52 millions de dollars, respectivement, pour les deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2005. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif ont varié d'un trimestre à l'autre, en fonction des progrès accomplis dans le cadre des mesures continues mises en œuvre. L'amortissement des immobilisations corporelles au quatrième trimestre de 2006 comprend une provision d'environ 17 millions de dollars au titre de l'alignement des durées de service estimatives des actifs de TELUS Québec découlant de l'intégration des systèmes financiers. L'amortissement des actifs incorporels a diminué en raison de l'amortissement intégral de plusieurs logiciels. Aux deuxième et quatrième trimestres de 2006, respectivement, des montants d'environ 12 millions de dollars et 5 millions de dollars relatifs aux crédits d'impôt à l'investissement ont été portés en déduction de la charge d'amortissement touchant des immobilisations capitalisées lors d'exercices antérieurs qui sont maintenant entièrement amorties, après qu'un agent du fisc a établi leur admissibilité.

En ce qui concerne les coûts de financement, la tendance observée au chapitre des intérêts débiteurs reflète une baisse, sauf en ce qui a trait aux éléments suivants : i) des intérêts débiteurs relatifs à une décision de la cour au titre d'une poursuite liée à une affaire de remboursement d'obligations de BC TEL remontant à 1997 (y compris des charges de 17,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2005 et des charges de 7,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006) — se reporter à la rubrique 10.3 « Litiges et questions d'ordre juridique »; ii) des charges de 33,5 millions de dollars comptabilisées au quatrième trimestre de 2005 aux fins du remboursement anticipé de billets d'un montant de 1,578 milliard de dollars. Le remboursement anticipé de billets effectué le 1<sup>er</sup> décembre 2005 a contribué à la diminution des coûts de financement en 2006. Les coûts de financement sont présentés déduction faite des montants variés au titre des intérêts créditeurs.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net et du bénéfice par action reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que la réduction d'impôts futurs constatée au deuxième trimestre de 2006 par suite de la réduction des taux d'imposition et de la suppression de l'impôt fédéral des grandes sociétés. Par ailleurs, la tendance tient compte des ajustements fiscaux et des intérêts connexes concernant des périodes antérieures, y compris un montant d'environ 20 millions de dollars ou 6 cents par action pour le quatrième trimestre de 2006, un montant d'environ 30 millions de dollars (9 cents par action) pour le troisième trimestre de 2006, un montant d'environ 115 millions de dollars (33 cents par action) pour le deuxième trimestre de 2006, un montant d'environ 17 millions de dollars (cinq cents par action) pour le troisième trimestre de 2005, et un montant d'environ 54 millions de dollars (15 cents par action) pour le premier trimestre de 2005.

### 5.3 Résultats d'exploitation consolidés

(en millions de dollars, sauf la marge du BAIIA)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Produits d'exploitation	2 254,6	2 086,7	8,0 %	8 681,0	8 142,7	6,6 %
Charges d'exploitation	1 368,6	1 316,8	3,9 %	5 022,9	4 793,5	4,8 %
Coût de restructuration et de réduction de l'effectif	7,9	35,5	(77,7) %	67,8	53,9	25,8 %
BAIIA <sup>1)</sup>	878,1	734,4	19,6 %	3 590,3	3 295,3	9,0 %
Amortissement des immobilisations corporelles	353,2	346,2	2,0 %	1 353,4	1 342,6	0,8 %
Amortissement des actifs incorporels	53,9	67,0	(19,6) %	222,2	281,1	(21,0) %
Bénéfice d'exploitation	471,0	321,2	46,6 %	2 014,7	1 671,6	20,5 %
Marge du BAIIA (en %) <sup>2)</sup>	38,9	35,2	3,7 pts	41,4	40,5	0,9 pt
Total des employés à la fin de la période				31 955	29 819	7,2 %

1) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».  
2) La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits d'exploitation.

L'analyse qui suit porte sur les résultats consolidés de TELUS. Des informations sectorielles concernant les produits d'exploitation, les charges d'exploitation, les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, le BAIIA et les dépenses en immobilisations sont fournies à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur des services filaires », à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur des services sans fil », et à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

#### Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 167,9 millions de dollars et de 538,3 millions de dollars, respectivement, au cours du quatrième trimestre et de l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. L'augmentation est attribuable à la croissance des produits d'exploitation tirés des services sans fil et des services filaires de transmission de données, laquelle a excédé la baisse des produits tirés des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix.

#### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté de 51,8 millions de dollars et de 229,4 millions de dollars, respectivement, au cours du quatrième trimestre et de l'exercice complet 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. Les charges d'exploitation au quatrième trimestre et pour l'exercice complet 2005 comprenaient les charges nettes au titre de l'interruption de travail d'environ 52 millions de dollars et 133 millions de dollars, respectivement, qui ont principalement été comptabilisées pour le secteur des services filaires. En ne tenant pas compte de l'incidence de l'interruption de travail, les charges d'exploitation consolidées ont augmenté, en raison principalement de la croissance enregistrée dans le secteur des services sans fil, de la hausse des coûts liés à la publicité et aux promotions et des coûts de ventes, ainsi que de la constatation de charges de restructuration pour l'exercice complet. La charge nette au titre des régimes de retraite à prestations déterminées n'a pas varié de façon importante, car les rendements favorables des actifs du régime en 2005 ont contrebalancé le taux d'actualisation moins élevé utilisé pour 2006.

L'effectif a augmenté de 7,2 %, résultat qui reflète la croissance du secteur des services sans fil ainsi que les activités des centres d'appels internationaux de TELUS.



### **Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif**

Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif ont diminué de 27,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005. Ce résultat tient au fait que la société a attendu la fin de l'interruption de travail, à la fin de novembre 2005, pour mettre en œuvre certaines activités. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif se sont chiffrés à 67,8 millions de dollars en 2006, en hausse de 13,9 millions de dollars par rapport à 2005. Le montant estimatif des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de la société en 2007, découlant de son programme d'efficacité concurrentielle et comprenant l'intégration continue des services filaires et sans fils, n'excède pas 50 millions de dollars à l'heure actuelle.

#### *Généralités*

En 2005, la société a entrepris diverses initiatives de moindre envergure, notamment une consolidation opérationnelle, une rationalisation et des intégrations visant à accroître la productivité opérationnelle et financière de la société. Au 31 décembre 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser à l'égard des initiatives de moindre envergure, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes. Le 24 novembre 2005, la société a annoncé l'intégration des services filaires et des services sans fil. Il s'agit d'une initiative qui se poursuivra durant les prochaines années et qui s'inscrit dans le cadre du programme d'efficacité concurrentielle de la société.

Au premier trimestre de 2006, la société a entrepris diverses initiatives de moindre envergure, notamment une consolidation opérationnelle, une rationalisation et une intégration, dans le cadre de son programme d'efficacité concurrentielle. Ces initiatives visent à accroître la productivité opérationnelle et la compétitivité de la société. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la société a constaté des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de 37,9 millions de dollars relativement à ces initiatives.

Également, dans la foulée de son programme d'efficacité concurrentielle, la société a entrepris une initiative visant une restructuration des divers services, qui s'est traduite par leur intégration et par leur regroupement. Au premier trimestre de 2006, environ 600 employés de l'unité de négociation ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire). Au deuxième trimestre de 2006, environ 275 employés de l'unité de négociation avaient accepté d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires. En 2006, des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de 17,7 millions de dollars ont été inscrits au titre de cette initiative et ils ont été inclus dans les programmes généraux mis en œuvre en 2006. Au 31 décembre 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser au titre de cette initiative, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes.

Des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de 12,2 millions de dollars ont été constatés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 au titre du programme d'efficacité concurrentielle visant l'intégration des services filaires et sans fil, et sont inclus dans les programmes généraux mis en œuvre en 2006.

#### *Fermeture de bureaux et impartition de services*

Dans le cadre de la convention collective signée au quatrième trimestre de 2005, une lettre d'entente afférente précise la fermeture, prévue pour le 10 février 2006, de divers bureaux situés en Colombie-Britannique. Cette initiative s'inscrit dans son programme d'efficacité concurrentielle et vise à accroître la productivité opérationnelle et financière de la société. Les quelque 250 employés de l'unité de négociation touchés par ces fermetures de bureaux ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire).

Au 31 décembre 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser en vertu de la lettre d'entente précisant la fermeture prévue de divers bureaux en Colombie-Britannique, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes. D'autres coûts, liés notamment au départ d'autres employés et à des biens immobiliers, seront engagés et comptabilisés après le 31 décembre 2006.

De même, une autre lettre d'entente afférente précise que la société compte impartir certaines fonctions non essentielles pendant la durée de la convention collective. Cette initiative s'inscrit dans son programme d'efficacité concurrentielle et vise à permettre à la société d'affecter ses ressources aux fonctions essentielles qui lui donnent l'occasion de se démarquer auprès de ses clients. Les quelque 250 employés de l'unité de négociation actuellement touchés par l'impartition de ces fonctions ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire).

Au 31 décembre 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser en vertu de la lettre d'entente prévoyant l'impartition de certaines fonctions non essentielles à l'égard des quelque 250 employés de l'unité de négociation actuellement touchés, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes. Des coûts futurs seront engagés à mesure que les initiatives se poursuivront.

## BAIIA

Le BAIIA a augmenté de 143,7 millions de dollars et de 295,0 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. En ne tenant pas compte de l'incidence des charges au titre de l'interruption de travail survenue en 2005, le BAIIA consolidé s'est accru d'environ 91 millions de dollars et 162 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006. Cette hausse tient principalement à la croissance du BAIIA du secteur des services sans fil, qui a été neutralisée en partie par la baisse du BAIIA du secteur des services filaires.

### Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

L'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 7,0 millions de dollars et de 10,8 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Cette augmentation tient en grande partie à la provision de 17 millions de dollars comptabilisée au quatrième trimestre au titre de l'alignement de la durée de service estimative des actifs de TELUS Québec effectué par suite de l'intégration des systèmes financiers, résultat qui a été neutralisé en partie par une baisse des charges découlant de l'amortissement intégral d'un nombre accru d'actifs.

L'amortissement des actifs incorporels a reculé de 13,1 millions de dollars et de 58,9 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005, résultat qui tient principalement au fait que plusieurs logiciels sont pleinement amortis. Le recul tient compte du règlement de la constatation, au quatrième trimestre et pour l'exercice complet 2006, de crédits d'impôt à l'investissement de 5 millions de dollars et de 17 millions de dollars, respectivement, au titre d'immobilisations capitalisées au cours des exercices antérieurs qui sont pleinement amorties, après qu'un agent du fisc a établi leur admissibilité.

### Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 149,8 millions de dollars et de 343,1 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005, en raison principalement de la croissance du BAIIA et de la réduction de la charge d'amortissement des actifs incorporels dont il est fait mention ci-dessus.

### Autres éléments de l'état des résultats

Autres charges, montant net (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
	10,1	9,3	8,6 %	28,0	18,4	52,2 %

Les autres charges comprennent la charge liée à la titrisation de créances, les dons de bienfaisance, les gains et les pertes à la cession de biens immobiliers et le bénéfice (la perte) ou la réduction de valeur de placements en actions ou de placements de portefeuille. La charge liée à la titrisation de créances s'est élevée à 5,6 millions de dollars et à 18,0 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport à 4,2 millions de dollars et à 7,3 millions de dollars, respectivement, aux périodes correspondantes de 2005. L'augmentation découle principalement de la hausse du produit tiré des créances titrisées en 2006 (se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances »). Les gains nets à la vente de placements et à la cession de propriétés pour l'exercice complet 2006 ont excédé les gains nets constatés en 2005, tandis que la charge au titre des dons de bienfaisance a augmenté.

Coûts de financement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Intérêts sur la dette à long terme						
Compte non tenu du règlement estimatif d'une poursuite	125,0	146,0	(14,4) %	499,0	618,0	(19,3) %
Règlement estimatif d'une poursuite	7,8	—	n.s.	9,0	17,5	(48,6) %
Intérêts sur la dette à court terme et autres	(0,3)	3,0	n.s.	2,6	8,2	(68,3) %
Intérêts sur la dette à long terme, sur les obligations à court terme et autres	132,5	149,0	(11,1) %	510,6	643,7	(20,7) %
Perte au remboursement d'une dette	—	33,5	(100,0) %	—	33,5	(100,0) %
Pertes (gains) de change	1,9	1,6	18,8 %	6,4	4,6	39,1 %
Intérêts créditeurs	(0,8)	(12,4)	93,5 %	(12,3)	(58,7)	79,0 %
	133,6	171,7	(22,2) %	504,7	623,1	(19,0) %

Les intérêts sur la dette à long terme, compte non tenu du règlement estimatif d'une poursuite, ont diminué de 21,0 millions de dollars et de 119,0 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. La diminution tient principalement au remboursement anticipé, le 1<sup>er</sup> décembre 2005, de billets de série CA portant intérêt à 7,50 % d'un montant de 1,578 milliard de dollars, à l'égard duquel une perte au remboursement de 33,5 millions de dollars a été comptabilisée en 2005. La baisse pour l'exercice complet 2006 découle elle aussi de la conversion ou du remboursement de débentures convertibles au deuxième trimestre de 2005. Des montants totalisant 26,5 millions de dollars ont été comptabilisés en 2005 et en 2006 relativement aux décisions de la cour au titre d'une poursuite liée à une affaire de remboursement d'obligations de BC TEL remontant à 1997. Se reporter à la rubrique 10.3, « Litiges et questions d'ordre juridique ». La dette, qui se compose de la dette à long terme, de la tranche à court terme et du montant net du passif de couverture reporté, se chiffrait à 5 767 millions de dollars au 31 décembre 2006, comparativement à 5 803 millions de dollars au 31 décembre 2005.

La hausse des intérêts débiteurs liée à l'émission publique de billets d'une valeur de 300 millions de dollars en mai 2006 a été neutralisée par la réduction des intérêts débiteurs découlant du remplacement de certains contrats de swaps de devises liés aux billets en dollars américains arrivant à échéance en 2007. Les nouveaux contrats prévoient un taux d'intérêt effectif fixe moins élevé, ainsi qu'un taux de change effectif fixe plus favorable. Le programme de couverture de TELUS, qui comprend des swaps de devises, continue à s'appliquer aux billets en dollars américains arrivant à échéance en 2007 et en 2011.

Les intérêts créditeurs ont diminué de 11,6 millions de dollars et de 46,4 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Cette diminution découle principalement : i) de la réduction de l'encaisse et des placements temporaires tenant au fait que les soldes de trésorerie ont été utilisés aux fins du remboursement de la dette en décembre 2005; ii) de la constatation d'un montant plus élevé d'intérêts au titre des remboursements d'impôts en 2005.

Impôts sur les bénéficiaires (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi, établis en fonction du bénéfice net avant impôts	109,3	47,5	130,1 %	497,3	352,3	41,2 %
Réévaluation du passif d'impôts futurs pour tenir compte de la modification des taux d'imposition prévus par la loi	—	7,7	—	(107,0)	(5,1)	—
Écart de taux d'imposition appliqué à la réévaluation d'exercices antérieurs, et ajustements en découlant	(16,4)	(1,9)	—	(40,3)	(13,9)	—
Modifications des estimations concernant les écarts disponibles pour déduction au cours d'exercices antérieurs	—	—	—	—	(37,5)	—
Autres impôts et impôt des grandes sociétés	(3,2)	5,5	—	1,0	26,2	—
	89,7	58,8	52,6 %	351,0	322,0	9,0 %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)	33,4	33,9	(0,5) pt	33,6	34,2	(0,6) pt
Taux effectifs (en %)	27,4	41,9	(14,5) pts	23,7	31,3	(7,6) pts

La hausse de la charge d'impôts fédéral et provinciaux combinés pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005, correspond principalement à la hausse de 133,5 % et de 43,9 %, respectivement, du bénéfice avant impôts. Les taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés pour 2006 ont diminué par rapport à 2005, en raison en grande partie d'une réduction du taux d'imposition appliqué au bénéfice général des sociétés en Alberta, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2006, qui a été neutralisée en partie par une hausse des taux d'imposition du bénéfice général des sociétés au Québec ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La réévaluation des passifs d'impôts futurs nets en 2006 découle de la promulgation, au deuxième trimestre, de taux d'imposition fédéraux moins élevés pour les exercices futurs, ainsi que de la baisse des taux d'imposition en Alberta. L'impôt fédéral des grandes sociétés a été supprimé avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2006. La baisse de la charge d'impôts découle également de la réévaluation d'exercices antérieurs et, pour l'exercice 2005, de la variation des montants estimatifs d'écarts admissibles pouvant être utilisés dans des exercices antérieurs.

En supposant que seront maintenus le taux de bénéfice de TELUS ainsi que la structure d'entité juridique actuelle et qu'il n'y aura aucun changement significatif aux règlements sur les impôts, la société prévoit qu'elle sera en mesure d'utiliser la quasi-totalité de ses pertes autres qu'en capital avant la fin de 2007. Elle estime que le risque d'expiration avant utilisation de ces pertes autres qu'en capital est peu élevé. En vertu de la structure d'entité juridique actuelle, TELUS s'attend à payer un montant minime d'impôts en espèces en 2007, un montant plus élevé en 2008 et un montant important en 2009. Le taux d'imposition combiné fédéral-provincial devrait être d'environ 33 % à 34 % pour 2007.

Part des actionnaires sans contrôle (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
	1,4	2,9	(51,7) %	8,5	7,8	9,0 %

La part des actionnaires sans contrôle représente la participation d'actionnaires minoritaires dans plusieurs petites filiales.

#### 5.4 Résultats du secteur des services filaires

Produits d'exploitation – secteur des services filaires (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Services locaux de transmission de la voix	527,5	536,7	(1,7) %	2 119,8	2 174,1	(2,5) %
Services interurbains de transmission de la voix	197,7	212,0	(6,7) %	810,3	888,4	(8,8) %
Services de transmission de données	435,0	399,8	8,8 %	1 642,5	1 533,4	7,1 %
Autres	74,1	61,4	20,7 %	250,5	251,3	(0,3) %
Produits d'exploitation externes	1 234,3	1 209,9	2,0 %	4 823,1	4 847,2	(0,5) %
Produits d'exploitation tirés d'activités intersectorielles	26,5	23,0	15,2 %	98,3	90,4	8,7 %
Total des produits d'exploitation	1 260,8	1 232,9	2,3 %	4 921,4	4 937,6	(0,3) %

Lignes d'accès au réseau (en milliers)	Aux 31 décembre					
	2006	2005	Variation			
Lignes résidentielles d'accès au réseau	2 775	2 928	(5,2) %			
Lignes commerciales d'accès au réseau	1 773	1 763	0,6 %			
Total des lignes d'accès au réseau <sup>1)</sup>	4 548	4 691	(3,0) %			
	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Variation des lignes résidentielles d'accès au réseau	(34)	(24)	(41,7) %	(153)	(110)	39,1 %
Variation des lignes commerciales d'accès au réseau	3	6	(50,0) %	10	(7)	n.s.
Variation du total des lignes d'accès au réseau <sup>1)</sup>	(31)	(18)	(72,2) %	(143)	(117)	(22,2) %

1) Le nombre de lignes d'accès au réseau est calculé à la fin de la période considérée à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. Conformément à la présentation adoptée pour 2006, le nombre de lignes d'accès au réseau pour 2005, et à la fin de 2004, comprend un reclassement d'environ 9 000 lignes allant des lignes résidentielles aux lignes commerciales; aucune modification n'a été comptabilisée relativement au total des lignes d'accès.

Abonnés à Internet (en milliers)	Aux 31 décembre					
	2006	2005	Variation			
Abonnés à Internet haute vitesse	916,7	763,1	20,1 %			
Abonnés à Internet commuté	194,1	236,1	(17,8) %			
Total des abonnés aux services Internet <sup>2)</sup>	1 110,8	999,2	11,2 %			
	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	44,4	27,0	64,4 %	153,7	73,4	109,4 %
Réductions nettes d'abonnés à Internet commuté	(11,4)	(13,7)	16,8 %	(42,1)	(45,5)	7,5 %
Total des ajouts nets d'abonnés aux services Internet	33,0	13,3	148,1 %	111,6	27,9	n.s.

2) Le nombre d'abonnés aux services Internet est calculé à la fin de la période considérée à l'aide du dénombrement des accès à Internet tiré du système de facturation et d'autres systèmes.

Les produits d'exploitation du secteur des services filaires ont augmenté de 27,9 millions de dollars au quatrième trimestre et ils ont diminué de 16,2 millions de dollars pour l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005.

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont reculé de 9,2 millions de dollars et de 54,3 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Ces reculs découlent principalement de la baisse des produits tirés des services d'accès de base et des services améliorés optionnels découlant de l'intensification de la concurrence visant les abonnés des services résidentiels, résultat qui a été neutralisé en partie par la hausse des produits tirés des services gérés à l'intention du marché des affaires qui visent les services locaux de transmission de la voix. Par ailleurs, la diminution au cours de l'exercice complet tient compte de l'incidence des recouvrements réglementaires non récurrents d'environ 13 millions de dollars comptabilisés au premier trimestre de 2005.

La perte de lignes résidentielles résulte de la concurrence accrue de la part des revendeurs, des concurrents qui offrent des VoIP, y compris les câblodistributeurs, du remplacement de la technologie pour aller vers les services sans fil, et du nombre moindre de lignes secondaires en raison de la migration des abonnés à Internet commuté vers les services Internet haute vitesse. En 2006, des services de téléphonie par câble ont été offerts par des concurrents dans un plus grand nombre de collectivités situées dans les régions où TELUS est l'entreprise titulaire, y compris à Fort McMurray, à Rimouski et à Vancouver. En 2005, un service de téléphonie par câble était offert à Calgary (février 2005), à Edmonton (avril 2005) et à Victoria (octobre 2005). Le nombre total de lignes commerciales a augmenté en 2006, car la croissance dans les régions non titulaires a excédé les pertes au profit de la concurrence et de la migration vers des services RNIS (réseau numérique intégré de services) plus efficaces dans les régions où la société exerce des activités en tant qu'entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »). Au cours de 2005, le nombre de lignes commerciales a diminué, en raison de la perte d'une importante entreprise cliente des services de gros.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué de 14,3 millions de dollars et de 78,1 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Ce résultat tient principalement à la baisse des prix et des volumes à la minute pour les lignes résidentielles et les lignes commerciales de détail, qui s'inscrit dans la tendance généralisée du secteur découlant d'une forte concurrence à l'égard des prix ainsi que du remplacement de la technologie sous-jacente (à Internet et sans fil). En septembre 2006, la société a lancé des programmes plus simples d'appels interurbains au pays, en Amérique du Nord et à l'étranger, qui ciblent directement les habitudes d'utilisation des clients. Les programmes, qui visent à fidéliser les abonnés et à reconquérir la clientèle, prévoient divers niveaux d'utilisation et ils combinent des tarifs fixes d'utilisation à la minute et des taux d'abonnement mensuels. Les taux de reconquête se sont améliorés au quatrième trimestre.
- Les produits tirés des services filaires de transmission de données ont augmenté de 35,2 millions de dollars et de 109,1 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Cette augmentation tient principalement aux produits accrus liés aux services Internet et aux services de transmission et d'hébergement de données améliorés, qui découlent de l'accroissement des services au marché des affaires et de la croissance du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse. Les tarifs Internet haute vitesse ont été majorés de 1 \$ par mois au deuxième trimestre de 2006; ces hausses s'appliquent aux clients qui ne bénéficient pas de tarifs protégés et elles ont contribué à l'augmentation générale des produits moyens par abonné. Les produits tirés des services de gestion de données découlant de la prestation aux clients de services d'impartition des processus opérationnels ont eux aussi augmenté. Les produits tirés des services de transmission de données de base et des ventes d'équipement de transmission de données ont diminué, résultat qui a été neutralisé en partie par la hausse des produits tirés des ventes d'équipement de diffusion et de vidéoconférence et des services connexes.

L'amélioration des ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse au cours de 2006 est attribuable en partie aux nouvelles promotions, qui se sont traduites par un accroissement des ajouts bruts, particulièrement en ce qui concerne les services Internet à supplément, pour lesquels le tarif mensuel est plus élevé. De plus, le nombre de débranchements des clients existants des services Internet haute vitesse a diminué. Les résultats du deuxième semestre de 2005 tenaient compte de l'interruption de travail qui a limité les activités d'installation.

- Les autres produits ont augmenté de 12,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006 et ils ont diminué de 0,8 million de dollars pour l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. L'augmentation au quatrième trimestre tient principalement à la baisse des coûts au titre du plan de rabais tarifaire pour la qualité du service fourni, laquelle découle de l'amélioration des niveaux de service de détail et de services aux concurrents en 2006, par rapport à 2005, exercice au cours duquel l'interruption de travail a eu une incidence défavorable sur les niveaux de service. La société a présenté au CRTC, en 2006, des demandes d'exclusion relativement au plan de rabais tarifaire pour la qualité du service fourni, en raison de l'interruption de travail et des importantes inondations survenues en 2005. Le CRTC devrait rendre une décision à ce sujet en 2007. Les ventes d'équipement de transmission de la voix se sont également accrues au quatrième trimestre, mais elles ont diminué légèrement pour l'exercice complet. Par ailleurs, les résultats de l'exercice complet 2006 tiennent compte d'un ajustement défavorable relatif aux réductions des tarifs pour les services d'alimentation électrique en courant continu nécessaires à la co-implantation, lesquelles découlent d'une décision du CRTC et doivent s'appliquer rétroactivement jusqu'en novembre 2000 (Décision de télécom CRTC 2006-42-1).
- Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services filaires au secteur des services sans fil. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services sans fil.

Le total des produits d'exploitation externes inclut des produits attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT de 171,8 millions de dollars et de 656,9 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, représentant des hausses de 4,0 %, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Les hausses tiennent en grande partie à l'augmentation des produits tirés des services de transmission de données améliorés et des services gérés à l'intention du marché des affaires. Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix se sont accrus modestement, et les ventes d'équipement de transmission de la voix et de données ont diminué. La croissance des produits a été partiellement contrebalancée par une modification des prix lors des renouvellements de contrats ainsi que par les prix concurrentiels ayant une incidence sur les nouveaux contrats.

Charges d'exploitation – secteur des services filaires (en millions de dollars, sauf l'effectif)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif	441,7	381,3	15,8 %	1 688,7	1 612,8	4,7 %
Autres charges d'exploitation	367,3	407,2	(9,8) %	1 331,8	1 418,6	(6,1) %
Charges d'exploitation	809,0	788,5	2,6 %	3 020,5	3 031,4	(0,4) %
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	5,2	35,5	(85,4) %	61,6	53,9	14,3 %
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>814,2</b>	<b>824,0</b>	<b>(1,2) %</b>	<b>3 082,1</b>	<b>3 085,3</b>	<b>(0,1) %</b>
Total des employés à la fin de la période <sup>1)</sup>				24 228	22 888	5,9 %
1) Le nombre d'employés des centres d'appels internationaux de TELUS s'élevait à environ 4 890 personnes en date du 31 décembre 2006 et à 3 320 personnes au 31 décembre 2005.						

Le total des charges d'exploitation a diminué de 9,8 millions de dollars et de 3,2 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. En ne tenant pas compte de l'incidence de l'interruption de travail, les charges d'exploitation en 2005 se sont accrues d'environ 70 millions de dollars et 122 millions de dollars, respectivement, en raison principalement de l'accroissement des activités publicitaires et promotionnelles, ainsi que de la hausse du coût des ventes découlant de la pondération plus élevée des abonnés des services Internet. Pour l'exercice complet 2006, les charges au titre des activités de soutien et de maintenance du réseau se sont accrues en raison de l'utilisation d'entrepreneurs au premier trimestre, dans le but de faciliter l'élimination du travail en retard et ainsi réduire la charge de travail du personnel de TELUS afin d'améliorer le service à la clientèle. Les paramètres en matière de qualité de service définis par le CRTC se sont améliorés au cours de 2006. Compte non tenu de l'effectif aux centres d'appels internationaux, le nombre d'employés a diminué d'environ 230 au 31 décembre 2006, en comparaison de l'exercice précédent.

- Les salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif ont augmenté de 60,4 millions de dollars et de 75,9 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Cette augmentation découle principalement de la baisse des charges nettes comptabilisées en 2005 en raison de l'interruption de travail qui a duré de la fin juillet à la fin novembre.
- Les autres charges d'exploitation ont reculé de 39,9 millions de dollars et de 86,8 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005, résultat qui tient principalement au fait qu'aucune charge au titre de l'interruption de travail n'a été constatée pour les périodes considérées en 2006. Les charges au titre de l'interruption de travail constatées en 2005 comprenaient les frais liés aux entrepreneurs indépendants et à la sécurité. Compte non tenu de l'incidence des charges liées à l'interruption de travail survenue en 2005, les autres charges d'exploitation se sont accrues par rapport aux périodes correspondantes de 2005. L'augmentation est imputable i) à la hausse des frais de publicité et de promotion, principalement en ce qui concerne les services Internet haute vitesse et la publicité à l'intention du marché des affaires; ii) à l'augmentation du coût du produit des ventes, qui s'aligne sur l'accroissement des ajouts d'abonnés au service Internet haute vitesse et des ventes d'équipement commercial; iii) à la hausse des charges liées à l'impartition des fonctions non essentielles; iv) à l'augmentation des coûts liés aux installations et des frais de transit et de résiliation, qui découle de l'accroissement de la demande visant les services et des volumes de trafic; v) à la hausse des coûts liés aux activités de soutien et de maintenance du réseau pour l'exercice complet, laquelle est imputable au nombre plus élevé des éléments de réseau requis à l'appui des nouveaux produits et services et de la croissance; vi) déduction faite des charges réduites au titre de la capitalisation accrue des coûts liés à la main-d'œuvre relatifs aux programmes de dépenses en immobilisations pour 2006.
- Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif liés au secteur des services filaires ont reculé de 30,3 millions de dollars au quatrième trimestre et ils ont augmenté de 7,7 millions de dollars pour l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005.

Le total des charges dont il est fait mention ci-dessus et qui est compris dans les charges liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT s'est chiffré à 160,8 millions de dollars et à 624,5 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005, ce qui représente une hausse de 1,7 % et de 2,3 %, respectivement. La hausse des charges s'aligne sur la croissance de 4,0 % des produits d'exploitation et elle tient compte de l'accroissement des salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif, de l'augmentation des coûts liés aux contrats et des frais de consultation, ainsi que de l'augmentation des coûts liés aux installations et des frais de transit et de résiliation afin de soutenir l'accroissement des services de transmission de la voix et de données. Ces résultats à la hausse ont été neutralisés en partie par la diminution du coût des ventes liée à la baisse des produits tirés des ventes d'équipement.

BAIIA et marge du BAIIA – secteur des services filaires	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	446,6	408,9	9,2 %	1 839,3	1 852,3	(0,7) %
Marge du BAIIA (en %)	35,4	33,2	2,2 pts	37,4	37,5	(0,1) pt

Le BAIIA du secteur des services filaires a augmenté de 37,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006 et il a reculé de 13,0 millions de dollars pour l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Ces résultats tiennent compte du BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT, qui a augmenté de 3,9 millions de dollars et de 11,2 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. En ne tenant pas compte de l'incidence de l'interruption de travail, le total du BAIIA du secteur des services filaires a diminué d'environ 12 millions de dollars et 146 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Cette diminution tient principalement à l'intensification de la concurrence visant les services locaux, à la baisse continue des produits tirés des services interurbains, ainsi qu'à la hausse des frais de publicité et de promotion et des coûts de ventes. Pour l'exercice complet, la hausse des coûts liés aux activités de soutien et de maintenance du réseau et des coûts de restructuration a contribué à la baisse du BAIIA.

#### 5.5 Résultats du secteur des services sans fil

Produits d'exploitation – secteur des services sans fil (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Services de réseau	952,3	816,9	16,6 %	3 605,5	3 064,6	17,6 %
Équipement	68,0	59,9	13,5 %	252,4	230,9	9,3 %
Produits d'exploitation externes	1 020,3	876,8	16,4 %	3 857,9	3 295,5	17,1 %
Produits d'exploitation tirés des activités intersectorielles	6,3	6,3	—	23,4	23,5	(0,4) %
Total des produits d'exploitation	1 026,6	883,1	16,2 %	3 881,3	3 319,0	16,9 %

Indicateurs clés de l'exploitation – secteur des services sans fil						
(en milliers)	Aux 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Abonnés – postpayés	4 078,6	3 666,8	11,2 %	837,5	870,3	(3,8) %
Abonnés – prépayés	977,3	853,9	14,5 %	455,5	408,7	11,5 %
Abonnés – total <sup>1)</sup>	5 055,9	4 520,7	11,8 %	1 293,0	1 279,0	1,1 %
Population <sup>2)</sup> couverte par les services numériques, y compris l'itinérance et la revente (en millions) <sup>3)</sup>	31,0	30,6	1,3 %			
	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Ajouts bruts d'abonnés – postpayés	236,3	262,3	(9,9) %	837,5	870,3	(3,8) %
Ajouts bruts d'abonnés – prépayés	142,8	158,3	(9,8) %	455,5	408,7	11,5 %
Ajouts bruts d'abonnés – total	379,1	420,6	(9,9) %	1 293,0	1 279,0	1,1 %
Ajouts nets d'abonnés – postpayés	129,5	143,2	(9,6) %	411,8	426,5	(3,4) %
Ajouts nets d'abonnés – prépayés	52,1	91,8	(43,2) %	123,4	157,8	(21,8) %
Ajouts nets d'abonnés – total	181,6	235,0	(22,7) %	535,2	584,3	(8,4) %
Taux de désabonnement, par mois (en %) <sup>4),5)</sup>	1,33	1,42	(0,09) pt	1,33	1,39	(0,06) pt
Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné (en dollars) <sup>4)</sup>	436	449	(2,9) %	412	386	6,7 %
PMAA (en dollars) <sup>4)</sup>	64,50	62,54	3,1 %	63,46	61,51	3,2 %
Nombre moyen de minutes par abonné par mois	404	410	(1,5) %	403	399	1,0 %
BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	45,3	39,8	5,5 pts	48,6	47,1	1,5 pt
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) <sup>4)</sup>	7,7	7,3	0,4 pt	6,7	6,0	0,7 pt
BAIIA (en millions de dollars)	431,5	325,5	32,6 %	1 751,0	1 443,0	21,3 %
BAIIA, à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars) <sup>4)</sup>	596,7	514,2	16,0 %	2 283,6	1 937,3	17,9 %
pt(s) – point(s) de pourcentage						
1) Le nombre d'abonnés est établi à la fin de la période de présentation, compte tenu des renseignements tirés des systèmes de facturation.						
2) Par « population » on entend le nombre de personnes vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture.						
3) Au 31 décembre 2006, la population couverte par les services numériques SCP des services sans fil de TELUS comprenait la population couverte élargie d'environ 7,5 millions de personnes découlant des ententes de services d'itinérance et de revente conclues principalement avec Bell Mobilité et Bell Canada (Aliant Mobility).						
4) Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs clés de l'exploitation ». Ces mesures ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.						
5) En raison d'une modification de politique au début de 2006 en vertu de laquelle les clients des services postpayés doivent fournir un avis de 30 jours avant tout débranchement, un report non récurrent d'environ 4 800 débranchements a été constaté. Compte non tenu de cette incidence favorable non récurrente, le taux de désabonnement s'est élevé à 1,34 % en 2006.						

Les produits tirés du secteur des services sans fil ont augmenté de 143,5 millions de dollars et de 562,3 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes en 2005, en raison de ce qui suit :

- Les produits tirés des services de réseau ont augmenté de 135,4 millions de dollars et de 540,9 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Cet accroissement découle de l'augmentation de 11,8 % du nombre d'abonnés ainsi que de la hausse des produits moyens par appareil d'abonné (PMAA) par mois. Les PMAA ont augmenté de 1,96 \$ au cours du quatrième trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005, croissance qui peut être attribuée principalement à l'utilisation accrue des services de transmission de données, neutralisée en partie par la diminution du nombre moyen de minutes par abonné par mois. Les PMAA ont affiché une croissance sur 12 mois pour un seizième trimestre d'affilée. Les PMAA pour l'exercice complet 2006 ont augmenté de 1,95 \$ par rapport à la période correspondante de 2005, résultat qui tient à l'utilisation accrue des données ainsi qu'à la hausse du nombre moyen de minutes par abonné par mois.

Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté à 9,6 % des produits d'exploitation du réseau ou 91,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006, comparativement à 5,1 % des produits d'exploitation du réseau ou 41,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005. Ce résultat reflète un taux de croissance de 119,4 %. Les produits tirés des services de transmission de données pour l'exercice complet 2006 ont augmenté à 7,8 % des produits d'exploitation du réseau ou 279,9 millions de dollars, par rapport à 4,3 % des produits d'exploitation du réseau ou 130,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2005. Ce résultat reflète un taux de croissance de 114,3 %. Les PMAA tirés des services de transmission de données ont augmenté



de 94,3 % pour s'établir à 6,16 \$ au quatrième trimestre de 2006, et de 88,8 % pour s'établir à 4,89 \$ pour l'exercice complet 2006, comparativement à 3,17 \$ et à 2,59 \$, respectivement, aux périodes correspondantes de 2005. Cette croissance découle principalement de la messagerie textuelle, des PDA (assistants numériques), de l'informatique mobile, ainsi que des activités de navigation Internet et de téléchargement à la carte comme les sonneries, la musique, les jeux et les vidéos.

Au 31 décembre 2006, les abonnés des services postpayés comptaient pour 80,7 % du total cumulatif des abonnés, soit un résultat relativement stable par rapport à l'exercice précédent. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont chiffrés à 129 500 au quatrième trimestre de 2006, soit 71,3 % de tous les ajouts nets, comparativement à 143 200 ou 60,9 % de tous les ajouts nets à la période correspondante de 2005. Il s'agit du troisième trimestre de suite au cours duquel les ajouts nets d'abonnés des services postpayés exprimés en pourcentage du total des ajouts nets d'abonnés augmentent sur une période de 12 mois. Pour l'exercice complet 2006, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 76,9 % de tous les ajouts nets, comparativement à 73,0 % de tous les ajouts nets à la période correspondante de 2005.

Le taux de désabonnement combiné pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006 s'est établi dans chaque cas à 1,33 %, comparativement à 1,42 % et à 1,39 %, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2005. Le taux de désabonnement mensuel des services postpayés s'est établi à moins de un pour cent pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Le taux de désabonnement des services prépayés a augmenté légèrement pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006 par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Les débranchements ont totalisé 197 500 au cours du quatrième trimestre et 757 800 pour l'exercice complet 2006, par rapport à 185 600 et à 694 700, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2005, ce qui reflète en grande partie l'augmentation du nombre d'abonnés. L'amélioration du taux de désabonnement et les résultats favorables au chapitre des ajouts nets d'abonnés reflètent l'attention que la société continue d'accorder à la croissance rentable du nombre d'abonnés et à la fidélisation des abonnés.

- Les produits tirés des ventes d'équipement, des locations et des services ont augmenté de 8,1 millions de dollars et de 21,5 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Ce résultat à la hausse tient surtout à la croissance continue du nombre d'abonnés et à l'accroissement des activités de fidélisation. Les ajouts bruts d'abonnés se sont chiffrés à 379 100 et à 1 293 000, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, contre 420 600 et 1 279 000 aux périodes correspondantes de 2005. Les produits tirés des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné. Les produits tirés des appareils découlant des activités de fidélisation sont compris dans les frais de fidélisation.
- Les produits des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services sans fil au secteur des services filaires. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

Charges d'exploitation – secteur des services sans fil (en millions de dollars, sauf l'effectif)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Charges liées aux ventes d'équipement	<b>163,6</b>	150,0	9,1 %	<b>574,9</b>	478,9	20,0 %
Charges d'exploitation des services de réseau	<b>118,8</b>	93,4	27,2 %	<b>451,2</b>	392,2	15,0 %
Frais de marketing	<b>134,7</b>	150,1	(10,3) %	<b>422,5</b>	403,7	4,7 %
Frais généraux et d'administration	<b>175,3</b>	164,1	6,8 %	<b>675,5</b>	601,2	12,4 %
Charges d'exploitation	<b>592,4</b>	557,6	6,2 %	<b>2 124,1</b>	1 876,0	13,2 %
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	<b>2,7</b>	—	n.s.	<b>6,2</b>	—	n.s.
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>595,1</b>	557,6	6,7 %	<b>2 130,3</b>	1 876,0	13,6 %
<b>Total des employés à la fin de la période</b>				<b>7 727</b>	6 931	11,5 %

Le total des charges d'exploitation du secteur des services sans fil a augmenté de 37,5 millions de dollars et de 254,3 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005, pour promouvoir, conserver et soutenir la croissance de 11,8 % du nombre d'abonnés et la hausse importante des produits d'exploitation du réseau.

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté de 13,6 millions de dollars et de 96,0 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Ce résultat découle principalement d'une augmentation des ajouts bruts d'abonnés pour l'exercice complet, des coûts accrus liés aux appareils en raison d'une réorientation de la gamme de produits, et des activités plus nombreuses visant à fidéliser les clients. Les coûts des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné. Les coûts des appareils liés aux efforts visant à fidéliser les clients, avant la mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil (la « TNSSF ») au début de 2007, sont compris dans les frais de fidélisation.

- Les charges d'exploitation des services de réseau se sont accrues de 25,4 millions de dollars et de 59,0 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Ce résultat est principalement attribuable aux volumes accrus de services d'itinérance et à l'augmentation des charges liées aux stations et des frais de transmission pour tenir compte de l'augmentation du nombre de stations cellulaires, à la hausse du nombre d'abonnés, à certains tiers fournisseurs de services de contenu de données, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité du réseau et de la couverture. Par ailleurs, les résultats du quatrième trimestre de 2005 tenaient compte des rabais relatifs aux services de réseau numérique propres aux concurrents stipulés dans la Décision 2005-6 du CRTC, ainsi que d'un crédit de 5,3 millions de dollars lié aux exercices 2003 à 2005 traduisant la décision de la Cour fédérale rendue le 6 décembre 2005, selon laquelle TELUS ne devrait pas être tenue d'inclure les produits tirés des services sans fil dans le calcul des honoraires de télécommunications payables au CRTC.
- Les frais de marketing ont diminué de 15,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005. Ce résultat tient principalement à la réduction des frais de publicité et de promotion et à la baisse de la rémunération versée aux détaillants liée au recul des ajouts bruts d'abonnés, neutralisée en partie par l'activité accrue au titre des renouvellements de contrats. Fait notable, les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont progressé de 13 \$ au quatrième trimestre, comparativement à la période correspondante de 2005. Les frais de marketing pour l'exercice complet 2006 se sont accrues de 18,8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2005. Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont augmenté de 26 \$ pour l'exercice complet 2006, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est liée principalement au financement plus élevé sur certains appareils populaires générés par la concurrence, à l'augmentation de la rémunération versée aux détaillants liée à l'accroissement des ajouts bruts d'abonnés, ainsi qu'à la hausse des frais de publicité et de promotion engagés aux fins du lancement de nouveaux produits. En raison de la baisse du taux de désabonnement et de l'augmentation des PMAA au quatrième trimestre, les produits à long terme par abonné ont augmenté de 446 \$ pour s'établir à 4 850 \$. Pour l'exercice complet 2006, les produits à long terme par abonné se sont pour leur part accrus de 346 \$ pour s'établir à 4 771 \$. Les frais d'acquisition en pourcentage des produits à long terme se sont établis à 9,0 % pour le quatrième trimestre et à 8,6 % pour l'exercice complet 2006, résultats qui représentent des planchers records pour chaque période reflétant la mise à exécution continue de la stratégie de croissance rentable de la société.
- Les frais généraux et d'administration ont augmenté de 11,2 millions de dollars et de 74,3 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Ce résultat tient principalement à la hausse du nombre d'employés visant à soutenir l'importante augmentation du nombre d'abonnés ainsi qu'à l'expansion continue de l'équipe de service à la clientèle et du nombre de magasins de détail dont la société est propriétaire. De plus, les coûts d'occupation et les coûts liés aux clients se sont accrus, tout comme les créances douteuses liées à la hausse des radiations. Les résultats du quatrième trimestre de 2005 tenaient également compte de charges supplémentaires de 3,0 millions de dollars liées à l'interruption de travail, lesquelles n'ont eu aucune incidence sur l'exercice complet 2005.
- Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif concernent la réduction de l'effectif découlant de l'intégration des services filaires et des services sans fil.

BAIIA et marge du BAIIA – secteur des services sans fil	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	431,5	325,5	32,6 %	1 751,0	1 443,0	21,3 %
Marge du BAIIA (en %)	42,0	36,9	5,1 pts	45,1	43,5	1,6 pt

Le BAIIA du secteur des services sans fil a augmenté de 106,0 millions de dollars et de 308,0 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. La hausse du BAIIA au quatrième trimestre de 2006 découle de la croissance élevée des produits et de la baisse des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné, neutralisées en partie par une hausse des investissements au chapitre des initiatives visant à fidéliser les clients avant la mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil prévue en 2007, ainsi que par un accroissement des charges d'exploitation pour soutenir la croissance. Le BAIIA pour l'exercice complet 2006 a augmenté de façon considérable, malgré la hausse des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné et l'accroissement des frais de fidélisation découlant de la solide croissance des produits d'exploitation. La marge du BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau a atteint 45,3 % au quatrième trimestre, soit un record pour TELUS pour un quatrième trimestre, et 48,6 % pour l'exercice complet 2006, également un record pour TELUS pour un exercice complet, comparativement à 39,8 % et à 47,1 %, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2005.

## 6. Situation financière

Le tableau ci-après illustre les variations importantes entre les bilans consolidés au 31 décembre 2006.

(en millions de dollars)	31 décembre 2006	31 décembre 2005	Variation	Variation en %	Explication concernant les variations entre les bilans
<b>Actif à court terme</b>					
Encaisse et placements temporaires, montant net	(11,5)	8,6	(20,1)	n.s.	Le solde de l'encaisse et des placements temporaires au 31 décembre 2006 représente les chèques nets en circulation et les découverts après déduction des soldes de trésorerie. Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Placements à court terme	110,2	—	110,2	n.s.	Placements constitués de l'excédent de trésorerie.
Débiteurs	707,2	610,3	96,9	15,9 %	Principalement une augmentation liée aux services sans fil et aux plus importantes incitations à la prise à bail découlant du renouvellement de baux.
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	95,4	103,7	(8,3)	(8,0) %	Remboursements de 127 millions de dollars, y compris les intérêts reçus, déduction faite d'une hausse au titre des réévaluations récentes et des crédits d'impôt à l'investissement reçus.
Stocks	196,4	138,8	57,6	41,5 %	Augmentation des stocks d'appareils sans fil imputable au lancement de plusieurs nouveaux appareils et aux ajouts bruts d'abonnés au quatrième trimestre, qui se sont avérés inférieurs aux prévisions.
Frais payés d'avance et autres	195,3	154,7	40,6	26,2 %	Comprend la perte reportée à la résiliation et au remplacement de contrats de swaps de devises, et les licences prépayées et l'assurance.
Actif de couverture reporté	40,4	—	40,4	n.s.	Les nouvelles opérations de couverture effectuées relativement aux billets en dollars américains arrivant à échéance en 2007 étaient assorties de taux de change favorables, comparativement au taux à la date du bilan.
Tranche à court terme des impôts futurs	—	226,4	(226,4)	(100,0) %	Se reporter à la rubrique Passif à court terme ci-après.
<b>Passif à court terme</b>					
Créditeurs et charges à payer	1 363,6	1 393,7	(30,1)	(2,2) %	Principalement une diminution des engagements relatifs à la paie et aux employés.
Impôts sur les bénéfices et autres taxes et impôts à payer	10,3	—	10,3	n.s.	Montants d'impôt sur le capital provincial et d'impôt étranger à payer au cours des 12 prochains mois.
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif	53,1	57,1	(4,0)	(7,0) %	Les paiements au titre des programmes précédents et actuels excédaient les nouvelles obligations.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	606,3	571,8	34,5	6,0 %	Augmentation de la facturation, des produits reportés liés au plafonnement des prix et des frais de mise en service et de connexion.
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 434,4	5,0	1 429,4	n.s.	Comprend une tranche de 70 millions de dollars des billets à moyen terme de TCI à 7,1 % échéant en février 2007 et une tranche de 1 303 millions de dollars des billets à 7,5 % de TELUS Corporation en dollars américains échéant en juin 2007.
Tranche à court terme du passif de couverture reporté	165,8	—	165,8	n.s.	Reclassée des passifs à long terme pour les billets en dollars américains arrivant à échéance en 2007.
Tranche à court terme des impôts futurs	93,2	—	93,2	n.s.	Les incidences fiscales des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale du fonds de roulement, déduction faite des pertes pouvant être déduites au cours des 12 prochains mois
<b>Fonds de roulement<sup>1)</sup></b>	<b>(2 393,3)</b>	<b>(785,1)</b>	<b>(1 608,2)</b>	<b>n.s.</b>	<b>Comprend une augmentation de la tranche à court terme de la dette à long terme.</b>
<b>Immobilisations, montant net</b>	<b>10 982,1</b>	<b>10 941,5</b>	<b>40,6</b>	<b>0,4 %</b>	<b>Se reporter à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés – Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels », ainsi qu'à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – dépenses en immobilisations ».</b>
<b>Autres actifs</b>					
Frais reportés	976,5	850,2	126,3	14,9 %	Principalement les cotisations aux régimes de retraite en sus des charges imputées aux résultats.
Placements	35,2	31,2	4,0	12,8 %	Nouveaux placements, déduction faite des dessaisissements.
Écart d'acquisition	3 169,5	3 156,9	12,6	0,4 %	Acquisition de FSC Internet Corp. et augmentation de la participation de TELUS dans Ambergris (un centre d'appels international), qui est maintenant de 97,4 %, neutralisées en partie par un reclassement de l'écart d'acquisition et une réduction des passifs d'impôts futurs exigibles afin de tenir compte d'une variation du montant estimatif des pertes fiscales disponibles pour les exercices précédents.
1) Actif à court terme moins le passif à court terme – démontre la capacité de la société de financer ses activités actuelles et de respecter ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.					

Suite du tableau de la page précédente.

(en millions de dollars)	31 décembre 2006	31 décembre 2005	Variation	Variation en %	Explication concernant les variations entre les bilans
<b>Dettes à long terme</b>	3 493,7	4 639,9	(1 146,2)	(24,7) %	Principalement un reclassement dans la tranche à court terme des billets à moyen terme de TCI échéant en février 2007 et des billets en dollars américains de TELUS Corporation échéant en juin 2007, contrebalancés en partie par l'émission publique, en mai 2006, de billets à 5,00 % de série CB d'une valeur de 300 millions de dollars.
<b>Autres passifs à long terme</b>	1 257,3	1 635,3	(378,0)	(23,1) %	Principalement une réduction du passif de couverture reporté découlant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• du remplacement de contrats de swaps de devises visant des billets (en dollars américains) échéant en 2007 par de nouveaux contrats de swaps de devises d'un montant analogue, qui sont assortis d'un taux d'intérêt effectif fixe et d'un taux de change effectif fixe moins élevés;</li> <li>• du reclassement d'une tranche de 165,8 millions de dollars dans le passif à court terme.</li> </ul> Contrebalancés en partie par les incitatifs à la location reportés découlant du renouvellement de baux visant des immeubles.
<b>Impôts futurs</b>	1 067,3	1 023,9	43,4	4,2 %	Augmentation des écarts temporaires des actifs et passifs à long terme, déduction faite de la réévaluation des passifs en fonction des taux d'imposition moins élevés visant les impôts futurs.
<b>Part des actionnaires sans contrôle</b>	23,6	25,6	(2,0)	(7,8) %	—
<b>Capitaux propres</b>					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	6 928,1	6 870,0	58,1	0,8 %	Hausse se répartissant principalement comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéfice net de 1 122,5 millions de dollars en 2006;</li> <li>• Augmentation de 118,5 millions de dollars des actions ordinaires et des actions sans droit de vote à l'égard desquelles des options peuvent être exercées;</li> </ul> Partiellement neutralisés par les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépenses de 800,2 millions de dollars au titre de rachats dans le cours normal des activités;</li> <li>• Dividendes de 411,7 millions de dollars.</li> </ul>

## 7. Situation de trésorerie et sources de financement

### 7.1 Rentrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
	<b>747,2</b>	805,0	(7,2) %	<b>2 803,7</b>	2 914,6	(3,8) %

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont diminué de 57,8 millions de dollars et de 110,9 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. La diminution est surtout attribuable aux facteurs suivants :

- L'augmentation du produit tiré des créances titrisées de 150 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006, par rapport à une hausse de 350 millions de dollars à la période correspondante de 2005. Le produit pour l'exercice complet 2006 est demeuré inchangé, comparativement à une hausse de 350 millions de dollars pour l'exercice complet 2005;
- L'augmentation de 110,2 millions de dollars des placements à court terme pour l'exercice complet;
- La baisse de 43,4 millions de dollars des impôts reçus, déduction faite des versements échelonnés, au quatrième trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005;
- La hausse de 13,3 millions de dollars, au quatrième trimestre de 2006, des paiements en espèces au titre de la rémunération à base d'actions en sus des charges comprises dans le BAIIA, par rapport à la période correspondante de 2005;
- La hausse de 4,5 millions de dollars des cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés pour l'exercice complet 2006, lesquelles se sont chiffrées à 123,3 millions de dollars. Les meilleures estimations concernant les cotisations patronales de l'exercice 2007 aux régimes à prestations déterminées de la société s'établissent à environ 111 millions de dollars;
- La baisse des intérêts reçus de 12,6 millions de dollars et de 23,1 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005, qui tient principalement à la diminution des soldes de trésorerie en 2006;
- Les autres variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Les baisses mentionnées ci-dessus ont été neutralisées en partie par :

- La hausse du BAIIA de 143,7 millions de dollars et de 295,0 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005, comme il est décrit à la rubrique 5, « Résultats d'exploitation »;
- La baisse de 19,1 millions de dollars des paiements effectués dans le cadre des programmes de restructuration et de réduction de l'effectif pour le quatrième trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005;
- La réduction de 10,0 millions de dollars des cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés au quatrième trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005, en raison de l'accélération de la capitalisation en 2006;
- L'augmentation de 28,8 millions de dollars des impôts reçus, déduction faite des versements échelonnés, pour l'exercice complet 2006 par rapport à la période correspondante de 2005, en raison principalement du recouvrement d'un montant d'impôts à recevoir en 2006;
- La baisse des intérêts versés de 100,7 millions de dollars et de 122,2 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Cette baisse tient principalement au remboursement anticipé de billets le 1<sup>er</sup> décembre 2005. Les intérêts versés en 2006 comprennent un paiement de 31,2 millions de dollars au titre de la résiliation de contrats de swaps de devises, ainsi que le paiement d'une tranche des intérêts courus antérieurement relativement à une décision de la cour au titre d'une poursuite concernant un remboursement d'obligations de BC TEL effectué en 1997.

## 7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
	<b>422,0</b>	375,7	12,3 %	<b>1 675,2</b>	1 355,2	23,6 %

Les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté de 46,3 millions de dollars et de 320,0 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. L'augmentation découle avant tout de la hausse des dépenses en immobilisations. Les fonds utilisés aux fins de petites acquisitions ont augmenté de 19,6 millions de dollars en 2006, comparativement à 2005. Les actifs en construction ont été portés à 725,4 millions de dollars au 31 décembre 2006, par rapport à 516,4 millions de dollars au 31 décembre 2005, en raison des coûts capitalisés liés à l'élaboration d'un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires ainsi que des coûts liés aux travaux en cours aux fins du développement de TELUS TV et de l'amélioration du réseau.

Dépenses en immobilisations sectorielles (en millions de dollars, sauf l'intensité des dépenses en immobilisations)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
Secteur des services filaires	<b>309,2</b>	230,2	34,3 %	<b>1 191,0</b>	914,2	30,3 %
Secteur des services sans fil	<b>106,0</b>	143,9	(26,3) %	<b>427,4</b>	404,8	5,6 %
TELUS – dépenses en immobilisations consolidées	<b>415,2</b>	374,1	11,0 %	<b>1 618,4</b>	1 319,0	22,7 %
Intensité des dépenses en immobilisations <sup>1)</sup> (en %)	<b>18,4</b>	17,9	0,5 pt	<b>18,6</b>	16,2	2,4 pts

1) L'intensité des dépenses en immobilisations est mesurée par la division des dépenses en immobilisations par les produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

L'intensité des dépenses en immobilisations de TELUS pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006 a augmenté par rapport à la période correspondante de 2005. Malgré cette augmentation, le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations (se reporter à la rubrique 11.1 « BAIIA », pour le calcul), s'est accru de 28,5 % pour s'établir à 462,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005. Pour l'exercice complet 2006, le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, a reculé de 0,2 % pour s'établir à 1,97 milliard de dollars, car la croissance du BAIIA a largement neutralisé la hausse des dépenses en immobilisations.

- Les dépenses en immobilisations du secteur des services filaires se sont accrues de 79,0 millions de dollars et de 276,8 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'entreprise titulaire ont augmenté d'environ 78 millions de dollars pour se chiffrer à 271 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2006, et elles se sont accrues d'environ 272 millions de dollars pour atteindre 1 071 millions de dollars pour l'exercice complet 2006, comparativement aux périodes correspondantes de 2005. L'augmentation des dépenses liées aux activités exercées en tant qu'entreprise titulaire provient principalement des investissements dans les réseaux à large bande en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec, de la croissance de l'accès au réseau visant à répondre à la forte demande du secteur résidentiel en Colombie-Britannique et en Alberta, ainsi que de TELUS TV et à l'élaboration de services. Dans une moindre mesure, l'augmentation découle des activités prévues pour 2005, qui ont été reportées en raison de l'interruption de travail survenue en 2005. L'augmentation des dépenses était aussi liée au soutien de la croissance des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une entreprise titulaire.

Le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services filaires s'est établi à environ 24 % pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport à environ 19 % aux périodes correspondantes de 2005. Cette augmentation découle de la diminution des dépenses en immobilisations durant l'interruption de travail survenue en 2005 et de la hausse des dépenses en immobilisations prévues pour 2006. Les flux de trésorerie du secteur des services filaires (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) ont par conséquent diminué d'environ 23 % pour se chiffrer à 137,4 millions de dollars au quatrième trimestre, et ils ont reculé d'environ 31 % pour s'établir à 648,3 millions de dollars pour l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005.

- Les dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil ont reculé de 37,9 millions de dollars au quatrième trimestre, par rapport à la période correspondante de 2005. Les résultats du quatrième trimestre de 2005 tenaient compte des dépenses en immobilisations liées au réseau reportées en raison de l'interruption de travail au troisième trimestre de 2005. L'augmentation de 22,6 millions de dollars pour l'exercice complet 2006, par rapport à la période correspondante de 2005, découle principalement des investissements stratégiques dans la technologie de réseau sans fil haute vitesse EVDO de prochaine génération et de l'amélioration continue de la capacité et de la couverture des services sans fil numériques. L'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil s'est établie à 10,3 % au quatrième trimestre et à 11,0 % pour l'exercice complet 2006, contre 16,3 % et 12,2 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2005. Les flux de trésorerie du secteur des services sans fil (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) se sont établis à 325,5 millions de dollars et à 1 323,6 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, soit des résultats records pour TELUS, représentant une hausse de 79,2 % et de 27,5 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes en 2005.

### 7.3 Sorties liées aux activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre			Exercices terminés les 31 décembre		
	2006	2005	Variation	2006	2005	Variation
	311,3	1 742,8	(82,1) %	1 148,6	2 447,3	(53,1) %

Les sorties liées aux activités de financement ont reculé de 1 431,5 millions de dollars et de 1 298,7 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, par rapport aux périodes correspondantes de 2005. Les activités de financement incluent ce qui suit :

- Le produit de l'émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote s'est élevé à 21,6 millions de dollars et à 104,5 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006. Le produit pour l'exercice complet 2006 reflète une baisse de 114,9 millions de dollars comparativement à 2005. La baisse était principalement imputable à l'exercice d'un nombre moins élevé d'options en 2006 et à l'application, le 1<sup>er</sup> mai 2006, du règlement en capitaux propres nets.
- Les dividendes en espèces versés aux actionnaires se sont élevés à 127,2 millions de dollars et à 411,7 millions de dollars, respectivement, pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, soit des résultats en hausse de 30,6 millions de dollars et de 99,5 millions de dollars, respectivement. La hausse tient à l'augmentation du dividende trimestriel par action, neutralisée en partie par la diminution du nombre moyen d'actions en circulation.
- Aux fins de son objectif visant à distribuer l'excédent de trésorerie aux actionnaires, la société a renouvelé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté en décembre 2004. L'offre renouvelée (la « troisième offre ») est entrée en vigueur le 20 décembre 2006 et elle prendra fin le 19 décembre 2007. Le nombre maximal d'actions pouvant être achetées en vertu de la troisième offre est de 12 millions d'actions ordinaires et de 12 millions d'actions sans droit de vote. Les actions sont achetées sur la Bourse de Toronto (la « TSX »), et toutes les actions rachetées seront annulées. Les investisseurs peuvent obtenir un exemplaire gratuit de l'avis déposé auprès de la TSX en s'adressant au service des relations avec les investisseurs de TELUS.

La société a racheté 73 % du nombre maximal d'actions permis en vertu de l'offre arrivée à échéance le 19 décembre 2006 (la « deuxième offre »), et elle a racheté 85 % du nombre maximal d'actions permis en vertu de l'offre ayant pris fin le 19 décembre 2005 (la « première offre »).

Au cours du quatrième trimestre de 2006, la société a racheté 50 000 actions ordinaires et environ 3,6 millions d'actions sans droit de vote, pour un décaissement total de 199,5 millions de dollars. Au cours du quatrième trimestre de 2005, elle avait racheté environ 2,5 millions d'actions ordinaires et 2,5 millions d'actions sans droit de vote, pour un décaissement total de 229,1 millions de dollars. Le tableau suivant précise le nombre d'actions rachetées et les coûts engagés depuis la première offre de rachat dans le cours normal des activités en 2004.

**Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités**

Par exercice et par offre	Actions rachetées			Coût d'achat (en millions de dollars)		
	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Total	Imputé au capital-actions <sup>1)</sup>	Imputé aux bénéficiaires non répartis <sup>2)</sup>	Total
2004						
Première offre ayant débuté le 20 décembre	755 711	1 451 400	2 207 111	39,4	38,6	78,0
2005						
Première offre ayant pris fin le 19 décembre	9 503 300	10 048 600	19 551 900	330,1	504,5	834,6
Deuxième offre ayant débuté le 20 décembre	634 469	607 700	1 242 169	20,9	36,6	57,5
	10 137 769	10 656 300	20 794 069	351,0	541,1	892,1
2006						
Deuxième offre ayant pris fin le 19 décembre	5 490 600	10 701 400	16 192 000	297,6	492,8	790,4
Troisième offre ayant débuté le 20 décembre	—	186 723	186 723	4,0	5,8	9,8
	5 490 600	10 888 123	16 378 723	301,6	498,6	800,2
Total						
Première offre	10 259 011	11 500 000	21 759 011	369,5	543,1	912,6
Deuxième offre	6 125 069	11 309 100	17 434 169	318,5	529,4	847,9
Troisième offre	—	186 723	186 723	4,0	5,8	9,8
Total cumulatif	16 384 080	22 995 823	39 379 903	692,0	1 078,3	1 770,3

1) Représente la valeur comptable des actions rachetées

2) Représente le coût en sus de la valeur comptable des actions rachetées

- Les émissions de titres de créance à long terme en 2006 comprennent un appel public à l'épargne, en mai 2006, visant des billets à 5,00 % de série CB d'une valeur de 300 millions de dollars, venant à échéance en 2013, au prix de 998,80 \$ pour chaque tranche de 1 000,00 \$ de capital. Le produit net de cet appel public à l'épargne a servi à résilier les contrats de swaps de devises. Les autres émissions de titres de créance en 2006 se composent principalement de prélèvements périodiques sur les facilités de crédit de TELUS Corporation, qui ont été contrebalancés par les remboursements périodiques des facilités de crédit. En 2005, un remboursement anticipé de billets de 1,578 milliard de dollars libellés en dollars canadiens a été effectué le 1<sup>er</sup> décembre. Sur une base nette, le montant tiré des facilités de crédit au 31 décembre 2006 a diminué de 21 millions de dollars depuis le 31 décembre 2005.
- Un paiement partiel au titre du passif de couverture reporté de 309,4 millions de dollars a été effectué au deuxième trimestre de 2006. En prévision du refinancement envisagé des billets (en dollars américains) échéant en 2007, la société a, en mai 2006, remplacé environ 63 % de la valeur nominale des contrats de swaps de devises existants par des contrats de swaps de devises d'un montant analogue assortis d'un taux d'intérêt effectif fixe et d'un taux de change effectif fixe moins élevés. Ce remplacement est survenu simultanément à l'émission de billets (en dollars canadiens) échéant en 2013; les deux opérations ont eu l'effet global de reporter, de juin 2007 à juin 2013, le paiement de 300 millions de dollars, représentant une tranche du montant qui aurait été exigible en vertu des contrats de swaps de devises ou qui aurait dû être versé aux porteurs des billets (en dollars américains) échéant en 2007 (les montants devant être en définitive versés aux porteurs dépendent des modifications apportées aux taux d'intérêt et aux taux de change sur la période de la dette sous-jacente venant à échéance).

**7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement**

Au 31 décembre ou pour les exercices terminés à cette date	2006	2005	Variation
<b><u>Composantes des ratios d'endettement et de couverture<sup>1)</sup></u></b>			
(en millions de dollars)			
Dette nette (compte tenu des créances titrisées)	6 278,1	6 294,4	(16,3)
Total des capitaux investis – valeur comptable	13 229,8	13 190,0	39,8
BAIIA excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	3 658,1	3 349,2	308,9
Montant net des intérêts débiteurs	504,7	623,1	(118,4)
<b><u>Ratios d'endettement</u></b>			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	90,6	89,8	0,8 pt
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)	4,5	5,4	(0,9)
Dette nette/total des capitaux investis (en %) <sup>1)</sup>	47,5	47,77	(0,2) pt
Dette nette/BAIIA <sup>1), 3)</sup>	1,7	1,9	(0,2)
<b><u>Ratios de couverture<sup>1)</sup></u></b>			
Couverture des intérêts sur la dette à long terme	3,9	2,5	1,4
Couverture des intérêts par le BAIIA <sup>3)</sup>	7,2	5,4	1,8
<b><u>Autres mesures</u></b>			
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) <sup>2)</sup>	1 600,4	1 465,5	134,9
Ratio de distribution (en %) <sup>1)</sup>	46	56	(10) pts
1) Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».			
2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».			
3) BAIIA excluant les coûts de restructuration.			

TELUS a modifié la définition de la dette nette afin de tenir compte des créances titrisées et d'aligner davantage ses pratiques sur celles des agences de notation. Le total des capitaux investis a augmenté en raison de la hausse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (principalement l'augmentation des bénéfices non répartis, déduction faite du capital-actions à la baisse). Le ratio dette nette/BAIIA mesuré au 31 décembre 2006 s'est amélioré, en raison surtout de la hausse du BAIIA. La durée moyenne à l'échéance de la dette est maintenant inférieure à cinq ans, car les remboursements de dette ont excédé les émissions de titres de créance au cours de 2005 et de 2006.

Le ratio de couverture des intérêts sur la dette à long terme s'est amélioré de 0,9 en raison de la diminution des intérêts débiteurs, et il s'est amélioré de 0,5 en raison de la hausse du bénéfice avant impôts et des intérêts débiteurs. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA s'est amélioré de 1,3 en raison de la diminution du montant net des intérêts débiteurs, et il s'est amélioré de 0,5 en raison de l'augmentation du BAIIA (excluant les coûts de restructuration). Les flux de trésorerie disponibles pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 se sont améliorés, résultat qui tient surtout au fait que la hausse du BAIIA et la baisse des intérêts payés ont été neutralisées en partie par l'augmentation des dépenses en immobilisations. Le ratio de distribution au 31 décembre 2006 se situait près de la fourchette inférieure des indications visées de 45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles, en raison surtout des bénéfices réels, qui tiennent compte de l'incidence favorable des modifications des taux d'imposition et des économies d'impôts en 2006. Le ratio de distribution calculé de manière à ne pas tenir compte de ces éléments liés aux impôts sur les bénéfices pour 2006 était d'environ 54 %. Le ratio de distribution au 31 décembre 2005 était supérieur aux indications visées, en raison principalement des bénéfices réels, qui tiennent compte des charges après impôts au titre de l'interruption de travail.

La stratégie de la société en 2006, qui est demeurée inchangée par rapport à 2005, visait à maintenir les mesures de la situation de trésorerie énoncées ci-après. La société estime que ces mesures ont atteint un niveau optimal et qu'il lui permet d'obtenir du financement à coût raisonnable en maintenant des cotes de crédit de BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes.

Les indications à long terme à l'égard de certaines mesures de la situation de trésorerie de TELUS, définies à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement », sont les suivants :

- Ratio de la dette nette sur le total des capitaux investis entre 45 % et 50 %;
- Ratio de la dette nette sur le BAIIA entre 1,5 et 2,0 fois;
- Ratio de distribution de 45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles.



## 7.5 Facilités de crédit

Au 31 décembre 2006, les liquidités disponibles de TELUS aux termes des facilités de crédit inutilisées se chiffraient à plus de 1,4 milliard de dollars.

Facilités de crédit Au 31 décembre 2006 (en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées
Facilité renouvelable de cinq ans <sup>1)</sup>	4 mai 2010	800,0	—	—
Facilité renouvelable de trois ans <sup>1)</sup>	7 mai 2008	800,0	120,0	100,1
Autres facilités bancaires	—	74,0	1,2	2,6
<b>Total</b>	—	<b>1 674,0</b>	<b>121,2</b>	<b>102,7</b>

1) Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Les facilités de crédit de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette à long terme sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4,0:1 (environ 1,7:1 au 31 décembre 2006) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs sur 12 mois) être inférieur à 2,0:1 (environ 7,4:1 au 31 décembre 2006) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la convention de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de crédit en particulier.

TELUS a obtenu des engagements d'un consortium composé de 18 institutions financières devant donner lieu à l'établissement d'une nouvelle facilité de crédit de 2 milliards de dollars, sous réserve de l'obtention de tous les documents nécessaires et de la réalisation des conditions normales antécédentes. Cette nouvelle facilité remplacerait les facilités de crédit existantes de 1,6 milliard de dollars. La nouvelle facilité de crédit devrait comporter des modalités plus favorables et venir à échéance en 2012. L'emploi du produit sera affecté aux fins générales de la société et pourrait être utilisé pour soutenir l'émission d'effets de commerce.

## 7.6. Vente de créances

Le 26 juillet 2002, TCI, filiale en propriété exclusive de TELUS, a conclu une convention qui a été modifiée le 30 septembre 2002, le 1<sup>er</sup> mars 2006 et le 30 novembre 2006 avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, sous réserve d'un montant maximal de 650 millions de dollars. À la suite de la vente d'une participation dans certaines créances avec gestion intégrale, un passif lié à la gestion des créances vendues est constaté à la date de la vente puis est amorti dans l'état des résultats sur la durée de vie prévue des créances. La durée initiale de cette convention de titrisation à rechargement prend fin le 18 juillet 2007; par suite de la modification effectuée le 30 novembre 2006, cette durée a été prorogée jusqu'au 18 juillet 2008.

TCI doit maintenir une cote de crédit de Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS) d'au moins BBB (faible), sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger de freiner le programme de vente. Au 14 février 2007, la cote de crédit était plus élevée de trois niveaux, à savoir A (faible), que la cote devant être maintenue. Le produit des créances titrisées a varié de 325 millions de dollars à 535 millions de dollars au cours de 2006, et il s'élevait à 500 millions de dollars au 31 décembre 2006. Le produit pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 29 novembre 2005 s'est établi à 150 millions de dollars (ce qui représente le produit minimal pour assurer la continuité du programme), et il était de 500 millions de dollars durant le reste de l'exercice.

## 7.7 Cotes de crédit

Au 14 février 2007, les cotes de crédit de qualité de TELUS et de TCI demeuraient inchangées par rapport à celles dont il est fait mention dans le rapport de gestion annuel 2005 de TELUS à la rubrique 7.7. Cependant, en novembre 2006, Moody's Investor Service a confirmé la cote Baa2 attribuée à TELUS et l'a placée sous examen avec possibilité de révision à la hausse. TELUS a pour objectif de conserver son accès aux marchés financiers à un coût raisonnable, en maintenant des cotes de crédit de qualité et en améliorant ses cotes de qualité de sorte qu'elles se situent entre BBB+ et A- ou des cotes équivalentes.

Sommaire des cotes de crédit	DBRS <sup>1)</sup>	S&P <sup>1)</sup>	Moody's <sup>2)</sup>	Fitch <sup>1)</sup>
<b>TELUS Corporation</b>				
Dette bancaire de premier rang	—	—	—	BBB+
Billets	BBB (élevé)	BBB+	Baa2	BBB+
<b>TELUS Communications Inc.</b>				
Débetures	A (faible)	BBB+	—	BBB+
Billets à moyen terme	A (faible)	BBB+	—	BBB+
Obligations hypothécaires de premier rang	A (faible)	A-	—	—
1) Perspective ou tendance stable				
2) Sous examen avec possibilité de révision à la hausse				

## 7.8 Arrangements hors bilan, engagements et passifs éventuels

### *Instruments financiers*

Les instruments financiers de la société se composent de l'encaisse et des placements temporaires, des débiteurs, des placements comptabilisés au coût, des créditeurs, des créditeurs à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif, des obligations à court terme, de la dette à long terme, des contrats de swap de taux d'intérêt, des couvertures de la charge de rémunération à base d'actions, et des instruments de couverture de change.

La société a recours à divers instruments financiers, dont les justes valeurs de certains d'entre eux ne sont pas reflétées dans les bilans, pour réduire ou éliminer le risque de taux d'intérêt et le risque de change et pour réduire ou éliminer le risque d'augmentations de la charge de rémunération découlant d'octrois déterminés d'unités d'actions restreintes et d'options réglées en espèces. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les bilans tiendront compte de la juste valeur de tous ces instruments financiers. Ces instruments financiers sont comptabilisés de la même façon que la position sous-jacente couverte. La majorité de ces instruments, sur le plan du montant théorique, qui ont été ajoutés au cours de l'exercice 2001, ont trait à l'emprunt de TELUS en dollars américains. Au deuxième trimestre de 2006, la société a résilié un certain nombre de contrats de swaps de devises et conclu de nouveaux contrats de swaps de devises visant les billets en dollars américains de la société échéant en juin 2007.

Ces instruments font l'objet d'une politique qui prescrit qu'aucun instrument dérivé ne doit servir à des fins spéculatives ni d'endettement et qui établit des critères déterminant le degré de solvabilité des contreparties avec lesquelles la société peut conclure des opérations.

#### Risque de prix

**Taux d'intérêt :** La société est exposée au risque de taux d'intérêt qui découle des fluctuations des taux d'intérêt sur ses placements temporaires, ses obligations à court terme et sa dette à long terme. En prévision du refinancement de la dette venant à échéance le 1<sup>er</sup> juin 2007, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt différés qui, au 31 décembre 2006, fixent le taux d'intérêt lié à une tranche maximale de 500 millions de dollars du financement de remplacement. La comptabilité de couverture a été appliquée à ces swaps de taux d'intérêt différés.

**Taux de change :** La société est exposée au risque de change qui découle des fluctuations des taux de change sur sa dette à long terme libellée en dollars américains. Des relations de couverture du risque de change ont été établies pour les paiements d'intérêt semestriels connexes et les paiements de capital à l'échéance.

La gestion du risque de change de la société consiste aussi à recourir à des contrats de change à terme pour fixer les taux de change sur les opérations et les engagements en devises à court terme. La comptabilité de couverture n'est appliquée à ces contrats de change à terme assortis d'une échéance à court terme que dans des situations exceptionnelles.

Au 31 décembre 2006, la société avait conclu des contrats de change à terme qui avaient pour effet de fixer les taux de change sur une tranche de 13 millions de dollars US des engagements d'achat de l'exercice 2007; la comptabilité de couverture a été appliquée à ces contrats de change à terme, qui se rapportent tous au secteur des services sans fil.

**Autres :** La société est exposée au risque de marché lié à ses placements à court terme, car la juste valeur de ces placements variera en raison des variations des prix du marché.

#### Risque de crédit

La société est exposée au risque de crédit en ce qui concerne ses dépôts à court terme, ses débiteurs, ses contrats de swap de taux d'intérêt et ses couvertures de taux de change. La société a réduit considérablement son risque de crédit associé aux dépôts à court terme en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, d'institutions financières bien capitalisées et d'autres tiers solvables. Un examen continu est exécuté pour évaluer les changements de l'état des tiers.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit par l'importante clientèle de la société, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. La société applique un programme d'évaluation du crédit des clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. Elle maintient des provisions pour les pertes de crédit potentielles, et ces pertes ont été conformes aux prévisions de la direction jusqu'à maintenant.

Les contreparties aux contrats de swap de taux d'intérêt de la société, aux couvertures de taux de change et aux couvertures de la charge au titre de la rémunération à base d'actions sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une cote de qualité supérieure. Le montant en dollars du risque de crédit lié à des contrats conclus avec l'une ou l'autre de ces institutions financières est limité, et les cotes de crédit des contreparties font l'objet d'un suivi. La société n'accorde ni ne reçoit de sûreté pour les contrats de

swap ou les couvertures en raison de sa cote de crédit et de celle de ses contreparties. Elle est exposée à des pertes de crédit qui pourraient résulter de la non-exécution des contreparties, mais elle considère ce risque comme minime; en cas de défaut de toutes les contreparties, l'incidence avant impôts se limiterait à la valeur de tout actif de couverture reporté.

#### Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse et des placements temporaires, des débiteurs, des créditeurs, des créditeurs à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif, et des obligations à court terme correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. La valeur comptable des placements de la société comptabilisés au coût n'excède pas leur juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme de la société est évaluée en fonction des cours du marché de ces titres ou de titres similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des titres de créance de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change sont établies de la même manière.

Aux 31 décembre		2006		2005	
(en millions de dollars)	Date d'échéance maximale de l'élément de couverture	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Passif</b>					
Dette à long terme					
Principal		4 928,1	5 535,9	4 644,9	5 371,6
Dérivés <sup>1), 2)</sup> utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains					
– Actif de couverture reporté		(40,4)		—	
– Passif de couverture reporté					
– À court terme		165,8		—	
– À long terme		710,3		1 154,3	
		<u>835,7</u>		<u>1 154,3</u>	
– Intérêts à payer		6,3		9,7	
Montant net	Juin 2011	<u>842,0</u>	<u>1 090,6</u>	<u>1 164,0</u>	1 470,5
Dérivés <sup>1), 2)</sup> utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt lié au refinancement prévu de la dette arrivant à échéance le 1 <sup>er</sup> juin 2007	Juin 2007	—	6,5	—	—
		<u>5 770,1</u>	<u>6 633,0</u>	<u>5 808,9</u>	<u>6 842,1</u>

1) L'encours nominal de tous les instruments financiers dérivés s'établit à 5 138,6 \$ (4 904,8 \$ en 2005).

2) Désignés à titre d'éléments de couverture des flux de trésorerie.

#### Engagements et passifs éventuels

La société avait un passif comptabilisé de 53,1 millions de dollars pour des engagements en cours au titre de ses programmes de restructuration au 31 décembre 2006. De plus, selon ses objectifs pour 2007, la société prévoit comptabiliser des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif d'environ 50 millions de dollars en 2007. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » présentée au début du présent rapport de gestion.

#### Comptes de report aux termes du régime de plafonnement des prix

Le 30 mai 2002 et le 31 juillet 2002, le CRTC a émis la Décision 2002-34 et la Décision 2002-43, respectivement, et instauré le concept du compte de report. La société doit faire des estimations et formuler des hypothèses importantes relativement aux comptes de report en raison de la complexité de la Décision 2002-34 et de la Décision 2002-43 et des interprétations requises en vertu de celles-ci. En conséquence, la société estime et enregistre un passif total de 164,8 millions de dollars au 31 décembre 2006 (158,7 millions de dollars en 2005) dans la mesure où les activités entreprises, les autres situations admissibles et les diminutions de tarifs réalisées pour les services des concurrents n'éliminent pas le solde du compte de report. La direction est tenue d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses à l'égard de la nature compensatoire de ces éléments. Si le CRTC, à sa revue périodique du compte de report de la société, est en désaccord avec les estimations et les hypothèses de la direction, il peut ajuster le solde du compte de report, et un tel ajustement peut être important. Finalement, il revient au CRTC de déterminer si le passif du compte de report est réglé et le moment où il le sera.

Le 24 mars 2004, le CRTC a publié l'avis public de télécom CRTC 2004-1, « Examen et utilisation des comptes de report pour la deuxième période de plafonnement des prix », par lequel il a amorcé une instance publique dans le cadre de laquelle il sollicite des propositions au sujet de l'utilisation du montant accumulé dans les comptes de report des entreprises de services locaux titulaires au cours des deux premières années de la deuxième période de plafonnement des prix.

Le 16 février 2006, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2006-9, « Utilisation des fonds des comptes de report ». Dans sa décision, le CRTC a jugé que la majeure partie des fonds restants relativement aux comptes de report des ESLT respectives devraient être disponibles pour réaliser des initiatives visant à élargir la portée des services à large bande des territoires d'exploitation des ESLT jusqu'aux collectivités rurales et éloignées, là où le service n'est pas encore accessible. En outre, au moins 5 % du solde des comptes de report accumulé doit être affecté à des initiatives visant à faciliter l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Dans la mesure où le solde des comptes de report excède les initiatives approuvées, le solde restant sera distribué sous forme de rabais non récurrent aux clients de services résidentiels locaux dans les zones de desserte autres que celles à coût élevé. Enfin, le CRTC a indiqué que, après le 31 mai 2006, aucun montant additionnel ne sera crédité aux comptes de report. Tout montant additionnel sera plutôt distribué sous forme de réductions de tarifs prospectives.

En septembre 2006, la Cour d'appel fédérale a autorisé l'Association des consommateurs du Canada et l'Organisation nationale anti-pauvreté à interjeter appel de la Décision de télécom CRTC 2006-9. Ces groupes de défense des consommateurs devraient en appeler de cette décision au cours des prochains mois et demander à la Cour qu'elle ordonne la distribution des rabais aux abonnés des services téléphoniques locaux, plutôt que de permettre l'utilisation des fonds des comptes de report aux fins établies par le CRTC dont il est fait mention ci-dessus. Bell Canada a également été autorisée à interjeter appel de la Décision 2006-9 en raison du motif selon lequel le CRTC avait excédé sa compétence en approuvant les rabais à même les comptes de report. Ces affaires devraient être instruites en 2007. Si l'appel de Bell Canada est accueilli, la société pourrait réaliser des produits d'exploitation supplémentaires correspondant au montant dans le compte de report qui aurait autrement été accordé à titre de rabais par le CRTC. Si l'appel des groupes de défense des consommateurs est accueilli, la société pourrait être tenue de verser un montant s'inscrivant dans le cadre d'un remboursement non récurrent pouvant correspondre au passif total d'environ 165 millions de dollars, sans l'excéder toutefois, qui serait réparti entre ses abonnés des services résidentiels locaux. Étant donné qu'une provision couvrant l'intégralité du solde du compte de report a été constituée dans les états financiers des périodes précédentes, ce remboursement potentiel n'aura aucune incidence sur le bénéfice d'exploitation ultérieur de la société. Par ailleurs, selon les résultats de cet appel, la société pourrait être obligée de reconsidérer sa décision d'offrir des services à large bande dans les collectivités rurales et éloignées non rentables. La société appuie la Décision 2006-9 et l'utilisation des comptes de report prévue par cette décision, soit l'expansion des services Internet haute vitesse à large bande dans les collectivités rurales et éloignées et l'amélioration des services de télécommunications aux personnes handicapées.

Comme la société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation du compte de report, la Décision 2005-6 du CRTC, relative à la prestation par la société des services de réseau numérique propres aux concurrents ne devrait avoir aucune incidence sur les produits de la société. Dans la mesure où la Décision 2005-6 du CRTC exige que la société offre des escomptes à l'égard des services de réseau numérique propres aux concurrents jusqu'au 31 mai 2006, la société a prélevé un montant compensatoire sur le compte de report; après le 31 mai 2006, aucune autre incidence sur l'état des résultats ne s'est produite, et la société n'était plus tenue de comptabiliser ces montants au moyen du compte de report. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la société a prélevé un montant de 19,9 millions de dollars (50,5 millions de dollars en 2005) sur le compte de report à l'égard des escomptes sur les services de réseau numérique propres aux concurrents.

Le 30 novembre 2006, le CRTC a publié l'avis public de télécom CRTC 2006-15, « Examen des propositions d'utilisation des fonds accumulés dans les comptes de report », par lequel il a amorcé une instance publique en vue d'examiner les propositions soumises par les entreprises de services locaux titulaires quant à l'utilisation des fonds accumulés dans leurs comptes de report. La société s'attend à ce que le CRTC rende une décision à ce sujet vers la fin de 2007.

#### Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles connues de la société au 31 décembre 2006 sont précisées dans le tableau suivant, lequel n'illustre pas les obligations de paiement des intérêts.

(en millions de dollars)	Tranches de la dette à long terme arrivant à échéance			Autres passifs à long terme	Contrats de location-exploitation	Engagements d'achat	Total
	Toutes, sauf les contrats de location-acquisition	Contrats de location-acquisition					
2007	1 555,0	4,0	18,0	197,6	506,6	2 281,2	
2008	122,2	2,6	23,1	184,9	127,2	460,0	
2009	0,7	0,8	28,2	198,3	73,7	301,7	
2010	80,0	1,7	17,6	185,5	30,8	315,6	
2011	2 950,5	0,1	17,7	168,3	11,5	3 148,1	
Par la suite	1 049,0	—	150,7	1 202,6	33,8	2 436,1	
Total	5 757,4	9,2	255,3	2 137,2	783,6	8 942,7	

### Garanties

Les principes comptables généralement reconnus du Canada exigent que des informations soient fournies sur certains types de garanties ainsi que sur leurs montants maximaux non actualisés. Les montants maximaux pouvant être versés représentent le cas le plus défavorable et ne reflètent pas nécessairement les résultats prévus par la société. Les garanties sur lesquelles des informations doivent être présentées sont les engagements qui prévoient des paiements conditionnels à des événements futurs précis. Dans le cours normal de ses activités, la société prend des engagements qui, selon les PCGR, pourraient être considérés comme des garanties. Selon la définition des PCGR du Canada, les notes d'orientation sur les informations à fournir ne s'appliquent pas aux garanties associées au rendement futur de la société.

Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir des engagements d'indemnisation en ce qui a trait à certaines opérations. Ces engagements d'indemnisation prévoient différentes durées, et il arrive souvent que les modalités ne soient pas explicitement définies. Le cas échéant, un engagement d'indemnisation est enregistré à titre de passif. Dans bien des cas, ces engagements d'indemnisation ne comportent aucun plafond, et le montant maximal général des obligations en vertu de ces engagements d'indemnisation ne peut pas être évalué de manière raisonnable. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où l'opération est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces engagements d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accrus de publication des annuaires pour le nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. La quote-part de la société serait de 80 % jusqu'en mai 2006, passerait à 40 % pour les cinq années suivantes et s'établirait ensuite à 15 % dans la dernière période de cinq ans. En outre, si une mesure du CRTC empêchait le propriétaire de réaliser les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier. Au 31 décembre 2006, la société n'avait constaté aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

### Réclamations et poursuites

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de ces litiges. Cependant, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la société.

### 7.9 Information sur les actions en circulation

Le sommaire ci-après illustre le nombre d'actions en circulation de chaque catégorie de titres de participation au 31 décembre 2006 et au 31 janvier 2007. De plus, le nombre total d'actions en circulation et pouvant être émises qui est présenté au 31 janvier 2007 se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les options ont été converties, y compris les actions détenues en réserve, mais non émises.

Catégorie de titres de participation (en millions d'actions)	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Nombre total d'actions
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires			
Actions en circulation au 31 décembre 2006	178,7	159,2	337,9 <sup>1)</sup>
Actions en circulation au 31 janvier 2007	178,7	159,2	337,9
Actions en circulation et pouvant être émises <sup>2)</sup> au 31 janvier 2007	0,8	18,2	19,0
	179,5	177,4	356,9
1) Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action, le nombre d'actions s'établissait à 343,8 pour le quatrième trimestre de 2006, et à 347,4 pour l'exercice complet 2006.			
2) En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice.			

## 8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables

### 8.1 Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques de TELUS sont décrites à la rubrique 8.1 du rapport de gestion annuel 2005. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

### 8.2 Faits nouveaux concernant les conventions comptables

Les conventions comptables sont conformes à celles décrites à la note 1 des états financiers consolidés du rapport annuel 2005 de TELUS. À compter de l'exercice 2006 de la société, cette dernière a adopté les recommandations modifiées de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») à l'égard de la mesure des opérations non monétaires (chapitre 3830 du *Manuel de l'ICCA*). Ces recommandations modifiées n'ont pas eu une incidence importante sur les activités de la société.

#### *Alignement avec les normes internationales d'information financière*

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les sociétés ouvertes, seront alignés progressivement sur les normes internationales d'information financière. La période de transition prévue est d'environ cinq ans. Le moment précis auquel l'alignement se produira dépend de l'examen de l'état d'avancement des travaux devant être mis en œuvre d'ici le début de 2008. Comme cette initiative d'alignement en est à ses balbutiements à la date des présents états financiers consolidés, il est trop tôt pour évaluer les retombées de cette initiative, le cas échéant, sur la société.

#### *Autres éléments du résultat étendu*

Avec prise d'effet à l'exercice 2007, la société devra se conformer aux nouvelles recommandations de l'ICCA visant la comptabilisation du résultat étendu (chapitre 1530 du *Manuel de l'ICCA*), la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers (chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*), et les couvertures (chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*). Dans le cas précis de la société, les règles transitoires applicables à ces chapitres exigent la mise en œuvre prospective au début d'un exercice (sauf en ce qui concerne l'écart de conversion, qui sera ajusté rétroactivement au début de l'exercice au cours duquel la société adoptera les recommandations). La notion de résultat étendu aux fins des PCGR du Canada consistera en grande partie à inclure les variations des capitaux propres découlant de variations non réalisées de la valeur des instruments financiers.

Le résultat étendu selon les PCGR des États-Unis est sensiblement le même que celui obtenu selon les PCGR du Canada, et il en va de même de l'incidence des nouvelles recommandations visant la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers ainsi que les couvertures. Dans le cas précis de la société toutefois, il existe une différence au chapitre des autres éléments du résultat étendu, en ce sens que les PCGR des États-Unis tiennent compte, relativement aux régimes de retraite et aux autres régimes à prestations déterminées, de l'écart entre la situation de capitalisation des régimes et le montant net des actifs ou des passifs au titre des prestations constituées; à l'heure actuelle, les PCGR du Canada ne tiennent pas compte de cet écart, mais le Conseil des normes comptables du Canada devrait publier un exposé-sondage à ce sujet au premier semestre de 2007, dans le but de supprimer cette différence.

Les répercussions de l'adoption par la société des normes touchant les autres éléments du résultat étendu sont pour la plupart liées aux contrats de swaps de devises de la société, et dans une mesure moindre, aux contrats à terme d'actions réglées en espèces que la société a conclus au titre de la rémunération à base d'actions.

*Modifications comptables; regroupements d'entreprises*

À partir de l'exercice 2007 de la société, les nouvelles recommandations de l'ICCA concernant les modifications comptables (chapitre 1506 du *Manuel de l'ICCA*) s'appliqueront à la société. Plus particulièrement, les nouvelles recommandations stipulent que des changements volontaires de méthodes comptables ne sont apportés que s'ils donnent lieu à des états financiers qui fournissent des informations fiables et plus pertinentes et que de nouvelles informations doivent être fournies en ce qui a trait aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. La société n'est présentement pas touchée de façon importante par les nouvelles recommandations.

*Informations à fournir sur la gestion du capital*

Avec prise d'effet le 31 décembre 2006, la société a procédé à l'adoption anticipée des nouvelles recommandations de l'ICCA touchant les informations à fournir au sujet des objectifs, des politiques et des procédures de gestion du capital de la société (chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*).

*Résultat par action*

Des modifications avaient été proposées aux recommandations de l'ICCA sur le calcul et la présentation du résultat par action (chapitre 3500 du *Manuel de l'ICCA*) et elle se seraient appliquées à la société ; ces modifications étaient rendues au stade du manuscrit. En juillet 2006, le manuscrit présentant les modifications actuelles proposées a été retiré, et une annonce a été faite à l'effet que le Conseil des normes comptables du Canada publierait un exposé-sondage portant sur les normes comptables internationales; la date de publication prévue de cet exposé-sondage est le premier semestre de 2007.

*Autres normes comptables publiées récemment mais non encore mises en œuvre*

En vertu des PCGR des États-Unis, la société pourrait être tenue de se conformer aux normes visant la comptabilisation des positions fiscales incertaines à compter de son exercice 2007, selon l'interprétation n° 48 du Financial Accounting Standards Board, intitulée « Accounting for Uncertainty in Income Taxes ». La société a évalué l'incidence cumulative de l'adoption de cette nouvelle norme avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2007. En se fondant sur cette évaluation, elle ne s'attend pas à ce que l'adoption de cette norme ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

## **9. Perspectives pour 2007**

*Objectifs financiers et d'exploitation pour 2007*

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion et à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques » du rapport de gestion de TELUS pour 2005, les premier, deuxième et troisième trimestres de 2006 et le présent rapport. TELUS a initialement annoncé ses objectifs pour 2007 le 14 décembre 2006.

La société a reçu les approbations nécessaires des organismes de réglementation afin de modifier ses régimes d'options sur actions de manière à permettre le règlement en espèces des options; en janvier 2007, elle a déterminé que la méthode du règlement en espèces s'appliquerait à la presque totalité des options pour lesquelles les droits sont actuellement acquis et à celles dont les droits le seront en 2007. Cette méthode vient atténuer, pour les actionnaires, l'effet dilutif de l'émission d'actions sur le capital autorisé et rend les paiements en espèces représentant la différence entre la valeur de marché et le prix d'exercice des actions déductibles à des fins fiscales lorsque les options sont exercées, ce qui devrait se traduire par d'importantes économies d'impôts pour l'avenir. Ce changement entraîne une hausse des charges hors caisse liées aux options (charge d'exploitation) adoptées à des fins comptables, correspondant au montant estimatif de 150 millions de dollars à 200 millions de dollars (de 120 millions de dollars à 150 millions de dollars pour le secteur des services filaires et de 30 millions de dollars à 50 millions de dollars pour le secteur des services sans fil). Ces dépenses devraient être comptabilisées en grande partie au premier trimestre de 2007. Les objectifs déclarés de TELUS en ce qui a trait au BAIIA sectoriel, au BAIIA consolidé et au résultat par action pour 2007 ne tiennent pas compte des charges comptables hors caisse, lesquelles devraient être comptabilisées en fonction de la méthode du règlement en espèces pour les charges liées aux options.

Dans le secteur des services filaires, les produits d'exploitation devraient progresser de 1 % à 2 % en 2007, principalement grâce aux services de transmission des données. Le BAIIA de ce secteur avant l'adoption de la méthode du règlement en espèces pour les charges liées aux options devrait connaître un recul de 1 % à 3 % par suite des pressions concurrentielles qui continuent à s'exercer, des dépenses initiales associées au lancement de produits et services axés sur la croissance, ainsi que des marges bénéficiaires réduites.

Dans le secteur des services sans fil, les produits d'exploitation devraient s'accroître de 12 % à 13 % en 2007 grâce au maintien d'une forte croissance du nombre d'abonnés au sans-fil, de même qu'à une adoption et à une utilisation accrues des services sans fil de transmission des données. Le BAIIA de ce secteur sans fil avant l'adoption de la méthode du règlement en espèces pour les charges liées aux options devrait progresser de 11 % à 14 % au cours de l'exercice.

Les prévisions concernant le bénéfice par action pour 2007 tiennent compte d'une hausse globale du bénéfice d'exploitation, d'une diminution des frais de financement, ce qui s'explique par la réduction du niveau d'endettement et les taux d'intérêt plus bas au refinancement de la dette, ainsi que d'une réduction prévue du nombre d'actions en circulation. La croissance du résultat par action en 2007 sera freinée par l'accroissement de la charge d'amortissement et par l'adoption de la méthode du règlement en espèces lié aux options, dont l'incidence après impôts se chiffre à un montant de 0,30 \$ à 0,40 \$. Les prévisions de TELUS quant au résultat par action de 2006 prenaient en compte les règlements de questions fiscales dont l'issue favorable représentait environ 0,48 \$ ainsi que des modifications à la législation fiscale. En raison de ces facteurs, le résultat par action pour 2007, compte non tenu de l'adoption de la méthode du règlement en espèces lié aux options, devrait se situer entre 0 % à 6 % de plus que le résultat par action déclaré pour 2006.

L'achat possible d'un nombre maximal de 24 millions d'actions de TELUS sur une période de 12 mois dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 20 décembre 2006 pourrait avoir une incidence sur le résultat par action, les soldes de trésorerie, la dette nette et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

	Objectifs pour 2007	Résultats pour 2006	Variation par rapport à 2006
<b>Chiffres consolidés</b>			
Produits d'exploitation	<b>9,175 G\$ à 9,275 G\$</b>	8,681 G\$	6 % à 7 %
BAlIA <sup>1)</sup> excluant la charge au titre du règlement en espèces lié aux options dont les droits ont été acquis en 2007 <sup>2)</sup>	<b>3,725 G\$ à 3,825 G\$</b>	3,590 G\$	4 % à 7 %
Bénéfice par action, compte non tenu de la charge après impôts au titre du règlement en espèces d'options en 2007 <sup>3)</sup>	<b>3,25 \$ à 3,45 \$</b>	3,27 \$	(1) % à 6 %
Dépenses en immobilisations	<b>Environ 1,75 G\$</b>	1,618 G\$	8 %
<b>Secteur des services filaires</b>			
Produits d'exploitation (externes)	<b>4,85 G\$ à 4,9 G\$</b>	4,823 G\$	1 % à 2 %
BAlIA excluant la charge au titre du règlement en espèces lié aux options dont les droits ont été acquis en 2007 <sup>2)</sup>	<b>1,775 G\$ à 1,825 G\$</b>	1,839 G\$	(3) % à (1) %
Dépenses en immobilisations	<b>Environ 1,2 G\$</b>	1,191 G\$	Inchangé
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	<b>Plus de 135 000</b>	153 700	Forte croissance continue
<b>Secteur des services sans fil</b>			
Produits d'exploitation (externes)	<b>4,325 G\$ à 4,375 G\$</b>	3,858 G\$	12 % à 13 %
BAlIA excluant la charge au titre du règlement en espèces lié aux options dont les droits ont été acquis en 2007 <sup>2)</sup>	<b>1,95 G\$ à 2,0 G\$</b>	1,751 G\$	11 % à 14 %
Dépenses en immobilisations	<b>Environ 550 M\$</b>	427 M\$	29 %
Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil	<b>Plus de 550 000</b>	535 200	3 % ou plus
1) Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAlIA) ». Également calculé comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation et moins les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif.			
2) Exclut une charge de 150 millions de dollars à 200 millions de dollars en 2007 relativement à l'adoption de la méthode du règlement en espèces lié aux options dont les droits ont été acquis, dont une tranche de 120 millions de dollars à 150 millions de dollars s'applique au secteur des services filaires, et une tranche de 30 millions de dollars à 50 millions de dollars, au secteur des services sans fil.			
3) Exclut un montant de 0,30 \$ à 0,40 \$ au titre du règlement en espèces d'options.			

Les hypothèses formulées afin d'établir les objectifs pour 2007 sont les suivantes :

- Croissance économique conforme aux plus récentes estimations formulées par le Conference Board du Canada pour les provinces et le pays, dont une croissance réelle révisée du PIB de 2,7 % au Canada pour 2007;
- Concurrence accrue relativement aux services filaires, dans le marché résidentiel et le marché des affaires, particulièrement de la part de câblodistributeurs et d'entreprises offrant des services VoIP;
- Abstention de la réglementation des services filaires locaux de détail dans les principaux marchés urbains d'ici le deuxième semestre de 2007;
- Aucune autre réduction des prix à la consommation par suite d'un plafonnement des prix;
- Gain de 4,5 à 5 points de pourcentage au titre de la pénétration du marché des services sans fil;



- Charges d'environ 50 millions de dollars au titre de la restructuration et de la réduction de l'effectif (67,8 millions de dollars en 2006);
- Taux d'imposition prévu par la loi de 33 % à 34 %;
- Taux d'actualisation de 5,0 % et rendement à long terme moyen prévu de 7,25 % au titre des régimes de retraite, soit des résultats inchangés par rapport à 2006;
- Nombre moyen d'actions en circulation se situant entre 330 millions et 335 millions pour l'exercice complet.

Comme il est décrit à la rubrique 5, « Résultats d'exploitation consolidés — Impôts sur les bénéfiques », TELUS prévoit payer un montant minimum d'impôts en espèces en 2007.

TELUS continue d'observer les lignes directrices d'une politique à long terme, comme un ratio dette nette/BAIIA de 1,5 à 2,0 fois, un ratio dette nette/total des capitaux investis de 45 % à 50 % et un ratio de distribution de 45 % à 55 % des bénéfiques nets prévisibles. Les objectifs pour 2007 sont conformes à ces lignes directrices.

## 10. Risques et gestion des risques

Les rubriques qui suivent résument les faits nouveaux importants liés aux risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion annuel 2005 et dans le rapport de gestion des premier, deuxième et troisième trimestres de 2006.

### 10.1 Réglementation

Le dénouement des examens et des instances réglementaires en cours ou futurs, des appels auprès de la cour ou du Cabinet fédéral ou de tout autre fait nouveau d'ordre réglementaire pourrait avoir une incidence importante sur les méthodes, les coûts et les produits d'exploitation de TELUS.

#### *Abstention de la réglementation des services locaux*

Le 11 décembre 2006, le ministre de l'Industrie a proposé des changements importants au cadre d'abstention de la réglementation du CRTC visant les services locaux de résidence et d'affaires. Les changements proposés prévoient la suppression des restrictions actuelles relatives aux reconquêtes et à la plupart des autres promotions, y compris l'interdiction de n'appliquer aucuns frais de service pour les abonnés de retour. Les changements proposés prévoient également le remplacement du critère de perte de part de marché de 25 % par un simple critère de concurrence dynamique nécessitant la présence d'au moins trois fournisseurs de services de télécommunications propriétaires des installations (dont l'un pourrait être un fournisseur de services sans fil non apparenté) dans le cas des services locaux de résidence, ou d'au moins deux fournisseurs de services de télécommunications propriétaires des installations dans le cas des services locaux d'affaires. Les changements proposés prévoient par ailleurs la réduction du nombre d'indicateurs de qualité du service pour les concurrents qui doivent être satisfaits au préalable aux fins de l'abstention de la réglementation et qui autorisent le dépôt *ex parte* des demandes tarifaires à l'égard des promotions. Le cadre d'abstention proposé est assujéti à une période de commentaires publics, à l'issue de laquelle le Cabinet fédéral pourra prendre un décret en conseil afin de mettre en œuvre le cadre proposé sous sa forme actuelle ou sous une forme révisée de manière à tenir compte des commentaires reçus. Il n'existe aucune certitude que ce cadre d'abstention sera en tous points identique au cadre proposé.

Le 18 décembre 2006, le gouverneur en conseil a donné une directive au CRTC selon laquelle ce dernier devrait se fier, dans la plus grande mesure du possible, au libre jeu du marché; prendre des mesures qui donnent lieu à des ententes ou régimes neutres sur le plan de la technologie et de la concurrence et qui permettent aux nouvelles technologies de faire concurrence; utiliser les mécanismes d'approbation tarifaires les moins intrusifs possible; mener à terme l'examen de son cadre de réglementation quant à l'accès obligatoire aux services de gros; publier et tenir à jour des normes de rendement pour ses divers processus; continuer d'explorer de nouvelles façons de simplifier ses processus.

#### *Réglementation sur le plafonnement des prix*

La réglementation sur le plafonnement des prix continue de s'appliquer à un ensemble de services locaux offerts par des ESLT. TELUS est assujéti à la réglementation sur le plafonnement des prix en tant qu'ESLT en Alberta, en Colombie-Britannique et dans l'Est du Québec. Le CRTC a amorcé un examen exhaustif du régime actuel de plafonnement des prix en 2006, afin d'établir les paramètres de la prochaine période de plafonnement des prix. Le CRTC a terminé son examen en novembre 2006 et il devrait rendre une décision concernant cette instance d'ici la fin d'avril 2007. Il n'existe aucune certitude que le régime de réglementation des prix applicable à TELUS à compter de juin 2007 sera aussi ou plus favorable que le régime actuel pour TELUS.

En février 2006, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2006-9, dans laquelle il a déterminé que les initiatives visant à étendre les services à large bande aux communautés rurales et éloignées et les initiatives visant à promouvoir l'accessibilité aux services de télécommunications pour les personnes souffrant d'une incapacité représentent une utilisation adéquate des fonds dans les comptes de report des ESLT. Dans la mesure où le compte de report accumulé excède les initiatives approuvées, le solde serait distribué sous forme d'un rabais non récurrent aux clients résidentiels locaux des zones de desserte à faible coût. Enfin, le CRTC a indiqué qu'aucun montant additionnel ne sera crédité aux comptes de report prospectivement. Tout montant additionnel sera plutôt distribué sous forme de réductions prospectives aux tarifs résidentiels locaux.

En réponse à la Décision CRTC 2006-9, TELUS a déposé une proposition visant l'utilisation des fonds accumulés dans son compte de report durant la deuxième période de plafonnement des prix. En septembre 2006, TELUS a proposé la fourniture de services à large bande aux communautés rurales et éloignées et la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer l'accessibilité aux services de télécommunications pour les personnes souffrant d'une incapacité. Le 30 novembre 2006, le CRTC a publié l'avis public de télécom CRTC 2006-15, « Examen des propositions d'utilisation des fonds accumulés dans les comptes de report ». L'instance amorcée permettra d'examiner plus en détail les propositions des ESLT concernant l'expansion des services à large bande et elle donnera aux fournisseurs de services Internet l'occasion de préciser le nom des collectivités auxquelles ils fournissent, ou prévoient fournir, des services Internet haute vitesse. TELUS attend par ailleurs les décisions de la Cour fédérale relativement aux deux appels interjetés concernant la façon dont les fonds dans les comptes de report des ESLT devraient être traités. Se reporter à la rubrique 10.3, « Litiges et questions d'ordre juridique ». Il n'existe aucune certitude que les ESLT pourront donner suite à leurs propositions visant l'utilisation des fonds accumulés dans leurs comptes de report en attendant l'issue de l'instance amorcée par le CRTC dans l'avis public 2006-15 et des appels interjetés auprès de la Cour fédérale.

#### *Services voix sur IP*

Dans la Décision 2005-28, « Cadre de réglementation régissant les services de communication vocale sur protocole Internet », le CRTC a décrété que les services VoIP locaux doivent être considérés comme des services locaux et que le cadre de réglementation régissant la concurrence locale s'appliquera aux fournisseurs de services VoIP locaux. Le CRTC a par ailleurs déterminé que les ESLT peuvent uniquement fournir des services VoIP dans le territoire où elles sont les entreprises titulaires selon les tarifs approuvés.

Dans la Décision 2006-53, le CRTC a réaffirmé la Décision 2005-28 et le régime de réglementation visant les services locaux VoIP. Cependant, le 9 novembre 2006, le gouverneur en conseil a pris le décret en conseil C.P. 2006-1314 et modifié la Décision 2005-28 et la Décision 2006-53. Par conséquent, le CRTC ne réglementera plus les services VoIP indépendants de l'accès fournis par les ESLT dans les territoires où elles sont les entreprises titulaires.

#### *Disponibilité future de spectre sans fil*

Par suite de la publication du rapport du Groupe d'études sur le cadre réglementaire des télécommunications en 2006 et à la lumière du processus de consultation prévu concernant la politique en matière de mise aux enchères de spectre, d'aucuns s'attendent à ce que le gouvernement octroie une licence de spectre à une quatrième entreprise nationale, soit sur une base préférentielle, soit sur la base de la suppression de restrictions en matière de propriété étrangère, soit en exigeant le partage des services d'itinérance ou des tours, décision qui pourrait probablement donner lieu à une intensification de la concurrence. Bien que le gouvernement au pouvoir ait clairement indiqué qu'il préfère que le secteur des télécommunications repose sur le libre jeu du marché, il n'existe aucune certitude que le gouvernement laissera au libre jeu du marché le soin de déterminer le nombre de concurrents ou l'origine de la concurrence.

*La date limite pour mettre en œuvre la transférabilité des numéros de services sans fil (la « TNSSF ») est le 14 mars 2007 (Décision de télécom CRTC 2005-72)*

Dans la Décision de télécom 2005-72, le CRTC a ordonné à Bell Mobilité, à Rogers Sans-fil inc. et à la division sans fil de TELUS de mettre en œuvre la TNSSF en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec, où la transférabilité des numéros locaux entre deux entreprises de services locaux (d'ESL à ESL) est en vigueur, d'ici le 14 mars 2007. Dans d'autres régions et pour d'autres entreprises de services sans fil (où la transférabilité des numéros locaux d'ESL à ESL est actuellement en vigueur), l'exportation des numéros doit être mise en œuvre d'ici le 14 mars 2007 et l'importation doit être en vigueur le 12 septembre 2007. Il n'existe aucune garantie que ni TELUS ni les autres entreprises de services sans fil canadiennes seront en mesure de mettre en œuvre la TNSSF dans les délais prescrits ou sans engager des coûts additionnels importants ou des frais administratifs permanents. La mise en œuvre de la TNSSF peut entraîner une augmentation de la migration des lignes d'accès au réseau aux services sans fil, une augmentation du taux de désabonnement mensuel visant les abonnés aux services sans fil ou des coûts additionnels de fidélisation des clients pour TELUS.

Lors de son apparition aux États-Unis en 2003, la TNSSF n'a pas entraîné une grande augmentation des désabonnements comme il avait été prévu. En outre, TELUS est d'avis que la TNSSF peut représenter une occasion de mise en marché plus efficace dans les marchés des entreprises dans le centre du Canada où la part de marché de TELUS est moins importante que celle de ses concurrents de services sans fil et où l'absence de TNSSF pourrait avoir diminué l'efficacité des ventes. Il est toutefois impossible de garantir que tel sera le cas.

## 10.2 Risques liés aux processus

*Les systèmes et les processus de TELUS pourraient influencer négativement sur les résultats financiers et le service à la clientèle – facturation et garantie à l'égard des produits, et les programmes d'efficience*

La société continue d'élaborer un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires, lequel inclura la réingénierie des processus aux fins de l'entrée des commandes, des conditions d'admissibilité, de la prestation des services et de l'assurance de la qualité du service à la clientèle, les recouvrements et le crédit, les contrats avec les clients et la gestion de l'information. Ce projet orienté vers la clientèle exige le développement poussé de systèmes et présente en soi des risques d'implantation découlant de la complexité des tâches et des contraintes sur le plan des ressources ainsi que le recours à un logiciel nouvellement mis au point par une tierce partie. TELUS compte mettre ce projet en œuvre progressivement en 2007, à commencer par certains comptes à l'intention des clients résidentiels et d'autres phases de la conversion sont prévues au cours des prochains exercices. Rien ne peut garantir que ce projet n'aura aucune incidence négative sur la qualité du service à la clientèle de TELUS ni sur sa position concurrentielle ou ses résultats financiers. Aussi, des retards considérables dans l'implantation du système pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité concurrentielle de TELUS de lancer rapidement et de façon efficace de nouveaux produits et services, de réaliser et de maintenir une structure de coûts concurrentielle et de fournir des analyses et des renseignements plus complets à la direction.

Par suite des modifications apportées aux systèmes, des activités de réduction de l'effectif et des exigences en matière de formation découlant du programme d'efficacité opérationnelle de TELUS, l'incidence possible, sur l'exploitation, des processus internes de TELUS liés à la facturation pourrait être défavorable à son bénéfice.

## 10.3 Litiges et questions d'ordre juridique

*Décision rendue par la Cour d'appel de l'Ontario en 2005*

En juin 2005, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté à l'unanimité une décision de la Cour de première instance de 2003 et a déclaré que le remboursement des obligations de série AL de 125 millions de dollars fait en décembre 1997 par BC TEL, une société remplacée de TCI, n'était pas conforme aux dispositions de l'acte de fiducie et d'hypothèque aux termes duquel les obligations avaient été émises. La Cour d'appel de l'Ontario a renvoyé la cause devant la Cour de première instance qui devra déterminer les dommages-intérêts, et la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'interjeter appel en janvier 2006. En novembre 2006, la Cour d'appel de l'Ontario a rendu une décision selon laquelle cette poursuite devrait être traitée comme un recours collectif intenté par tous les porteurs d'obligations, et non seulement par les défendeurs nommés. Le montant des dommages-intérêts dépendra en partie de la méthode de calcul utilisée et de l'établissement des parties auxquelles ces dommages-intérêts seront versés, affaires qui n'ont pas encore été portées en justice. Si les dommages-intérêts imposés diffèrent sensiblement des attentes de la direction, un ajustement important pourrait être inscrit dans les états consolidés des résultats de la société.

La société est d'avis qu'elle a passé en charges un montant adéquat au titre des dommages-intérêts. Cette décision porte sur une question survenue avant la fusion de BC TELECOM et de TELUS Corporation (Alberta) en 1999 et n'a aucune incidence sur les instruments de créance actuels de TELUS.

## 11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation

### 11.1 Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

TELUS présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités et secteurs d'exploitation ainsi que la performance de la société. Le BAIIA est aussi utilisé pour déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt — se reporter à la rubrique 11.4, « BAIIA excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif ». Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. De plus, la société croit que le BAIIA permet aux investisseurs de comparer plus facilement le rendement d'une entreprise de façon continue sans égard à l'amortissement, lequel est de nature hors trésorerie et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou en raison de facteurs hors exploitation, comme le coût historique.

Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice d'exploitation ou au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte des effets de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, de la réduction du capital de la dette ni d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les éléments entrant dans le calcul du BAIIA de TELUS. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'assurer le service de sa dette comparativement à d'autres sociétés, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

Le tableau suivant illustre le rapprochement du BAIIA avec le bénéfice net et le bénéfice d'exploitation :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les		Exercices terminés les	
	31 décembre		31 décembre	
	2006	2005	2006	2005
<b>Bénéfice net</b>	<b>236,2</b>	78,5	<b>1 122,5</b>	700,3
Autres charges (produits)	10,1	9,3	28,0	18,4
Coûts de financement	133,6	171,7	504,7	623,1
Impôts sur les bénéfices	89,7	58,8	351,0	322,0
Part des actionnaires sans contrôle	1,4	2,9	8,5	7,8
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>471,0</b>	321,2	<b>2 014,7</b>	1 671,6
Amortissement des immobilisations corporelles	353,2	346,2	1 353,4	1 342,6
Amortissement des actifs incorporels	53,9	67,0	222,2	281,1
<b>BAIIA</b>	<b>878,1</b>	734,4	<b>3 590,3</b>	3 295,3

En plus du BAIIA, TELUS calcule le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, comme une simple approximation des flux de trésorerie dans ses deux secteurs isolables. Le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, est utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications, et il est assujéti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites précédemment. Le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, est calculé pour TELUS de la façon suivante :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les		Exercices terminés les	
	31 décembre		31 décembre	
	2006	2005	2006	2005
<b>BAIIA</b>	<b>878,1</b>	734,4	<b>3 590,3</b>	3 295,3
Dépenses en immobilisations	(415,2)	(374,1)	(1 618,4)	(1 319,0)
<b>BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations</b>	<b>462,9</b>	360,3	<b>1 971,9</b>	1 976,3

## 11.2 Flux de trésorerie disponibles

La société présente les flux de trésorerie disponibles et fournit des indications à ce sujet parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de la société. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui peut être utilisée pour évaluer la performance de TELUS au fil des ans. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés. Bien que la mesure fondée sur les PCGR la plus semblable soit les rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement, les flux de trésorerie disponibles sont considérés comme une mesure pertinente, car ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses en immobilisations, mais avant le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients, qui peuvent être grandement faussées par les changements dans la titrisation qui ne reflètent pas les résultats d'exploitation, et les comptes fournisseurs).

Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2006	2005	2006	2005
<b>Rentrées liées aux activités d'exploitation</b>	<b>747,2</b>	805,0	<b>2 803,7</b>	2 914,6
<b>Rentrées (sorties) liées aux activités d'investissement</b>	<b>(422,0)</b>	(375,7)	<b>(1 675,2)</b>	(1 355,2)
	<b>325,2</b>	429,3	<b>1 128,5</b>	1 559,4
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	<b>1,0</b>	(3,1)	<b>5,4</b>	(3,9)
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	<b>19,0</b>	29,0	<b>123,3</b>	118,8
Amortissement des gains reportés sur la cession-bail de bâtiments, amortissement des frais reportés et autres, montant net	<b>(39,2)</b>	(5,0)	<b>(51,7)</b>	(1,1)
Réduction (augmentation) des créances titrisées	<b>(150,0)</b>	(350,0)	—	(350,0)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, sauf la variation des impôts, des intérêts et des créances titrisées, et autres éléments	<b>70,6</b>	8,0	<b>338,1</b>	106,1
Acquisitions	<b>4,5</b>	—	<b>49,0</b>	29,4
Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs	—	(1,0)	<b>(14,9)</b>	(4,5)
Autres activités d'investissement	<b>2,3</b>	2,6	<b>22,7</b>	11,3
<b>Flux de trésorerie disponibles (définition de 2006)</b>	<b>233,4</b>	109,8	<b>1 600,4</b>	1 465,5
Dons de bienfaisance et charge liée à la titrisation de créances compris dans les autres charges	<b>(8,5)</b>	(6,8)	<b>(29,1)</b>	(14,6)
<b>Flux de trésorerie disponibles (définition de 2007)</b>	<b>224,9</b>	103,0	<b>1 571,3</b>	1 450,9

Le tableau suivant illustre le calcul des flux de trésorerie disponibles effectué par la direction.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2006	2005	2006	2005
<b>BAIIA</b>	<b>878,1</b>	734,4	<b>3 590,3</b>	3 295,3
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	<b>(6,2)</b>	5,4	<b>(4,0)</b>	(13,6)
Rémunération à base d'actions	<b>(10,2)</b>	3,1	<b>25,1</b>	24,3
Intérêts en espèces payés	<b>(218,5)</b>	(319,2)	<b>(516,1)</b>	(638,3)
Intérêts en espèces reçus	<b>0,3</b>	12,9	<b>24,2</b>	47,3
Impôts reçus (payés), déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement reçus qui étaient inscrits auparavant dans le BAIIA ou dans les dépenses en immobilisations; et autres	<b>5,1</b>	47,3	<b>99,3</b>	69,5
Dépenses en immobilisations	<b>(415,2)</b>	(374,1)	<b>(1 618,4)</b>	(1 319,0)
<b>Flux de trésorerie disponibles (définition de 2006)</b>	<b>233,4</b>	109,8	<b>1 600,4</b>	1 465,5
Dons de bienfaisance et charge liée à la titrisation de créances compris dans les autres charges	<b>(8,5)</b>	(6,8)	<b>(29,1)</b>	(14,6)
<b>Flux de trésorerie disponibles (définition de 2007)</b>	<b>224,9</b>	103,0	<b>1 571,3</b>	1 450,9

### 11.3 Définition des indicateurs clés de l'exploitation

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.

#### Produits moyens par appareil d'abonné (PMAA) mensuels

Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période. Les PMAA tirés des services de transmission de données sont une composante des PMAA calculée sur la même base que celle des produits tirés de services tels que les services de messagerie textuelle, l'informatique mobile, les assistants numériques, les navigateurs Internet et les téléchargements à la carte.

#### Taux de désabonnement, par mois

Nombre d'appareils d'abonnés débranchés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Un abonné des services prépayés est débranché lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration de la carte prépayée.

Frais d'acquisition

Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné

Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

BAIIA excluant les frais d'acquisition

Mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période. Pour le quatrième trimestre et l'exercice complet 2006, les frais d'acquisition se sont élevés à 165,2 millions de dollars et à 532,6 millions de dollars, respectivement. Pour les périodes correspondantes de 2005, les frais d'acquisition s'élevaient à 188,7 millions de dollars et à 494,3 millions de dollars, respectivement.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau

Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

**11.4 Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement**

Les définitions ci-après sont présentées dans le même ordre que celui en fonction duquel elles sont présentées à la rubrique 7.4, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».

Dettes nettes

La dette nette est une mesure non définie par les PCGR; la mesure définie par les PCGR qui s'en rapproche le plus est la somme de la dette à long terme et de la tranche à court terme de la dette à long terme. Le tableau qui suit présente le rapprochement de ces deux mesures. En 2006, la société a modifié la définition de la dette nette afin de tenir compte des créances titrisées et d'aligner davantage ses pratiques sur celles des agences de notation. La dette nette, compte tenu des créances titrisées et de certains autres écarts mineurs, est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette. (Se reporter à la description du ratio de la dette nette sur le BAIIA présentée ci-dessous.)

(en millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2006	2005
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 434,4	5,0
Dette à long terme	3 493,7	4 639,9
	4 928,1	4 644,9
Passif de couverture reporté, montant net	838,5	1 158,1
Dette	5 766,6	5 803,0
Encaisse et placements temporaires	11,5	(8,6)
Créances titrisées	500,0	500,0
<b>Dettes nettes</b>	<b>6 278,1</b>	<b>6 294,4</b>

Le passif de couverture reporté figurant dans le tableau ci-dessus se rapporte à des swaps de devises qui ont pour effet de convertir en dollars canadiens les obligations de remboursement du capital et de paiement des intérêts sur la débenture de 1 166,5 millions de dollars US échéant le 1<sup>er</sup> juin 2007 et la débenture de 1 925,0 millions de dollars US échéant le 1<sup>er</sup> juin 2011. La direction estime que la dette nette est une mesure utile, car elle tient compte de l'incidence du taux de change sur les swaps de devises conclus qui fixent la valeur de la dette libellée en dollars américains et parce qu'elle représente le montant des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couvertes par l'encaisse et les placements temporaires disponibles.

Le calcul du total des capitaux investis s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2006	2005
Dettes nettes	6 278,1	6 294,4
Part des actionnaires sans contrôle	23,6	25,6
Capitaux propres	6 928,1	6 870,0
<b>Total des capitaux investis (valeur comptable)</b>	<b>13 229,8</b>	<b>13 190,0</b>

#### Ratio dette nette/total des capitaux investis

Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société. Le ratio cible à long terme de la dette nette par rapport au total des capitaux investis est de 45 % à 50 %.

#### BAIIA excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif

Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif sert à calculer le ratio dette nette/BAIIA et la couverture des intérêts par le BAIIA, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif se sont établis à 67,8 millions de dollars et à 53,9 millions de dollars, respectivement, pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005.

#### Ratio dette nette/BAIIA

Dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif sur 12 mois. L'indication de TELUS pour le ratio dette/BAIIA se situe dans une fourchette de 1,5 à 2,0 fois. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

#### Montant net des intérêts débiteurs

Montant net des coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculé sur 12 mois. Aucun gain lié au rachat ni au remboursement de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives. Les pertes constatées au titre du remboursement de la dette à long terme sont incluses dans le montant net des intérêts débiteurs. Les montants nets des intérêts débiteurs pour les périodes de 12 mois se terminant les 31 décembre 2006 et 2005 sont équivalents aux coûts de financement trimestriels comptabilisés au cours de ces périodes.

#### Couverture des intérêts sur la dette à long terme

Mesure sur 12 mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme. Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2006 incluent les pertes résultant du remboursement de la dette à long terme. Les périodes de 12 mois terminées les 31 décembre 2006 et 2005 incluent des charges constatées au titre des coûts estimatifs de règlement d'une poursuite.

#### Couverture des intérêts par le BAIIA

BAIIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

#### Ratio de distribution

Dividendes déclarés par action du trimestre le plus récent, multipliés par quatre et divisés par le bénéfice de base par action sur 12 mois. L'indication visée est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, de 45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles.

#### Dette à long terme

En termes généraux, fonds empruntés moins les fonds en caisse, comme il est défini dans les ententes bancaires de la société.

# TELUS Corporation

## États consolidés des résultats

Périodes terminées les 31 décembre (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre		Période de douze mois	
	2006	2005	2006	2005
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 254,6 \$</b>	2 086,7 \$	<b>8 681,0 \$</b>	8 142,7 \$
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Exploitation	1 368,6	1 316,8	5 022,9	4 793,5
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	7,9	35,5	67,8	53,9
Amortissement des immobilisations corporelles	353,2	346,2	1 353,4	1 342,6
Amortissement des actifs incorporels	53,9	67,0	222,2	281,1
	<b>1 783,6</b>	1 765,5	<b>6 666,3</b>	6 471,1
<b>BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>	<b>471,0</b>	321,2	<b>2 014,7</b>	1 671,6
Autres charges, montant net	10,1	9,3	28,0	18,4
Coûts de financement	133,6	171,7	504,7	623,1
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE</b>	<b>327,3</b>	140,2	<b>1 482,0</b>	1 030,1
Impôts sur les bénéfices	89,7	58,8	351,0	322,0
Part des actionnaires sans contrôle	1,4	2,9	8,5	7,8
<b>BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE AFFÉRENT AUX ACTIONS ORDINAIRES ET AUX ACTIONS SANS DROIT DE VOTE</b>	<b>236,2 \$</b>	78,5 \$	<b>1 122,5 \$</b>	700,3 \$
<b>BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE</b>				
– De base	0,70 \$	0,22 \$	3,27 \$	1,96 \$
– Dilué	0,69 \$	0,22 \$	3,23 \$	1,94 \$
<b>DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE</b>	<b>0,375 \$</b>	0,275 \$	<b>1,20 \$</b>	0,875 \$
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES ET D'ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION</b>				
– De base	339,5	353,6	343,8	357,1
– Dilué	343,8	358,1	347,4	361,0



# TELUS Corporation

## Bilans consolidés

Aux 31 décembre (en millions)	2006	2005
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	— \$	8,6 \$
Placements à court terme	110,2	—
Débiteurs	707,2	610,3
Impôts sur les bénéfiques et autres impôts à recevoir	95,4	103,7
Stocks	196,4	138,8
Frais payés d'avance et autres	195,3	154,7
Tranche à court terme de l'actif de couverture reporté	40,4	—
Tranche à court terme des impôts futurs	—	226,4
	<b>1 344,9</b>	<b>1 242,5</b>
Immobilisations, montant net		
Immobilisations corporelles et autres	7 466,5	7 339,4
Actifs incorporels amortissables	549,2	637,5
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2 966,4	2 964,6
	<b>10 982,1</b>	<b>10 941,5</b>
Autres actifs		
Frais reportés	976,5	850,2
Placements	35,2	31,2
Écart d'acquisition	3 169,5	3 156,9
	<b>4 181,2</b>	<b>4 038,3</b>
	<b>16 508,2 \$</b>	<b>16 222,3 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
Passif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	11,5 \$	— \$
Créditeurs et charges à payer	1 363,6	1 393,7
Impôts sur les bénéfiques et autres impôts à payer	10,3	—
Créditeurs et charges à payer liés à la restructuration et à la réduction de l'effectif	53,1	57,1
Facturation par anticipation et dépôts de clients	606,3	571,8
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 434,4	5,0
Tranche à court terme du passif de couverture reporté	165,8	—
Tranche à court terme des impôts futurs	93,2	—
	<b>3 738,2</b>	<b>2 027,6</b>
Dette à long terme	3 493,7	4 639,9
Autres passifs à long terme	1 257,3	1 635,3
Impôts futurs	1 067,3	1 023,9
Part des actionnaires sans contrôle	23,6	25,6
Capitaux propres	6 928,1	6 870,0
	<b>16 508,2 \$</b>	<b>16 222,3 \$</b>

# TELUS Corporation

## États consolidés des flux de trésorerie

Périodes terminées les 31 décembre (en millions)	Trimestre		Période de douze mois	
	2006	2005	2006	2005
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Bénéfice net	236,2 \$	78,5 \$	1 122,5 \$	700,3 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement	407,1	413,2	1 575,6	1 623,7
Impôts futurs	124,4	55,8	409,2	340,0
Rémunération à base d'actions	(10,2)	3,1	25,1	24,3
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	(1,0)	3,1	(5,4)	3,9
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(19,0)	(29,0)	(123,3)	(118,8)
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	(6,2)	5,4	(4,0)	(13,6)
Amortissement des gains reportés sur les opérations de cession-bail de bâtiments, amortissement des frais reportés et autres, montant net	39,2	5,0	51,7	1,1
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(23,3)	269,9	(247,7)	353,7
<b>Rentrées liées aux activités d'exploitation</b>	<b>747,2</b>	<b>805,0</b>	<b>2 803,7</b>	<b>2 914,6</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses en immobilisations	(415,2)	(374,1)	(1 618,4)	(1 319,0)
Acquisitions	(4,5)	—	(49,0)	(29,4)
Produit de la vente de propriétés et d'autres actifs	—	1,0	14,9	4,5
Variation des matériaux et fournitures de longue durée, acquisition de placements et autres	(2,3)	(2,6)	(22,7)	(11,3)
<b>Sorties liées aux activités d'investissement</b>	<b>(422,0)</b>	<b>(375,7)</b>	<b>(1 675,2)</b>	<b>(1 355,2)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	21,6	19,1	104,5	219,4
Dividendes aux actionnaires	(127,2)	(96,6)	(411,7)	(312,2)
Achat d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote pour annulation	(199,5)	(228,6)	(800,2)	(892,1)
Émission de titres de créance à long terme	244,1	142,7	1 585,9	147,4
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(250,3)	(1 579,8)	(1 314,7)	(1 601,1)
Paiement partiel au titre du passif de couverture reporté	—	—	(309,4)	—
Dividendes versés par une filiale à des actionnaires sans contrôle	—	—	(3,0)	(7,9)
Autres	—	0,4	—	(0,8)
<b>Sorties liées aux activités de financement</b>	<b>(311,3)</b>	<b>(1 742,8)</b>	<b>(1 148,6)</b>	<b>(2 447,3)</b>
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE</b>				
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	13,9	(1 313,5)	(20,1)	(887,9)
Encaisse et placements temporaires, montant net au début	(25,4)	1 322,1	8,6	896,5
<b>Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin</b>	<b>(11,5) \$</b>	<b>8,6 \$</b>	<b>(11,5) \$</b>	<b>8,6 \$</b>
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE</b>				
Intérêts (versés)	(218,5) \$	(319,2) \$	(516,1) \$	(638,3) \$
Intérêts reçus	0,3 \$	12,9 \$	24,2 \$	47,3 \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) reçus (payés), montant net	3,9 \$	47,3 \$	98,3 \$	69,5 \$

# TELUS Corporation

## Information sectorielle

Trimestres terminés les 31 décembre (en millions)	Services filaires		Services sans fil		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
<b>Produits d'exploitation</b>								
Produits externes	1 234,3 \$	1 209,9 \$	1 020,3 \$	876,8 \$	— \$	— \$	2 254,6 \$	2 086,7 \$
Produits intersectoriels	26,5	23,0	6,3	6,3	(32,8)	(29,3)	—	—
	<b>1 260,8</b>	<b>1 232,9</b>	<b>1 026,6</b>	<b>883,1</b>	<b>(32,8)</b>	<b>(29,3)</b>	<b>2 254,6</b>	<b>2 086,7</b>
<b>Charges d'exploitation</b>								
Charges d'exploitation	809,0	788,5	592,4	557,6	(32,8)	(29,3)	1 368,6	1 316,8
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	5,2	35,5	2,7	—	—	—	7,9	35,5
	<b>814,2</b>	<b>824,0</b>	<b>595,1</b>	<b>557,6</b>	<b>(32,8)</b>	<b>(29,3)</b>	<b>1 376,5</b>	<b>1 352,3</b>
BAIIA <sup>1</sup>	<b>446,6 \$</b>	<b>408,9 \$</b>	<b>431,5 \$</b>	<b>325,5 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>878,1 \$</b>	<b>734,4 \$</b>
Dépenses en immobilisations totales	309,2 \$	230,2 \$	106,0 \$	143,9 \$	— \$	— \$	415,2 \$	374,1 \$
BAIIA moins les dépenses en immobilisations totales	<b>137,4 \$</b>	<b>178,7 \$</b>	<b>325,5 \$</b>	<b>181,6 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>462,9 \$</b>	<b>360,3 \$</b>

Périodes de douze mois terminées les 31 décembre (en millions)	Services filaires		Services sans fil		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
<b>Produits d'exploitation</b>								
Produits externes	4 823,1 \$	4 847,2 \$	3 857,9 \$	3 295,5 \$	— \$	— \$	8 681,0 \$	8 142,7 \$
Produits intersectoriels	98,3	90,4	23,4	23,5	(121,7)	(113,9)	—	—
	<b>4 921,4</b>	<b>4 937,6</b>	<b>3 881,3</b>	<b>3 319,0</b>	<b>(121,7)</b>	<b>(113,9)</b>	<b>8 681,0</b>	<b>8 142,7</b>
<b>Charges d'exploitation</b>								
Charges d'exploitation	3 020,5	3 031,4	2 124,1	1 876,0	(121,7)	(113,9)	5 022,9	4 793,5
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	61,6	53,9	6,2	—	—	—	67,8	53,9
	<b>3 082,1</b>	<b>3 085,3</b>	<b>2 130,3</b>	<b>1 876,0</b>	<b>(121,7)</b>	<b>(113,9)</b>	<b>5 090,7</b>	<b>4 847,4</b>
BAIIA <sup>1</sup>	<b>1 839,3 \$</b>	<b>1 852,3 \$</b>	<b>1 751,0 \$</b>	<b>1 443,0 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>3 590,3 \$</b>	<b>3 295,3 \$</b>
Dépenses en immobilisations totales	1 191,0 \$	914,2 \$	427,4 \$	404,8 \$	— \$	— \$	1 618,4 \$	1 319,0 \$
BAIIA moins les dépenses en immobilisations totales	<b>648,3 \$</b>	<b>938,1 \$</b>	<b>1 323,6 \$</b>	<b>1 038,2 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>1 971,9 \$</b>	<b>1 976,3 \$</b>

<sup>1</sup> Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») est une mesure non définie par les PCGR et, selon la définition de la société, il correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. La société a émis des indications concernant le BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives.